

Chapitre 2. L'agriculture en Amérique latine : perspectives et enjeux

Ce chapitre est consacré aux perspectives et aux difficultés du secteur agricole dans la région Amérique latine et Caraïbes (ALC). Cette région représente environ un quart des exportations mondiales de produits agricoles et halieutiques, ce qui souligne l'importance que revêt l'ouverture des échanges au niveau international. Les bonnes perspectives de croissance des cultures de fruits et de légumes à forte valeur ajoutée offrent des opportunités aux petits exploitants, mais les politiques publiques devront être différenciées en fonction des ressources dont ils disposent et de leurs débouchés potentiels sur le marché. La sécurité alimentaire reste un sujet de préoccupation dans la région, de nombreux ménages n'ayant pas les moyens d'acheter la nourriture dont ils ont besoin. Étant donné l'augmentation concomitante du nombre de personnes en surpoids ou obèses, plusieurs initiatives ont été lancées pour infléchir ces tendances. De nouveaux investissements stratégiques dans un environnement favorable à l'agriculture seront nécessaires pour faire augmenter la productivité agricole de façon durable dans la région ALC. Toutefois, vu la diversité qui caractérise cette région du point de vue de l'infrastructure rurale, de la R-D et des problèmes environnementaux liés à la production agricole, les possibilités d'accroître encore la dépense publique en faveur du secteur et d'améliorer sa performance environnementale sont très inégales.

2.1. Introduction

Regroupant 34 pays, la région de l'Amérique latine et des Caraïbes (ALC) s'étend sur plus de 2 milliards d'hectares et comptait en 2018, d'après les estimations, 657 millions d'habitants, soit une densité moyenne modeste de 0.64 personnes par hectare. Trente-huit pour cent des surfaces disponibles sont à usage agricole (dont 9.5 % pour les cultures et 28.5 % pour le pâturage) et 46 % sont couverts de forêts. Le territoire de la région représente 15 % de la surface du globe, reçoit 30 % des précipitations et fournit 33 % des ressources mondiales en eau, ce qui fait d'elle une grande réserve mondiale de terres arables et de forêts. Compte tenu de l'immense distance entre ses extrémités nord et sud, de sa topographie variée et de son abondante biodiversité, la région ALC possède un éventail de systèmes agricoles parmi les plus complexes et pluriels en comparaison avec les autres régions du monde (Encadré 2.1).

L'agriculture est un secteur économique important pour une grande partie de l'Amérique latine et des Caraïbes (ALC), comptant pour 4.7 % du PIB en moyenne en 2015-17. Cette contribution a baissé de 1.4 % par rapport à 1996-98, ce qui correspond au schéma classique du développement économique, et reflète une tendance générale dans les pays de la région, à l'exception de l'Argentine. La part de l'agriculture dans l'économie a considérablement diminué en Équateur (10 % au cours de la même période), au Guatemala (13.6 %) et en Guyane (20.2 %). Toutefois, elle atteint encore environ 10 % du PIB total ou plus dans ces pays, ainsi qu'au Belize, en Bolivie, en Dominique, en Équateur, à Haïti et au Paraguay.

En Amérique latine et dans les Caraïbes, la production agricole et halieutique a progressé de 2.7 % par an en moyenne (en dollars E.-U. constants de 2010, sylviculture comprise) au cours des vingt dernières années, soit un peu moins vite que la croissance économique globale, ce qui correspond à la baisse de la part du secteur dans le PIB. Ce rythme de croissance est nettement supérieur à celui des pays de l'OCDE (1.2 % par an), mais inférieur à ceux des régions plus dynamiques de l'Asie du Sud ou de l'Asie de l'Est et du Pacifique, respectivement de 3.1 % et 3.7 %, ou à celui de l'Afrique subsaharienne, qui arrive en tête de toutes les régions, avec 4.6 % par an (Banque mondiale, 2019[1]).

Les performances sont variables au sein de la région. En général, les résultats de l'agriculture et de la pêche sont relativement meilleurs dans les pays d'Amérique du Sud que dans ceux d'Amérique centrale. Le secteur a enregistré un recul dans plusieurs économies des Caraïbes, mais la République dominicaine affiche le deuxième taux de croissance le plus élevé (4.3 %).

La région se positionne comme un exportateur de produits agricoles de premier plan. Les pays d'Amérique latine sont des grands exportateurs de soja, de viande porcine, de maïs, de volaille, d'aliments pour animaux, de sucre, de café, et de fruits et légumes. Le Brésil est le premier exportateur de produits agricoles et alimentaires (79.3 milliards USD en 2017) de la région, suivi par l'Argentine (35.0 milliards USD), le Mexique (32.5 milliards USD), le Chili (17 milliards USD), l'Équateur (10.4 milliards USD) et le Pérou (8.8 milliards USD). Certains pays d'Amérique latine sont également de grands importateurs de produits agroalimentaires, comme le Mexique, qui fait partie des principaux importateurs mondiaux de maïs, de soja, de produits laitiers, de viande porcine et de volaille, et le Brésil, l'un des plus gros importateurs mondiaux de blé. Toutefois, globalement, l'excédent commercial agricole de la région ALC augmente régulièrement depuis vingt ans ; il atteignait 104.3 milliards USD en 2017.

Le secteur est particulièrement important pour les moyens de subsistance des populations. En 2018, il employait 14.1 % de la main-d'œuvre totale de la région ALC, et cette part était

de plus d'un quart dans des pays comme la Bolivie, l'Équateur, le Guatemala, le Honduras, Haïti, le Nicaragua et le Pérou (Banque mondiale, 2019). Les pays de la région ALC sont parvenus à faire baisser les taux de pauvreté rurale, même en période de crise économique et de faible croissance. Entre 1990 et 2014, la pauvreté rurale a diminué de près de 20 points de pourcentage dans la région. Un facteur clé de ce résultat a été la réorientation de l'action publique, avec l'abandon des subventions générales à la consommation au profit de programmes de transferts monétaires conditionnels, dont les pays d'Amérique latine ont été les pionniers. De plus, lorsque la région a connu des crises économiques, l'agriculture a servi de « tampon » pendant les périodes de récession (Arias et al., 2017^[2]).

Toutefois, la tendance à la baisse de la pauvreté s'est inversée ces dernières années. En outre, la pauvreté et l'extrême pauvreté se maintiennent à des taux élevés dans les zones rurales (48.6 % et 22.5 % respectivement). Depuis 2015, le resserrement de l'écart entre les populations pauvres des zones rurales et des zones urbaines s'est également inversé, et l'écart s'est accru si l'on prend en compte d'autres dimensions de la pauvreté (accès aux services publics de base) (CEPALC, 2018^[3] ; FAO, 2018^[4]). Par ailleurs, le nombre de personnes sous-alimentées a augmenté pour la troisième année consécutive en 2017, atteignant 39.3 millions (FAO, 2018^[5]), et ce problème est davantage lié à l'accessibilité financière des aliments qu'à leur disponibilité physique, la région étant excédentaire en produits agricoles et alimentaires.

Les ressources naturelles abondantes de la région ALC lui permettront de continuer à jouer un rôle majeur dans la production et les échanges agricoles mondiaux. À l'avenir, la difficulté sera de maintenir la croissance dans un contexte de ralentissement de la demande et de baisse des prix internationaux, tout en veillant à la rendre plus durable et inclusive que dans le passé.

Encadré 2.1. L'agriculture en Amérique latine et Caraïbes – un secteur caractérisé par les contrastes

Dans la région de l'Amérique latine et Caraïbes (ALC), l'agriculture est un secteur contrasté sous tous les angles ou presque. La région abrite des zones agro-écologiques très diverses, des topographies variées et un éventail d'exploitations à la taille et à la structure très hétérogènes, plus ou moins perfectionnées et portées sur l'utilisation d'outils technologiques. L'agriculture recouvre donc une réalité très diverse d'un pays à l'autre, tant à l'aune des systèmes de production que du poids dans l'économie et de la contribution aux revenus, à l'emploi et aux échanges.

La physionomie globale de la production est très contrastée dans la région. De grandes exploitations à forte intensité capitaliste et technologique qui ont réussi à se faire une place sur les marchés agroalimentaires côtoient un vaste secteur socio-productif reposant sur l'agriculture de subsistance, des activités rurales non agricoles et des populations rurales sans terre auxquelles les circuits économiques dynamiques restent fermés. Entre ces deux extrêmes se trouve un secteur intermédiaire qui est certes en lien avec les marchés, mais qui reste à la merci des chocs économiques et politiques et est très exposé aux risques climatiques.

L'hétérogénéité de l'agriculture dans la région ALC trouve son écho dans la diversité des structures d'exploitation. Si le paysage agricole du cône Sud est marqué avant tout par les grandes exploitations commerciales tournées vers les exportations, en particulier en Argentine et au Brésil mais aussi et de plus en plus dans d'autres pays comme l'Uruguay,

ce sont les petites structures et les exploitations familiales qui l'emportent dans une bonne partie du reste de la région. Selon les estimations, 50 % de la production alimentaire totale de la région ALC est assurée par les 15 millions de petites exploitations que compte cette zone.

S'agissant des échanges, bien que la région dans son ensemble figure parmi les grands exportateurs mondiaux de céréales et d'oléagineux, ainsi que de bananes, de café et de sucre, on observe des écarts importants d'une sous-région à l'autre. Par exemple, les pays du cône Sud, en particulier l'Argentine et le Brésil, comptent parmi les principaux exportateurs mondiaux de blé, de maïs, de soja et de sucre, tandis que les pays des Caraïbes doivent recourir aux importations pour couvrir leurs besoins en produits alimentaires.

La contribution de l'agriculture à la production économique totale varie aussi fortement d'un pays à l'autre. En effet, si l'agriculture primaire représente moins de 5 % du PIB de la région en moyenne, ce chiffre masque d'importantes disparités entre les pays. Au Mexique et au Chili, l'agriculture représente moins de 4 % du PIB, tandis que sa contribution dépasse 15 % au Belize et au Nicaragua, et même 20 % au Paraguay. Dans tous les cas en revanche, l'agriculture occupe une place plus importante dans l'économie lorsque l'on ajoute les activités amont et aval à la production primaire. Ainsi élargi, le secteur agricole compte pour plus de 20 % du PIB dans la plupart des économies de la région ALC.

2.2. Développement agricole

Résultats du secteur agricole

La région de l'Amérique latine et des Caraïbes enregistre une croissance marquée de la production agricole depuis vingt ans. Le Brésil est l'un des leaders de ce mouvement dans la région comme à l'échelle mondiale, avec un taux de croissance annuel moyen de 4.1 % entre 1991 et 2015, contre 2.8 % dans les pays du cône Sud¹ et les pays andins, 2.5 % dans les pays d'Amérique centrale, et un modeste 1.0 % dans les pays des Caraïbes.

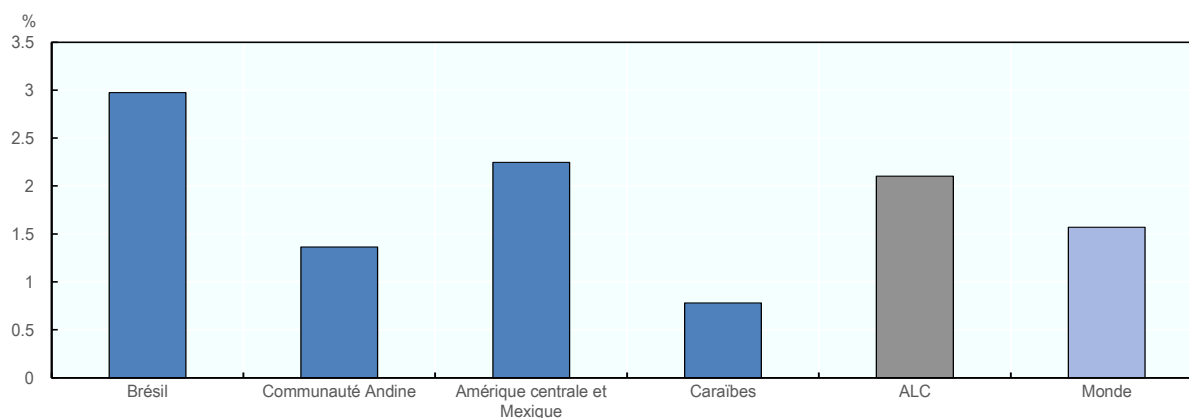
La hausse de la production tient beaucoup plus à l'amélioration de la productivité qu'à l'accroissement des surfaces utilisées. En Amérique latine et dans les Caraïbes, la productivité totale des facteurs (PTF) dans le secteur agricole a progressé au rythme annuel de 2.1 % entre 1991 et 2015, soit 0.5 point de plus que la moyenne mondiale, mais 1.3 point de moins qu'en Asie du Nord-Est, région qui enregistrait alors la croissance la plus rapide à l'échelle mondiale. Au sein de la région, la croissance de la PTF du secteur agricole est assez contrastée : l'une des plus faibles au monde dans les Caraïbes, elle a atteint 3.0 % au Brésil, pays le plus performant après l'Asie du Nord-Est (3.4 %), où elle progressait environ deux fois moins vite que la PTF agricole brésilienne dans les années 70 et 80.

La croissance de la productivité varie selon les pays de la région ; les données du Brésil laissent penser qu'il y a également des différences importantes selon la taille, l'emplacement et le degré de spécialisation des exploitations. Au Brésil, ce sont les grandes exploitations (500 ha et plus) et les plus petites (0-5 ha) qui ont affiché la plus forte croissance de la PTF entre 1985 et 2006, tandis que les exploitations de taille moyenne (100-500 ha) étaient à la traîne. Des différences de croissance de la PTF ont également été relevées selon le degré de spécialisation des exploitations (Rada, Helfand et Magalhães, 2018^[6]). La relation entre la taille de l'exploitation et la croissance de la PTF varie selon la région. Par exemple, dans le nord-est du Brésil, la croissance de la PTF atteint son plus

haut niveau dans la catégorie des exploitations de 5 à 20 ha, tandis que dans le sud-est, la meilleure performance est celle des exploitations de plus de 500 ha (Arias et al., 2017^[2]).

La croissance de la productivité dans la région a trois sources : la recherche et le développement (R-D), des investissements visant à instaurer un environnement favorable à l'agriculture et des aides spécifiques aux agriculteurs. Les investissements publics dans la R-D agricole ont joué un rôle clé dans la hausse de la productivité du secteur agricole latino-américain. Malgré des fluctuations dans les années 80 et 90, les dépenses publiques de R-D en faveur de l'agriculture affichent une tendance positive sur le long terme. En 2013, la région a dépensé 5.1 milliards USD (prix de 2011, PPA) dans la R-D agricole, dont un peu plus de 50 % pour le Brésil (Stads et al., 2016^[7]).

Graphique 2.1. Croissance annuelle de la productivité totale des facteurs dans l'agriculture, moyennes pondérées, 1991-2015



Note : le Brésil inclut la Guyane française, le Guyana et le Suriname.

Source : USDA (2018).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933964262>

Les établissements publics de recherche en agriculture, qui collaborent parfois avec le secteur privé, ont beaucoup fait pour que les dépenses publiques de R-D se traduisent concrètement par des gains de productivité. Par exemple, au Brésil, l'EMBRAPA, principal établissement de recherche agricole de la région, a complètement transformé l'agriculture du *Cerrado* (savane), dans le centre-ouest du Brésil, en introduisant des technologies venues de l'étranger (fixation de l'azote, absence de travail du sol, par exemple) et des races de bétail qui ont été adaptées aux conditions locales afin de produire du coton, du soja, du maïs et de la viande (OCDE/FAO, 2015^[8]). En Argentine, l'INTA, grâce à ses recherches sur la sélection des semences, le semis direct et la lutte contre les mauvaises herbes, en collaboration avec le secteur privé, a largement contribué à la hausse de la productivité des cultures de soja (notamment par le développement du système de double culture soja-blé) dans la région de La Pampa et en dehors (Bisang, Anlló et Campi, 2015^[9]). Au Chili, les recherches menées par l'INIA ont contribué à doper les exportations agricoles nationales. Les agriculteurs estiment que l'introduction de nouvelles variétés de noix a permis d'augmenter les exportations de noix de 1 000 % entre 2001 et 2011. L'INIA a également introduit les myrtilles dans différentes régions du Chili. Alors que ce fruit était pratiquement inconnu des agriculteurs il y a tout juste vingt ans, le Chili est aujourd'hui un important producteur et exportateur de myrtilles de l'hémisphère sud (Instituto de Investigaciones Agropecuarias (INIA), 2014^[10]). Au Mexique, une évaluation de 30 nouvelles technologies mises au point par l'INIFAP au cours de la période 2000-2010

(nouvelles variétés de haricots, d'avoine, de pois chiches et d'ail, gestion du fourrage, utilisation plus efficace de l'eau, par exemple) a conclu que ces technologies avaient été adoptées par 536 369 agriculteurs sur 1.8 million d'hectares, et qu'elles généraient des taux de rentabilité internes compris entre 10.6 % et 73 % (González-Estrada, 2016^[11]).

Des investissements réalisés en parallèle pour créer des conditions propices à l'agriculture peuvent amplifier les retombées bénéfiques de la R-D. Les mesures qui améliorent les incitations économiques des producteurs, le renforcement de l'enseignement en milieu rural et des services de vulgarisation agricole, et la mise en place d'infrastructures qui facilitent l'accès aux marchés constituent des facteurs complémentaires (Fuglie and Wang, 2012^[12]).

Des investissements parallèles visant à instaurer des conditions favorables à l'agriculture peuvent accroître les retombées de la R-D. Parmi les facteurs complémentaires figurent les mesures d'incitation économique destinées aux producteurs, le renforcement de l'éducation rurale et des services de vulgarisation agricole, et une infrastructure rurale qui améliore l'accès aux marchés (Fuglie et Wang, 2012^[12]).

Les agriculteurs bénéficient également d'un soutien spécifique. Par exemple, au Mexique, l'*Alianza para el Campo* apporte son appui aux agriculteurs à l'aide d'un vaste éventail d'instruments, dont des aides à l'investissement dans les exploitations (*Programa de Apoyo a la Inversión en Equipamiento e Infraestructura*), des aides au revenu (*Procampo, Diesel Agropecuario, Fomento Productivo del Café*, par exemple), des programmes de préservation des ressources naturelles, des aides à la gestion des risques et à la commercialisation. Le gouvernement mexicain applique également des programmes stratégiques spéciaux tels que PROMAF, qui soutient les chaînes de valeur du maïs et des haricots, deux produits de base traditionnels du régime alimentaire mexicain.

De la même façon, le Brésil vise des populations agricoles particulières avec des mesures intégrées comme le PRONAF (*Programa Nacional de Fortalecimento da Agricultura Familiar* – Programme national d'appui à l'agriculture familiale). Les exploitations de taille moyenne ont accès à des lignes de crédit spéciales par l'intermédiaire du PRONAMP (*Programa Nacional de Apoio ao Médio Produtor Rural* – Programme national de soutien aux exploitations agricoles de taille moyenne) et les exploitations de plus grande taille bénéficient du soutien des prix et de programmes d'assurance et de crédit subventionnés.

La politique agricole du Chili est axée à la fois sur la mise en place de marchés internes efficaces (amélioration des informations sur les marchés, infrastructure de stockage, promotion de l'agriculture sous contrat, par exemple) et sur le développement des exportations agricoles par le biais de son *Fondo de Promoción de Exportaciones Agropecuarias*. Le gouvernement chilien subventionne les projets d'irrigation à petite échelle au moyen d'appel d'offres. Par l'intermédiaire du FONDOSAG, les agriculteurs reçoivent des aides publiques pour investir dans les produits phytosanitaires, la santé animale et la préservation des ressources. Les petits exploitants bénéficient normalement du soutien de l'INDAP, un institut relevant du ministère de l'Agriculture qui leur propose un large choix d'instruments, dont des crédits, des formations, des aides à l'investissement au niveau de l'exploitation et un soutien à la commercialisation.

D'autres pays d'Amérique latine et des Caraïbes soutiennent les agriculteurs en facilitant l'accès au crédit et aux nouvelles technologies, ainsi qu'au moyen de divers investissements. Toutefois, l'effet de ces mesures sur la productivité agricole est difficile à mesurer et il existe peu d'évaluations d'impact officielles.

L'accumulation de capital social et humain concourt aussi à la productivité agricole. Le renforcement des compétences en gestion et le développement rapide des technologies de l'information améliorent l'efficacité technique et l'efficience allocative. En outre, l'amélioration des compétences organisationnelles permet aux agriculteurs de mieux répondre aux évolutions des marchés (Chang et Zepeda, 2001^[13]). La région ALC compte plus de 33 000 coopératives agricoles actives. Par ailleurs, il existe plusieurs organisations d'exploitants, plus ou moins efficaces, aux niveaux national, sous-régional et régional.

La *Federación Nacional de Cafeteros* de Colombie, par exemple, mène des campagnes promotionnelles dans plusieurs pays, vend directement le café et réalise de la recherche et des transferts de technologies pour ses membres. L'explosion des exportations de quinoa n'aurait probablement pas été possible sans l'existence d'associations de producteurs telles que l'ANAPQUI et l'APQUISA en Bolivie ou de diverses coopératives au Pérou. À l'échelle régionale, l'Association latino-américaine des producteurs de volaille, par le biais de son Comité technique et scientifique, élabore des plans de prévention, de lutte et d'éradication pour les maladies avicoles, ainsi que des programmes de formation pour les associations d'aviculteurs à l'échelle nationale.

Évolution de la structure de la production agricole

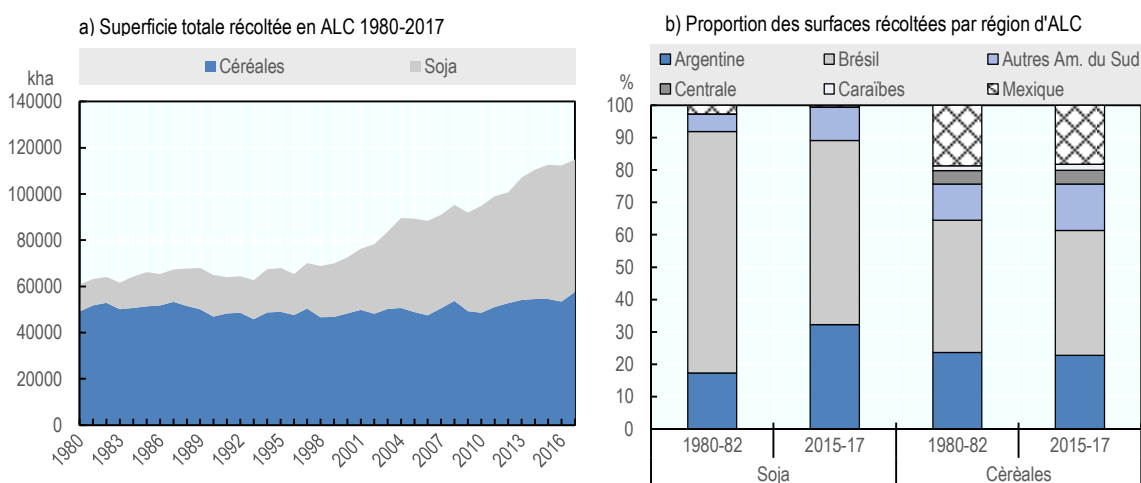
Depuis 2000, la superficie des pâturages dans la région ALC est demeurée quasiment stable (570 millions d'hectares), tandis que celle des cultures a augmenté de 1.2 % par an, pour atteindre 188 millions d'hectares en 2018. À lui seul, le Brésil a accru sa superficie agricole récoltée de 55.7 millions d'hectares. Près du tiers de l'augmentation des superficies récoltées de céréales, d'oléagineux et de légumineuses en Argentine et au Brésil est due à la double culture. La superficie en oléagineux (en particulier le soja) a considérablement augmenté dans les pays du MERCOSUR, est restée relativement stable dans les pays andins, sauf en Bolivie, et a diminué régulièrement en Amérique centrale, au Mexique et au Chili. En revanche, les fruits et les légumes ont gagné beaucoup d'importance en Amérique centrale, au Mexique et au Chili.

L'élevage présente des évolutions différentes selon les régions d'Amérique latine : si le cheptel est resté relativement constant dans les Caraïbes (la diminution à Cuba et dans les petits pays insulaires ayant été compensée par l'augmentation en République dominicaine), il a progressé de façon modérée en Amérique centrale, au Mexique, dans les pays andins et en Uruguay, et plus rapidement au Brésil et au Paraguay. Au total, les effectifs sont passés de 293 millions de têtes en 1980-82 à 414 millions de têtes en 2015-17, une augmentation imputable pour 80 % au seul Brésil. En 2015-17, le Brésil représentait 53 % du cheptel de la région ALC (11 points de plus qu'en 1980-82).

L'aviculture est particulièrement dynamique dans la région, avec une demande intérieure et extérieure croissante, soutenue par des prix avantageux par rapport à d'autres viandes. Les effectifs avicoles ont triplé dans les pays du MERCOSUR et d'Amérique centrale ces trente dernières années, et plus que triplé dans les pays andins et dans les Caraïbes. La croissance de l'aviculture a été moins concentrée à l'échelle régionale que celle de l'élevage bovin. En réalité, même si les effectifs de volailles ont triplé au Brésil entre 1980-82 et 2015-17, la part du Brésil dans le total de la région ALC a diminué de quatre points de pourcentage, mais représente encore 40 %. La part des pays andins a augmenté de six points durant cette période, principalement grâce à la Bolivie, où l'accroissement de la superficie consacrée au soja a rendu les aliments pour volaille plus abordables pour les producteurs locaux.

La structure de l'agriculture latino-américaine est hétérogène et a évolué différemment selon les pays. Elle fait coexister des grandes exploitations tournées vers l'exportation et à forte intensité de capital avec des petites exploitations à forte intensité de main-d'œuvre qui pratiquent une agriculture de subsistance. Sur les 20.4 millions d'exploitations que compte la région, selon les estimations, 81.3 % sont des petites exploitations familiales qui n'occupent que 23.4 % de la superficie agricole. À l'inverse, 18.7 % de l'ensemble des exploitations possèdent 76.6 % du total des terres agricoles (Leporati et al., 2014_[14]).

Graphique 2.2. Superficie récoltée en céréales et en soja en Amérique latine et dans les Caraïbes

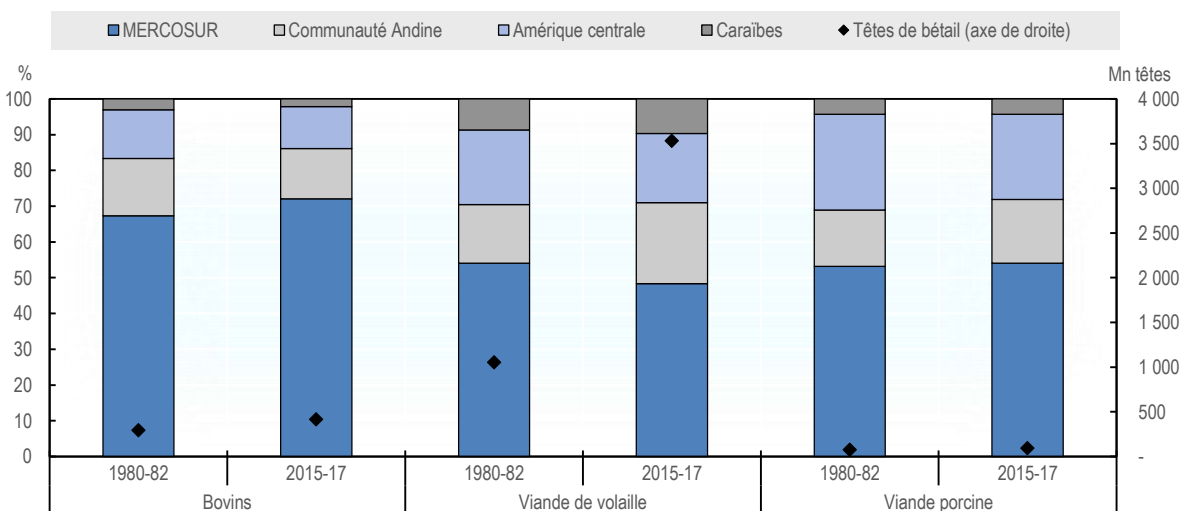


Note : la superficie récoltée inclut les doubles récoltes. ALC = Amérique latine et Caraïbes.

Source : FAOSTAT.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933964300>

Graphique 2.3. Cheptel par sous-région de la zone Amérique latine et les Caraïbes



Source : FAOSTAT.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933964319>

Au cours des vingt dernières années, deux phénomènes opposés ont été observés en ce qui concerne la structure des terres agricoles en Amérique latine : d'une part, une concentration des terres dans des pays tels que le Paraguay, l'Argentine, l'Uruguay, le Chili et le Venezuela ; d'autre part, un morcellement des terres dans des pays comme le Brésil, le Pérou, le Mexique, le Costa Rica, le Nicaragua et le Salvador. Les économies d'échelle, les successions, l'urbanisation et le développement des marchés fonciers expliquent les phénomènes observés, lesquels peuvent tous se produire simultanément à l'échelle des pays. La taille moyenne des exploitations a augmenté de plus de 20 % en Argentine et en Uruguay et de près de 40 % au Paraguay en moins de vingt ans, tandis qu'elle a diminué d'environ 30 % dans des pays tels que le Nicaragua (entre 2001 et 2011) et le Salvador (entre 1971 et 2007-08) (Sotomayor et Namdar-Irani, 2016[16]). Les données d'enquêtes auprès des ménages laissent également entrevoir une concentration des terres dans la région. Entre 2002 et 2014, le nombre de ménages agricoles (salariés et indépendants) a diminué d'un cinquième dans douze pays de la région ALC, et l'emploi dans le secteur agricole a reculé de 11 points de pourcentage (CEPALC, FAO et IICA, 2017[17]).

Les moyennes citées concernant la taille des exploitations ne tiennent pas compte de la location des terres, une pratique courante dans certains pays tels que l'Argentine, où les *pools de siembra* (entreprises agricoles financées par des fonds d'investissement) peuvent gérer des exploitations de plusieurs milliers d'hectares, ou le Mexique, avec ses entreprises agro-industrielles transnationales établies de longue date qui, par le biais de l'agriculture contractuelle, contrôlent implicitement l'ensemble du processus de production de plusieurs milliers d'hectares. En outre, les chiffres ci-dessus masquent les mouvements de concentration à l'œuvre dans des secteurs agricoles particuliers. Par exemple, bien que le Pérou ait connu un phénomène de morcellement de son espace agricole ces vingt dernières années, un seul groupe économique y gère des exploitations de 1 240 à 8 858 ha dans le secteur de l'exportation des fruits et légumes. Au Brésil, où l'on a également observé une tendance au morcellement des terres, un producteur a pu planter 223 000 ha de soja sur une seule exploitation (Soto Baquero and Gómez, 2014).

Outre la concentration des terres, l'augmentation de l'investissement étranger dans les terres agricoles est un phénomène relativement récent. Les investisseurs étrangers ne viennent pas uniquement de l'extérieur de la région : les Brésiliens et les Argentins produisent du soja, élèvent du bétail et exploitent la forêt en Bolivie, par exemple ; les investisseurs brésiliens ont acquis des terres non seulement en Bolivie, mais aussi au Paraguay, en Colombie et en Uruguay ; les investisseurs mexicains, costariciens et guatémaltèques sont présents dans les activités forestières, l'élevage, la production de riz, de canne à sucre, d'agrumes et la culture du palmier à huile au Nicaragua, pour ne citer que quelques exemples (Soto Baquero and Gómez, 2014). Entre la location des terres et l'augmentation des surfaces entre les mains d'étrangers, les exploitations agricoles peuvent atteindre plusieurs milliers d'hectares, modifiant ainsi la structure et l'évolution de la superficie agricole de la région, et laissant entrevoir des taux de concentration des terres plus élevés que ne le laissent supposer les données des recensements. Quoi qu'il en soit, ces deux phénomènes constituent des problèmes bien particuliers pour les dirigeants.

Tableau 2.1. Évolution de la taille moyenne des exploitations dans certains pays de la région ALC, d'après les derniers recensements

Taille moyenne des exploitations (ha)					
Pays	Recensement précédent (A)		Recensement le plus récent (B)		Variation de taille moyenne des exploitations (B/A)
	Année d'observation	Valeur	Année d'observation	Valeur	
Paraguay	1991	77.5	2008	107.3	38.40 %
Argentine	1988	423.6	2002	524.1	23.70 %
Uruguay	2000	296.9	2011	361.5	21.70 %
Chili	1997	111.2	2007	121	8.80 %
Venezuela	1997-1998	60.01	2007-2008	63.8	6.30 %
Brésil	1995-1996	72.8	2006	63.8	-12.40 %
Pérou	1994	20.1	2012	17.1	-14.50 %
Mexique	1991	24.6	2007	20.2	-17.60 %
Costa Rica	1984	31.7	2014	25.9	-18.50 %
Nicaragua	2001	31.8	2011	22	-30.90 %
Salvador	1971	3.5	2007-2008	2.3	-35.40 %
Moyenne nationale		60.1		51.4	-14.50 %
Moyenne des pays avec concentration		176.4		205	16.20 %
Moyenne des pays avec fragmentation		44		35.9	-18.50 %

Note : d'après le dernier recensement agricole, réalisé en 2017, la taille moyenne des exploitations au Brésil est de 69.1 ha (données préliminaires). IBGE (2017).

Source : (Sotomayor et Namdar-Irani, 2016^[16]).

Population rurale, pauvreté rurale et sécurité alimentaire : tendances observées

L'essor du secteur agricole latino-américain n'a pas mis fin à la migration des zones rurales vers les villes ou vers des pays hors de la région. À la fin des années 80, la population rurale de la région a cessé d'augmenter, et quelques années plus tard, elle a commencé à diminuer légèrement. Il y avait autant de personnes vivant en milieu rural en 2017 (126 millions) qu'au milieu des années 70. L'Amérique latine a donc tendance à s'urbaniser : 80.4 % de ses 644 millions d'habitants vivent en milieu urbain. L'exode rural concerne davantage les hommes que les femmes. Ainsi, les ménages agricoles ayant à leur tête une femme ont augmenté de 40 % entre 2002 et 2014 (CEPALC, FAO et IICA, 2017^[17]).

Pendant 25 ans, l'Amérique latine a vu sa pauvreté rurale diminuer (de 20 points de pourcentage entre 1990 et 2014). Certains pays ont été en mesure de réduire sensiblement la pauvreté rurale, comme le Brésil (-42 points entre 1990 et 2014), l'Équateur (-39 points entre 2000 et 2014), le Chili (-32 points entre 1990 et 2013) et le Pérou (-27 points entre 1997 et 2014). La croissance économique, les investissements publics dans l'infrastructure et les services publics, et la mise en œuvre de programmes de protection sociale (principalement des programmes de transferts monétaires conditionnels qui, en 2015, couvraient environ un cinquième de la population latino-américaine) expliquent en grande partie ces résultats (FAO, 2018^[4]).

Cette tendance positive de réduction de la pauvreté, y compris de l'écart de pauvreté entre populations rurales et populations urbaines, a marqué un palier en 2014-16 et s'est inversée dans certains pays. Par ailleurs, la région se caractérise par d'importantes inégalités entre les sexes, les populations autochtones ou d'origine africaine sont marginalisées, et les inégalités en termes de protection sociale, de logement et d'éducation sont évidentes (FAO,

2018^[4]). Paradoxalement, alors que la production agricole et alimentaire de l'Amérique latine est excédentaire, le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire a augmenté pour la troisième année consécutive (FAO, 2018^[5]). C'est moins la disponibilité physique des aliments que leur coût pour les consommateurs pauvres qui explique la dégradation des tendances de la sécurité alimentaire dans la région. De plus, le surpoids et l'obésité sont un problème de santé publique de plus en plus grave dans les sociétés latino-américaines et caribéennes. Un cinquième de la population de la région ALC est considérée comme obèse, et l'obésité semble continuer de progresser, en particulier parmi les catégories à faible revenu de la population, les femmes, les populations autochtones, les personnes d'ascendance africaine et, dans certains cas, les enfants (encadré 2.2).

Encadré 2.2. L'épidémie d'obésité dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes

Examen régional de la composition du régime alimentaire et des politiques visant à stopper une tendance alarmante

La région de l'Amérique latine et des Caraïbes (ALC) est confrontée au défi de la malnutrition depuis longtemps. La prévalence de la sous-alimentation y a été notablement réduite au cours des dernières décennies, en partie grâce à une forte volonté politique. Un rapport du Programme alimentaire mondial (PAM) et de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) (PAM-CEPALC, 2017^[19]) indique que la suralimentation devrait devenir le principal problème économique et social de la région. En effet, conjuguée à un manque d'activité physique, la suralimentation est un facteur majeur de surpoids et d'obésité (Graf et Cecchini (2017^[20])), lesquels résultent du déséquilibre énergétique entre les calories consommées par une personne et les calories dépensées (OMS, 2019^[21]). La suralimentation est source de maladies non transmissibles et n'est pas sans conséquences sur les dépenses de santé publique, la prévalence des décès prématurés et la productivité (Devaux et Sassi, 2015^[22]).

Nettement supérieure aux niveaux moyens mondiaux depuis plus de quarante ans, la prévalence du surpoids et de l'obésité dans la région ALC est comparable à celle que connaissent les pays à revenu élevé (graphique 2.4). En fait, aujourd'hui, cette région se classe en la matière en deuxième position au classement mondial, juste derrière l'Amérique du Nord.

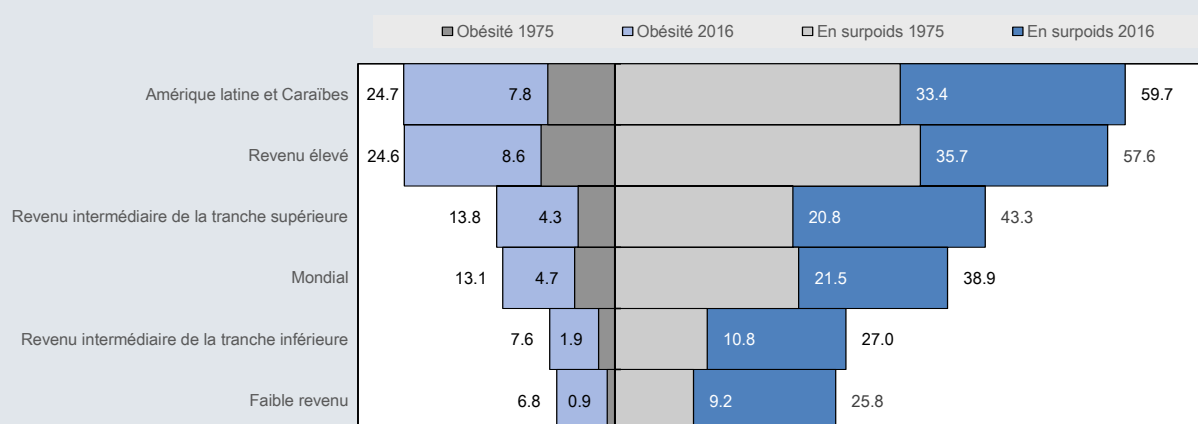
D'après l'OMS (2019^[23]), la prévalence du surpoids dans la région a augmenté régulièrement, passant d'environ 35 % en 1975 à 60 % en 2016, tandis que la prévalence de l'obésité s'est hissée de 8 % à 25 % dans le même temps. Cette tendance à la hausse est observée dans l'ensemble des pays de la région. À l'heure actuelle, c'est Trinité-et-Tobago qui enregistre la plus faible prévalence du surpoids (46 %), et le Mexique, la plus élevée (65 %).

Cet encadré fournit quelques indications sur l'évolution de la composition du régime alimentaire dans la région ALC en se fondant sur les données historiques recueillies pour les Perspectives agricoles. Les Perspectives évaluent la disponibilité énergétique alimentaire par habitant¹ de la région ALC à environ 3 000 calories actuellement, soit une augmentation de 11 % environ par rapport au niveau de 1998 (graphique 2.6.d). Même en prenant en compte les pertes alimentaires au niveau de la transformation, de la vente au détail et des ménages, une telle disponibilité énergétique alimentaire par habitant implique

une consommation moyenne supérieure à la référence de 2 000 calories pour une personne moyenne (OMS, 2019[26]).

L'OMS recommande que la proportion de sucres libres et de matières grasses ne dépasse pas, respectivement, 10 % et 30 % des calories totales consommées. Il semble que les habitudes alimentaires de la région ALC ne concordent pas avec ces préconisations. La part des sucres libres y est largement supérieure, même si elle est passée d'environ 16 % des calories totales disponibles en 1998 à 13 % en 2018 (graphique 2.5.a). C'est le Brésil qui a enregistré la plus forte réduction des sucres libres disponibles, leur part étant passée de 17 % des calories totales en 1998 à quelque 12 % en 2018. Toutefois, cette tendance baissière n'a pas été observée dans tous les pays de la région ALC. Dans certains d'entre eux, on constate une légère hausse, comme en Argentine, où la part des sucres libres disponibles dans le régime alimentaire est passée de 13.5 % à 14 % en 20 ans, tandis que dans d'autres, comme le Mexique, la proportion n'a pas varié.

Graphique 2.4. Prévalence du surpoids ou de l'obésité chez les adultes dans le monde



Note : la prévalence est présentée sous la forme du pourcentage d'adultes en surpoids ou obèses, ce qui signifie qu'ils ont un IMC supérieur à 25 et 30 respectivement. Données agrégées de l'OMS. Les chiffres de l'Amérique latine et des Caraïbes ont été calculés en déduisant les chiffres du Canada et des États-Unis d'Amérique des agrégats de l'OMS sur les Amériques, en utilisant les données démographiques des Nations Unies. L'augmentation de la prévalence au cours de cette période a été globalement constante.

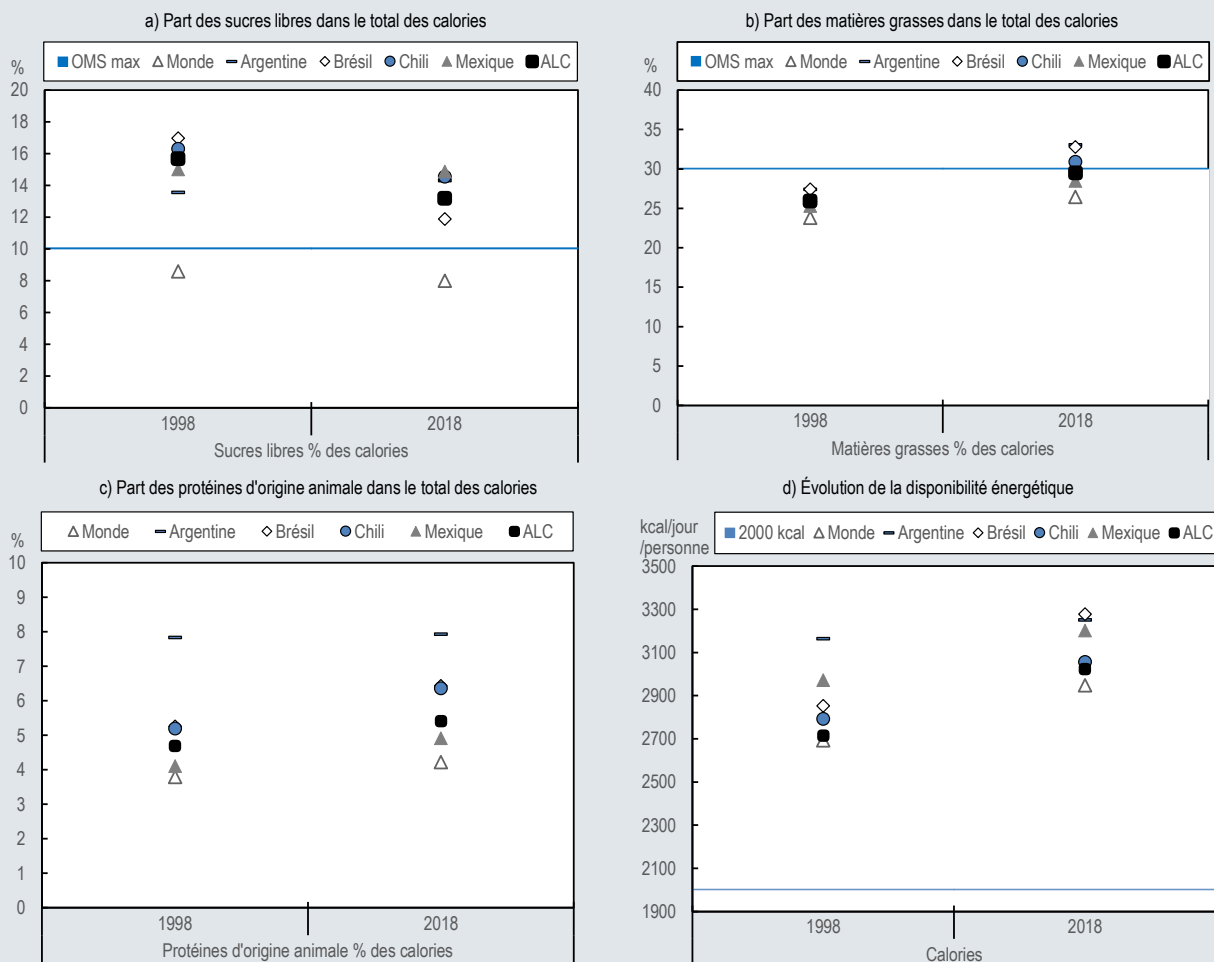
Source : OMS (2019), Nations Unies (2017).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933964338>

Dans la région ALC, le pourcentage de calories disponibles provenant des matières grasses a tendance à augmenter. Il est ainsi passé d'environ 26 % à 29.5 % au cours des vingt dernières années, atteignant presque le seuil maximal de 30 % recommandé par l'OMS. Certains pays de la région tels que l'Argentine, le Brésil et le Chili dépassent déjà ce seuil.

Par ailleurs, il y a vingt ans, la part des calories disponibles provenant des protéines dans la région ALC, qui frôlait 11 %, était similaire à la moyenne mondiale. Toutefois, environ 45 % de ces calories protéiques étaient d'origine animale, alors que la moyenne mondiale n'est que d'un tiers. Le régime de la région, auparavant riche en céréales, racines, tubercules et légumineuses, fait progressivement de plus en plus de place aux protéines animales (graphique 2.5.c).

Graphique 2.5. Gros plan sur la part des matières grasses, des sucres libres et des protéines dans la composition nutritionnelle des régimes alimentaires de la région Amérique latine et les Caraïbes



Note : les sucres libres regroupent le sucre et le sirop de maïs à haute teneur en fructose. Les protéines d'origine animale sont les protéines présentes dans la viande, le poisson, les produits laitiers et les œufs. ALC = Amérique latine et Caraïbes.

Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933964357>

Au vu de la tendance alarmante à la hausse de la prévalence du surpoids et de l'obésité, ainsi que des spécificités des régimes alimentaires de la région ALC, plusieurs pays ont mis en place ces cinq dernières années des mesures visant à modifier le comportement des consommateurs et leurs choix alimentaires. Le tableau 2.2 donne un aperçu des mesures en vigueur dans quatre grands pays de la région : le Brésil, l'Argentine, le Mexique et le Chili. Le classement des mesures dans le tableau reflète l'approche stratégique préconisée pour encourager des choix alimentaires plus sains, du rapport Towards Policies Encouraging Healthier Food, publié dans OECD Food, Agriculture and Fisheries Paper series. Des renseignements ont été recueillis sur les interventions des pouvoirs publics axées sur la

demande, comme la communication d'informations aux consommateurs, ou à l'interface de l'offre et de la demande, visant à modifier le comportement des acteurs de la chaîne alimentaire.

Tableau 2.2. Politiques nutritionnelles en Amérique latine

Pays	Sous-alimentation	Suralimentation							Activités physiques
		Interventions publiques visant la demande			Interventions à l'interface de l'offre et de la demande				
		Communication d'informations publiques		Collaboration public-privé volontaire	Renforcement de la réglementation			Mesures fiscales	
	Recommandations alimentaires	Programmes d'éducation	Modification de la composition des produits	Étiquettes de mise en garde	Encadrement de la publicité	Règles sur la composition de produits mauvais pour la santé			
Argentine	•	•	•	•	•*	•*	•	•	
Brésil	•	•	•	•	•*	•	•	•	
Chili	•	•	•	•	•	•	•	•	
Mexique	•	•	•	•	•	•	•	•	

Note: * Politiques en processus de développement ou de mise à jour.

Source : Secrétariat de l'OCDE à partir d'un examen des mesures (voir l'annexe 2.A).

Le Chili est particulièrement actif dans le domaine de la politique nutritionnelle. Son gouvernement met en œuvre une panoplie de mesures qui fixe des limites à la publicité sur les aliments et boissons transformés ciblant les enfants, et impose un système d'étiquetage nutritionnel sur le devant des emballages signalant les produits alimentaires à teneur élevée en sucre, en gras ou en sel. En 2014, le Mexique a été l'un des premiers pays à créer une taxe sur les aliments en lien avec la santé. Le Brésil a élaboré la loi la plus complète sur la restauration scolaire afin de réduire les aliments ultra-transformés (Popkin and Reardon, 2018_[24]). L'Équateur a été le premier pays de la région à instaurer un étiquetage obligatoire des produits alimentaires utilisant le feu tricolore (Pérez-Escamilla et al., 2017_[25]). Le secteur privé participe également : les entreprises de transformation des aliments s'engagent volontairement à revoir la composition de leurs produits.

L'efficacité de cet engagement public-privé visant à modifier l'environnement alimentaire et à enrayer l'épidémie d'obésité dans la région ALC devra être évaluée à l'avenir.

1. La disponibilité énergétique alimentaire par habitant correspond à la quantité de calories associée à l'utilisation totale des produits agricoles à des fins alimentaires, telle qu'elle est évaluée dans les *Perspectives* (en ajoutant la consommation de fruits et de légumes indiquée dans FAOStat), divisée par le nombre d'habitants. L'utilisation à des fins alimentaires comprend les pertes qui peuvent se produire à différents niveaux de la chaîne alimentaire et n'est pas assimilable à la quantité d'aliments ingérés.

2.3. Perspectives à moyen terme

Les projections qui suivent concernant les marchés agricoles d'Amérique latine et des Caraïbes prennent en compte les déterminants structurels décrits précédemment. Elles pourraient ne pas se vérifier si de nouvelles actions étaient menées pour accroître la productivité, gérer les ressources environnementales de façon durable et rendre la

croissance du secteur agricole plus inclusive. Les réponses stratégiques à apporter à ces enjeux et les actions envisageables sont examinées, au niveau sectoriel, dans la section 2.4.

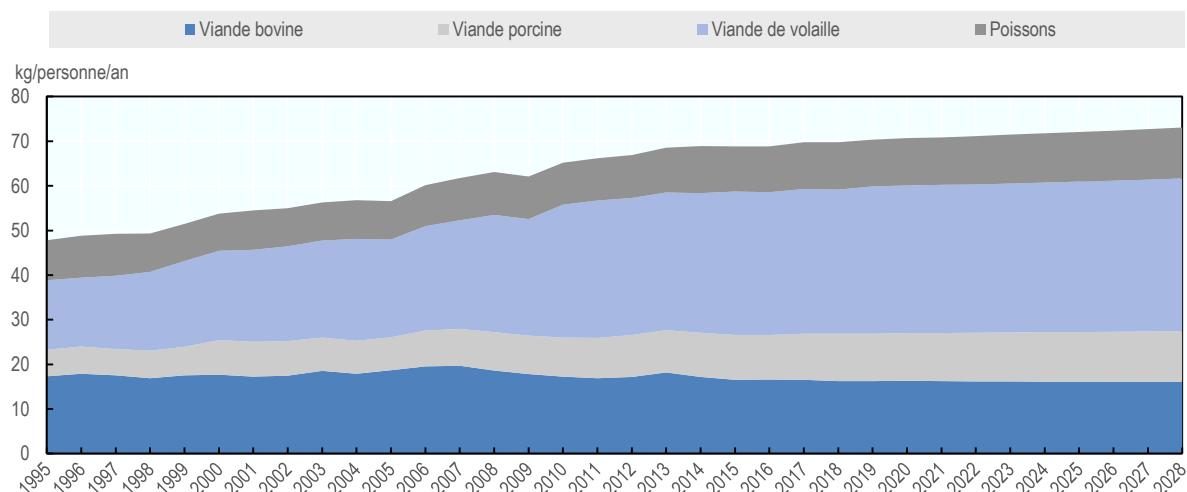
Demande

La demande de produits agricoles et alimentaires latino-américains sera principalement déterminée par l'augmentation de la population et des revenus dans la région et dans ses principaux marchés. Avec 656.6 millions d'habitants, la région ALC représente 8.5 % de la population mondiale totale. L'Amérique du Sud est la sous-région la plus peuplée, avec 65.6 % de la population totale de la région ALC ; l'Amérique centrale et le Mexique représentent 27.6 % de cette population, et les Caraïbes, les 6.7 % restants. La croissance de la population dans la région diminue depuis vingt ans, du fait de la baisse du taux de fertilité, passé de 3.06 naissances par femme en 1995 à 2.12 ces dernières années, et du solde migratoire négatif de la région. En 2005, par exemple, l'émigration vers les pays développés a atteint un pic, avec 1.1 million de personnes, et s'est stabilisée autour de 350 000 émigrants par an ces dernières années. La croissance annuelle moyenne de la population dans la région devrait passer de 1.3 % au cours des deux dernières décennies à 0.8 % au cours de la prochaine. La croissance démographique du Brésil, première économie et pays le plus peuplé (212 millions d'habitants en 2019) de la région, devrait diminuer de moitié au cours des dix ans à venir, s'établissant à 0.6 % par an, contre 1.1 % ces vingt dernières années. Le Mexique (deuxième pays le plus peuplé avec 132 millions d'habitants) verra aussi la croissance de sa population ralentir, passant de 1.4 % par an en 1995-2018 à 1.0 % en 2019-28.

Le PIB réel par habitant de la région ALC devrait progresser en moyenne de 1.9 % par an durant les dix prochaines années, soit 0.3 point de pourcentage de plus que dans les économies de l'OCDE. Cette évolution entraînera une modification de la composition de la demande de produits agricoles et alimentaires de la région ALC. La hausse de la demande de protéines d'origine animale, par exemple, fait partie des changements attendus. En outre, à l'échelle régionale, on peut prévoir une augmentation de la consommation de fruits, de légumes, de viande, de produits laitiers et de poisson par rapport à celle d'aliments de base tels que le maïs (dont la consommation par habitant devrait baisser de 4.3 % en l'espace de dix ans), le blé, le riz et les haricots. La consommation annuelle de produits laitiers dans la région ALC devrait augmenter de 1.2 % dans le cas du beurre, de 1.4 % pour les produits laitiers frais, de 1.8 % pour la poudre de lait entier, et de 2.0 % pour le fromage. Au cours de la prochaine décennie, la consommation de viande bovine et porcine par habitant devrait croître d'environ 10 %, celle de poisson, d'environ 12 %, et celle de volaille, de près de 15 %. Ainsi, d'ici 2028, la consommation de volaille représentera 42.1 % de la consommation totale de viande, avec 34.2 kg par habitant et par an, soit 14.8 points de pourcentage de plus qu'au milieu des années 90. Les consommateurs de la région ALC, qui remplacent assez facilement un type de viande par un autre, devraient réagir au prix avantageux de la volaille par rapport à celui d'autres viandes.

Les biocarburants (principalement l'éthanol et le biodiesel) ont beaucoup contribué à la hausse de la demande de produits agricoles ces vingt dernières années, à l'échelle régionale comme à l'échelle mondiale. La production d'éthanol au Brésil, deuxième producteur et exportateur mondial derrière les États-Unis, est particulièrement dynamique, croissant à un rythme annuel moyen de 5.3 %. Les biocarburants devraient toutefois jouer un rôle relativement moins important vis-à-vis de la demande de produits agricoles dans les dix années à venir.

Graphique 2.6. Consommation de viande par habitant dans la région Amérique latine et les Caraïbes



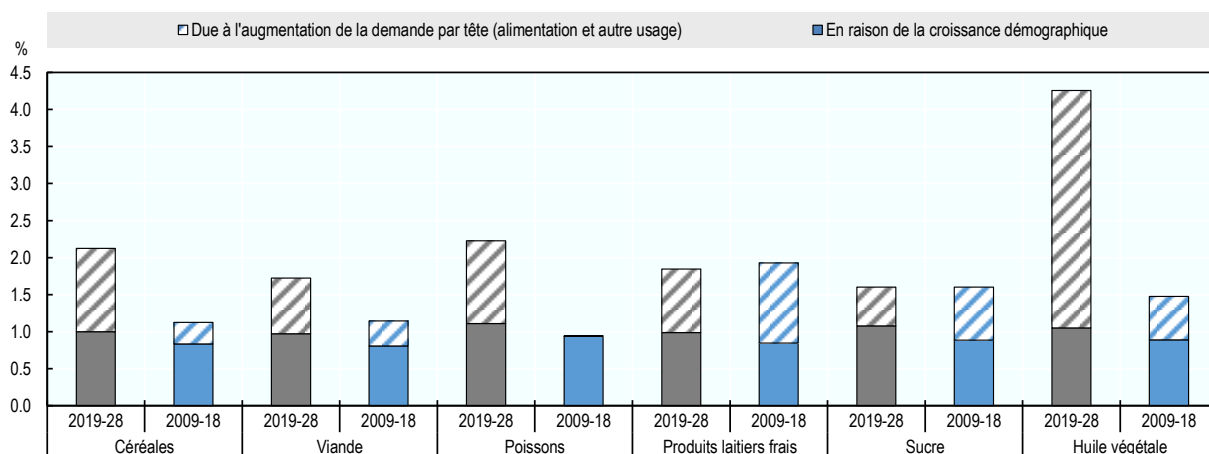
Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933964376>

L'augmentation annuelle moyenne de la consommation de biodiesel et d'éthanol dans la région ALC devrait passer respectivement de 10.8 % et 7.2 % durant la décennie écoulée à 1.6 % et 1.3 % durant la décennie à venir. L'évolution de la politique bioénergétique au plan international déterminera en grande partie l'offre et la demande de biocarburants à l'avenir. D'un côté, les obligations d'incorporation, telles que celles récemment adoptées en Argentine, au Brésil, en Colombie et au Mexique, et les programmes du type RENOVABIO au Brésil stimuleront le marché des biocarburants. De l'autre, le débat qui a vu le jour en Europe sur le caractère durable des biocarburants issus de matières premières alimentaires, dans le cadre duquel des pays comme la Norvège envisagent la suppression du taux d'incorporation de 20 % d'éthanol fixé en 2017, pourrait avoir des répercussions négatives sur le développement du marché (Renewable Energy Policy Network for the 21st century (REN21), 2018^[27]). Ce débat pourrait gagner les pays d'Amérique latine à un moment donné, en particulier ceux qui sont des importateurs nets de céréales et d'oléagineux.

Alors que la croissance de la demande de produits agricoles et alimentaires latino-américains devrait ralentir, les pays qui ont des partenaires commerciaux diversifiés ou qui sont le plus à même de répondre aux besoins des pays où la demande alimentaire restera dynamique (Afrique subsaharienne, Inde, République populaire de Chine – ci-après la « Chine ») seront moins touchés. En outre, l'appréciation possible du yuan chinois et de la roupie indienne pourrait stimuler la demande d'exportations agricoles latino-américaines. Les projections macroéconomiques de référence du modèle Aglink-Cosimo prévoient une dépréciation du yuan de 11.2 % et une dépréciation de la roupie de 22.7 % à l'horizon 2028.

Graphique 2.7. Croissance annuelle de la demande des principaux groupes de produits dans la région Amérique latine et Caraïbes



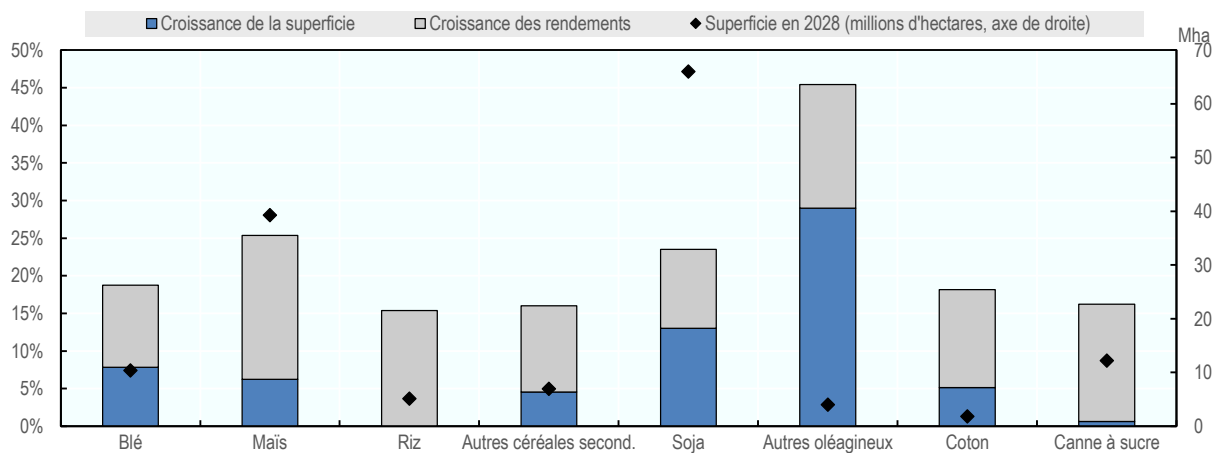
Note : la contribution de la croissance démographique est calculée en partant de l'hypothèse que la demande par habitant reste à son niveau de la dernière année de la décennie précédente. Les taux de croissance renvoient à la demande totale (alimentation humaine, alimentation animale et autres utilisations).

Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933964395>

Production

Graphique 2.8. Sources de croissance de la production végétale de la région Amérique latine et Caraïbes



Note : le graphique ventile la croissance totale de la production (2016-18 à 2028) entre croissance de la superficie récoltée et croissance des rendements moyens de la région Amérique latine et les Caraïbes.

Source : OECD/FAO (2018), « OECD-FAO Agricultural Outlook », OECD Agriculture statistics (database), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-en>.

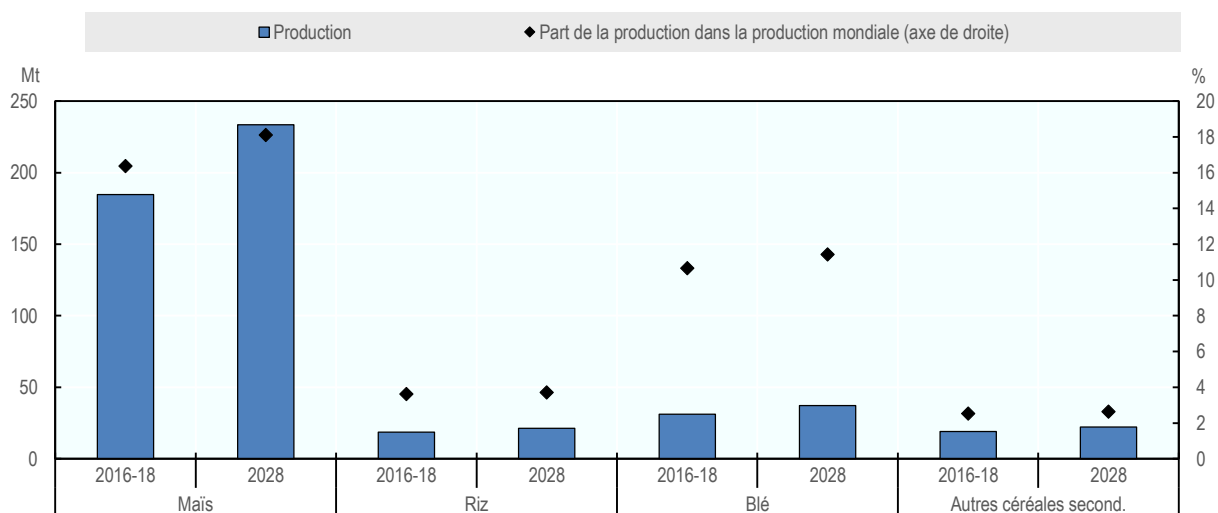
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933964414>

Céréales

L'Argentine et le Brésil sont les principaux producteurs céréaliers de la région. En 2016-18, ces deux pays représentaient environ la moitié de la production totale de céréales secondaires et de riz de la région ALC, 75.1 % de celle de maïs, et 77.8 % de celle de blé. Le maïs est un aliment de base essentiel du régime mexicain, mais au cours des vingt dernières années, la part du Mexique dans la production totale de maïs de la région ALC a diminué de près de 10 points de pourcentage pour s'établir à 15.2 % actuellement. Une évolution similaire a été observée en ce qui concerne la production mexicaine de céréales secondaires (principalement du sorgho) : la part du pays dans la production totale de la région ALC a chuté de 11.7 points de pourcentage, passant de 42.9 % à 31.2 %. Bien que très concentrée, la répartition de la production de blé est restée relativement stable durant les deux dernières décennies.

La croissance de la production céréalière devrait ralentir au cours des dix prochaines années, avec des taux annuels de croissance réduits de moitié par rapport à ceux observés ces vingt dernières années pour les principaux pays producteurs de céréales. D'ici 2028, la région ALC devrait produire 233.5 Mt de maïs (18 % du total mondial), 22.1 Mt de céréales secondaires (3 % du total mondial), 21.4 Mt de riz (4 % du total mondial) et 37.3 Mt de blé (11 % du total mondial).

Graphique 2.9. Production céréalière dans la région Amérique latine et Caraïbes



Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933964433>

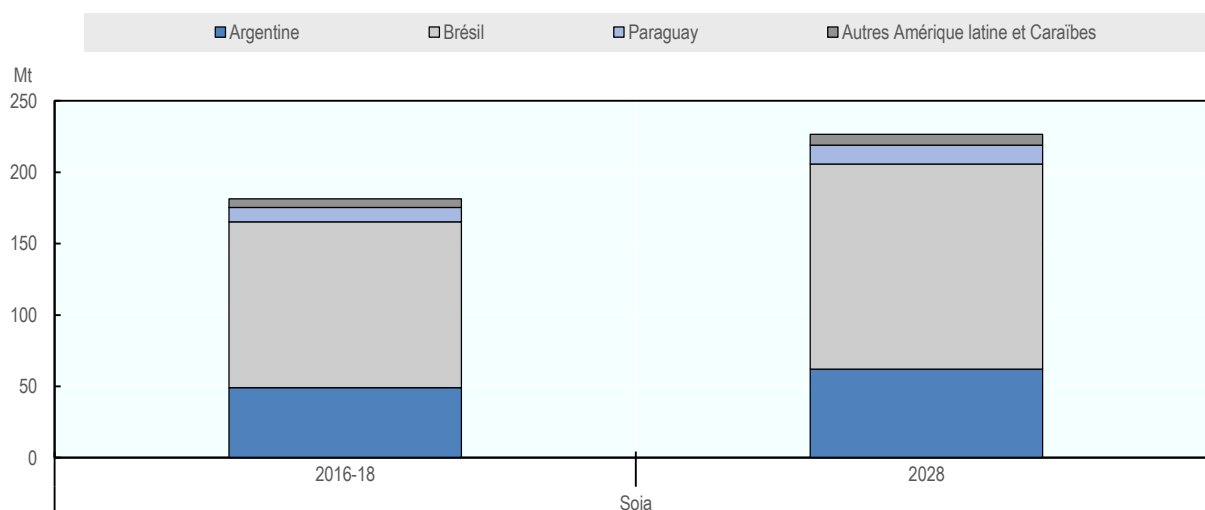
Oléagineux et huile végétale

La production de soja est particulièrement dynamique en Amérique du Sud, notamment en Argentine, au Brésil et au Paraguay, où l'amélioration des rendements due aux innovations technologiques s'est accompagnée d'un accroissement des superficies. Ces pays ont respectivement mis en culture 12.7, 22.0 et 2.6 millions d'hectares supplémentaires de soja entre 1995-97 et 2015-17. Entre 1995-97 et 2016-18, la production de soja de l'Argentine, du Brésil et du Paraguay réunis a augmenté de 300 %. Cette hausse rapide est due en grande partie à l'agrandissement des superficies récoltées, qui ont progressé de 5.1 % par an alors

que les rendements croissent de 1.3 % par an. Ces trois pays représentent actuellement 96.6 % de la production totale de soja de la région.

La production de soja continuera à progresser au cours de la prochaine décennie, et la surface consacrée à cette culture devrait encore croître au détriment des pâturages, même si un tiers de cette augmentation proviendra des systèmes de double culture. Cependant, le taux annuel de croissance de la production dans l'ensemble de la région devrait diminuer, passant de 6.9 % au cours des deux dernières décennies à 2.8 % au cours de la prochaine. Au cours des vingt dernières années, la croissance de la production d'huile végétale a été relativement modeste (137 %) dans l'ensemble de la région, mais dynamique en Amérique centrale et dans les Caraïbes (370 %) en raison de l'accroissement rapide de la superficie consacrée à l'huile de palme. La production d'huile végétale est légèrement moins concentrée dans la région ALC : l'Argentine et le Brésil en fournissent chacun 34 % (principalement du soja), le Mexique et la Colombie, 7.2 % et 7.0 % respectivement, et l'Amérique centrale et les Caraïbes, 7.5 %. La production d'huile végétale devrait croître de 26.8 % d'ici 2028.

Graphique 2.10. Répartition de la production de soja dans la région Amérique latine et les Caraïbes



Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933964452>

Légumineuses

Les légumineuses, principalement les haricots, constituent une part importante du régime alimentaire de plusieurs pays de la région ALC. La production de légumineuses a enregistré une croissance globale modeste (30 %) dans cette région durant les deux décennies écoulées, mais elle a été relativement dynamique en Amérique centrale et dans les Caraïbes (162.6 % entre 1995-97 et 2016-18), soutenue par les programmes publics mis en place à la suite de la crise alimentaire mondiale de 2007-08. C'est ainsi que la part des pays d'Amérique centrale et des Caraïbes dans la production totale de légumineuses de la région ALC a augmenté de 10 points de pourcentage, passant de 9.2 % à 18.6 % au cours des vingt dernières années. Le Brésil et le Mexique représentent respectivement 41.2 % et 24.8 % de la production totale de légumineuses. Au cours de la prochaine décennie, les tendances de

la production devraient être analogues à celles observées dans le passé, avec un taux de croissance moyen de 1.3 % par an pour la région ALC dans son ensemble, selon les estimations.

Coton

La production de coton de la région ALC a doublé ces vingt dernières années. Le Brésil domine le secteur, avec 78.4 % de la production totale en 2016-18, suivi par le Mexique, qui est parvenu à faire passer sa part de 5.8 % en 2000-02 à 11 % en 2016-18, et par l'Argentine, avec une part de 8.8 %. Le Brésil est le cinquième producteur de coton, avec environ 6 % du total mondial, et ses exportations de coton représentent environ 10 % du total mondial. Au cours des dix prochaines années, la production de coton de la région ALC devrait progresser de 0.9 % par an, soutenue par la demande croissante de fibre et les prix relatifs du coton, devenus récemment avantageux par rapport aux cultures concurrentes telles que le blé, le soja, le maïs et la canne à sucre. Néanmoins, cette croissance sera inférieure de 3.5 points de pourcentage à celle des deux décennies écoulées. La part des exportations brésiliennes dans les exportations mondiales totales devrait atteindre 14.7 % à l'horizon 2028.

Sucre

Comme dans d'autres pays en développement, la consommation de sucre par habitant continuera de progresser dans les pays de la région ALC. Consécutives aux évolutions socioéconomiques, la hausse de la demande d'aliments transformés stimulera la production et contribuera donc à la croissance annuelle moyenne attendue de 2.6 % au cours des dix prochaines années. Le Brésil restera le principal producteur de sucre de la région ALC, avec une part de 62.4 % de la production totale d'ici 2028, d'après les prévisions, suivi par les pays d'Amérique centrale et des Caraïbes (13.6 % du total) et le Mexique (9.5 % du total). Cependant, après avoir dominé la production mondiale de sucre pendant 15 années consécutives, le Brésil sera dépassé par l'Inde en 2019. Avec l'affectation de volumes de canne supplémentaires à la production d'éthanol, la part du Brésil dans les exportations mondiales de sucre devrait passer de 38.7 % en 2016-18 à 37.6 % en 2028.

Racines et tubercules

La production de racines et de tubercules dans la région ALC a affiché une croissance relativement lente (13.8 % sur les vingt dernières années) par rapport aux autres produits agricoles. Le Brésil est le principal producteur de racines et de tubercules de la région, mais la superficie qu'il consacre à ces produits a diminué de 15.6 % ces vingt dernières années, et sa part dans la production de racines et de tubercules de la région est passée de 56.9 % à 46.0 %. Parallèlement, la part des pays d'Amérique centrale et des Caraïbes ainsi que du Pérou a augmenté de cinq points de pourcentage pour atteindre respectivement 10.3 % et 11.4 % du total en 2016-18. La production de racines et tubercules devrait croître en moyenne de 1.4 % par an au cours de la décennie à venir.

Café

Le Brésil est le premier producteur et exportateur mondial de café, tandis que la Colombie, le Honduras, le Pérou et le Mexique figurent parmi les dix plus grands producteurs. Cinq pays d'Amérique latine font partie des dix principaux exportateurs de café. Si la superficie récoltée en café est demeurée relativement stable au Brésil ces vingt dernières années, en Colombie et au Mexique, en revanche, elle a diminué respectivement de 6.0 % et 9.8 %. À

l'inverse, cette superficie a plus que doublé au Honduras et au Pérou. Ces évolutions de la production dans la région ont repositionné les pays sur les marchés d'exportation. La part du Brésil est passée de 23 % à 29 % au cours des deux dernières décennies, tandis que celle de la Colombie a perdu huit points de pourcentage, tombant de 17 % à 9 %. Le Mexique représentait 5 % des exportations mondiales de café il y a vingt ans, mais il ne fait plus partie des exportateurs nets aujourd'hui. Le Guatemala reste l'un des principaux exportateurs mondiaux de café, avec une part de marché de 3 % (deux points de moins qu'il y a vingt ans). Le Costa Rica n'est plus un exportateur majeur, tandis que le Honduras et le Pérou s'adjugent respectivement 4 % et 3 % des exportations. Les pays d'Amérique latine continueront de jouer un rôle important sur les marchés mondiaux du café, malgré une présence accrue des fournisseurs asiatiques. La hausse de la consommation sur les marchés émergents tels que la Chine, la Fédération de Russie et la Corée, ainsi que dans les pays exportateurs actuels tels que l'Inde, l'Indonésie et le Viet Nam devraient permettre de valoriser le potentiel de production favorable de la région. Toutefois, pour maintenir leur part de marché, les producteurs de café d'Amérique latine devront composer avec la modification des conditions climatiques, qui rendra certaines régions inadaptées à la production de café et qui favorisera la propagation d'organismes nuisibles et de maladies, comme la rouille orangée du caféier (Sänger, 2018^[28]).

Fruits et légumes

Stimulées par les accords de libre-échange (ALE), la production et les exportations de fruits et de légumes de la région ALC ont considérablement progressé, la majeure partie étant destinée aux États-Unis et au Canada. Le Mexique est de longue date le principal fournisseur de fruits et de légumes de son voisin du nord, mais les pays d'Amérique centrale et le Chili, à la faveur de leur ALE avec les États-Unis, jouent également un rôle de plus en plus important sur le marché des importations de fruits et de légumes d'hiver de ce pays. En 2017, le Mexique, le Pérou, le Guatemala et le Costa Rica représentaient 75.4 % des importations totales de légumes frais des États-Unis. Dans le cas des fruits frais, neuf pays d'Amérique latine assuraient 92.3 % des importations totales des États-Unis, les principaux fournisseurs étant le Mexique, le Chili, le Guatemala et le Costa Rica. Au cours des vingt dernières années, la superficie récoltée en fruits et légumes du Mexique a augmenté de 26.2 %, atteignant 1.9 million d'hectares en 2015-17, contre 42.2 % au Chili et 45.8 % en Amérique centrale. La production et les exportations traditionnelles de fruits et de légumes de la région (tomates et avocats mexicains, raisin et pêches chiliennes, bananes et ananas centraméricains, par exemple) ont fortement progressé et se sont diversifiées, incluant notamment des cerises et des canneberges chiliennes, des aubergines, des piments et des poivrons centraméricains, ainsi que des myrtilles et des framboises mexicaines. Grâce à des conditions climatiques favorables, et compte tenu de sa forte intensité de main-d'œuvre, la production de fruits et de légumes des pays de la région ALC pourrait continuer à bénéficier d'un avantage comparatif à l'avenir, avantage qui pourrait être encore renforcé avec l'amélioration des techniques de stockage, de l'infrastructure et des pratiques de production.

Encadré 2.3. Bananes et fruits tropicaux en Amérique latine et dans les Caraïbes

Les bananes et les fruits tropicaux¹ constituent des produits agricoles de plus en plus importants à la fois pour la sécurité alimentaire et pour la croissance du secteur rural de l'Amérique latine et des Caraïbes (ALC). Majoritairement cultivés dans les zones tropicales, ces fruits sont avant tout des sources de calories et nutriments vitaux qui

permettent de répondre facilement aux besoins croissants des consommateurs de la région. Au-delà des marchés intérieurs, le commerce international de bananes et de fruits tropicaux devient une source de recettes d'exportation de plus en plus importante pour de nombreux pays producteurs de la région ALC. La croissance rapide de la demande sur des marchés d'importation en plein essor soutient des prix à l'exportation élevés pour la majorité des fruits tropicaux, ce qui, dans une perspective de diversification des exportations, les place en bonne position face aux produits agricoles de moindre valeur.

Disposant d'abondantes ressources en terres offrant des conditions agroclimatiques très propices aux cultures tropicales, la région ALC est la deuxième zone de production de bananes et de fruits tropicaux à l'échelle mondiale derrière l'Asie. Entre 2016 et 2018, elle a représenté environ 25 % de la production mondiale totale en moyenne, soit à peu près 54 Mt. Parmi tous les fruits, la banane est la production la plus importante de la région, moyennant un volume annuel d'environ 30 Mt. Avec une consommation annuelle de 55 kg de bananes et de fruits tropicaux par habitant, la région ALC figure également parmi les principaux consommateurs mondiaux.

Le volume élevé des échanges de bananes et de fruits tropicaux non transformés, frais et séchés de la région est révélateur de son importance dans l'offre mondiale de fruits. Aidée par sa proximité avec les États-Unis d'Amérique, l'un des plus gros importateurs mondiaux de fruits, la région ALC s'est affirmée comme le principal fournisseur mondial de bananes et de fruits tropicaux au cours des dernières décennies, représentant environ 80 % des expéditions mondiales de bananes, d'ananas, de papayes et d'avocats, et à peu près 50 % des exportations mondiales de mangues en moyenne.

En raison de la forte hausse de la demande mondiale, le rythme de croissance des exportations de bananes et de fruits tropicaux de la région est plus rapide que celui de la production ces dix dernières années. S'appuyant sur un secteur important, implanté localement de longue date – de nombreux fruits tropicaux étant originaires de la région –, des entreprises nationales et multinationales ont investi lourdement afin de tirer parti des perspectives de hausse des exportations. Alors que la commercialisation des bananes et des ananas est bien établie, des possibilités d'expansion substantielle se sont récemment ouvertes pour les autres fruits tropicaux, à l'égard desquels les consommateurs affichent un intérêt qui croît rapidement.

Selon les estimations, les expéditions totales des cinq fruits combinés auraient atteint environ 21 Mt en moyenne sur la période de trois ans allant de 2016 à 2018. Lorsqu'on évalue les échanges nets de bananes et de fruits tropicaux par région, la région ALC se classe résolument au premier rang des fournisseurs des pays développés. Approximativement 86 % des importations d'ananas de l'UE proviennent du Costa Rica, et environ 70 % de celles de bananes viennent de l'Équateur, de la Colombie et du Costa Rica. La quasi-totalité des importations de bananes et d'avocats des États-Unis provient de la région ALC, le Guatemala et le Mexique étant respectivement les principaux fournisseurs.

Si les fruits tropicaux jouent un rôle relativement réduit dans les échanges agricoles globaux en volume, leur valeur unitaire moyenne élevée à l'exportation, nettement supérieure à 1 000 USD par tonne, en fait la catégorie de fruits la plus intéressante en valeur absolue, derrière les bananes. D'après les estimations, la valeur totale des exportations de bananes et de fruits tropicaux de la région ALC serait de l'ordre de 15.5 milliards USD en 2016-2018, dont environ 6 milliards USD proviennent des bananes, et 3.54 milliards USD des avocats². Dans certains des principaux pays producteurs, les recettes des exportations

de bananes et de fruits tropicaux représentent une part significative de la valeur ajoutée de l'agriculture. Par exemple, les exportations de fruits tropicaux du Costa Rica constituent environ un tiers du total des recettes de ses exportations de produits agricoles.

Outre le fait qu'ils contribuent aux recettes des exportations, les échanges de fruits tropicaux génèrent des revenus substantiels pour les petits producteurs de la région, sous réserve de conditions commerciales équitables et inclusives. Selon les estimations, au Mexique, 80 % des avocats sont cultivés par des petits exploitants qui disposent de 5 ha ou moins. En outre, dans de nombreuses zones de production de la région ALC, les fruits tropicaux continuent d'être cultivés principalement sur des exploitations de subsistance plutôt que sur des exploitations commerciales, apportant ainsi une contribution vitale à la sécurité alimentaire.

Perspectives³

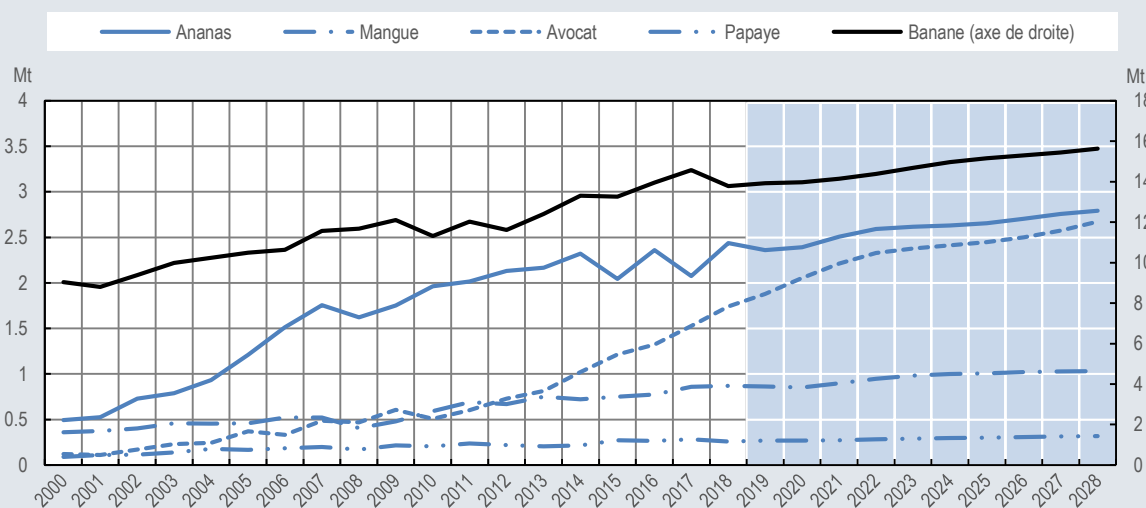
Soutenue par la croissance de la population mondiale, la hausse des revenus par habitant dans de nombreuses régions consommatrices et la modification des régimes alimentaires qui en découle, la production de bananes et de fruits tropicaux en Amérique latine et dans les Caraïbes devrait progresser de 1.4 % par an dans les dix ans à venir. La production totale combinée devrait croître de 9 Mt pour atteindre 63 Mt à l'horizon 2028, les bananes représentant 50 % de l'offre totale. Du fait de la hausse de la demande, l'augmentation de la production de fruits tropicaux devrait être stimulée par de fortes marges bénéficiaires et la croissance tendancielle du rendement des cultures, à mesure que le secteur devient plus commercial. Dans la région, les principaux fournisseurs de bananes et de fruits tropicaux sont le Brésil, la Colombie, le Costa Rica, l'Équateur, le Guatemala et le Mexique.

En parallèle, l'évolution des préférences, propice à une plus grande consommation de fruits tropicaux dans les régions développées, en particulier dans le cas de l'avocat, devrait favoriser la poursuite de l'expansion des échanges. Globalement, les exportations de bananes et de fruits tropicaux de la région ALC devraient progresser de 1.7 % par an entre 2019 et 2028 pour atteindre 23 Mt. La région ALC restera de loin le principal fournisseur mondial de bananes et de fruits tropicaux, sa part dans le commerce mondial restant proche de 80 % à l'horizon 2028 selon les projections. Toutefois, s'agissant du volume total des importations, la part des pays développés devrait légèrement diminuer à moyen terme. En effet, les importations de la Chine devraient croître plus rapidement, sous l'effet de l'augmentation des revenus par habitant et, par ricochet, de l'évolution des goûts des consommateurs, qui se tourneront davantage vers les fruits tropicaux, en particulier l'avocat.

L'accroissement de la production de bananes et de fruits tropicaux obéira en grande partie à la demande. Sauf en ce qui concerne les bananes, secteur où la demande se rapproche de la saturation dans de nombreux pays, la demande par habitant progresse surtout dans les pays où elle était faible au départ. Outre la croissance de la population, le principal déterminant de la hausse de la demande de fruits sera l'évolution des préférences des consommateurs, du fait de l'augmentation des revenus par habitant, dans la région comme sur les marchés d'importation clés. La meilleure connaissance des bienfaits nutritionnels des fruits tropicaux, notamment des avocats et des mangues, qui sont souvent classés dans la catégorie des « superfruits », jouera un rôle fondamental dans cette évolution. Dans les pays à revenu élevé, la préférence de plus en plus marquée pour les fruits tropicaux sera soutenue non seulement par leur plus grande disponibilité, mais aussi par le nouveau regard

porté sur les effets sur la santé de la consommation de sucre raffiné, les fruits, dont les fruits tropicaux, étant de plus en plus considérés et promus comme une alternative plus saine.

Graphique 2.11. Exportations nettes de bananes et de fruits tropicaux de la région Amérique latine et Caraïbes



Source : FAO (2019).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933964471>

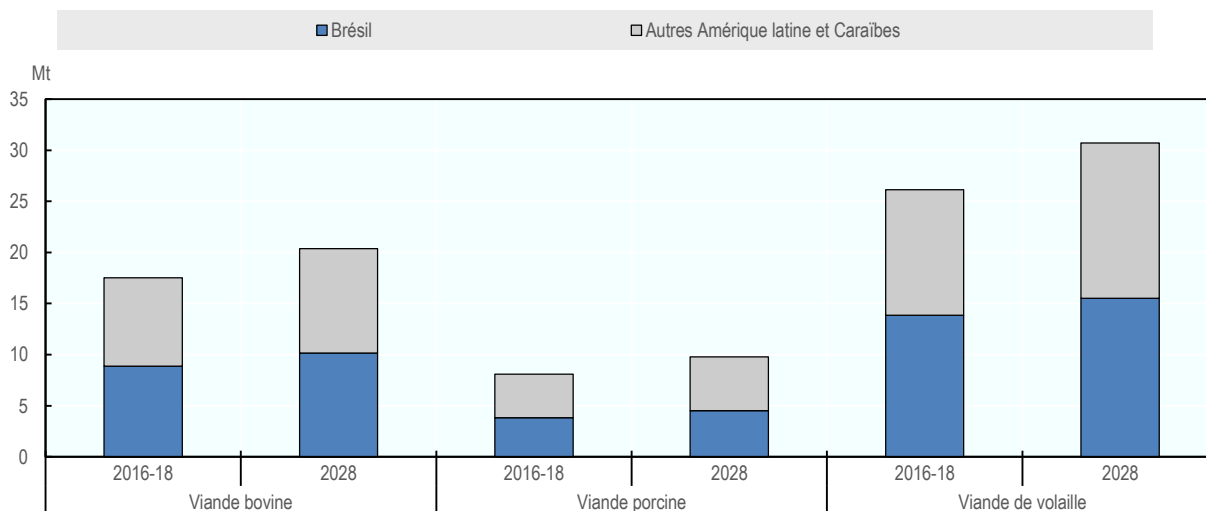
Les projections confirment l'idée que les bananes et les fruits tropicaux feront partie des productions agricoles enregistrant la plus forte expansion. À ce titre, ils méritent l'attention des décideurs en quête des sources de croissance économique, de nutriments et de réduction de la pauvreté dans les zones rurales. Ces projections se vérifieront en particulier dans les pays de la région ALC, qui fournissent une grande partie de l'excédent de demande mondiale des produits en question. Cependant, la menace du changement climatique et des phénomènes météorologiques imprévisibles et extrêmes qui lui sont associés plane sur le secteur, étant donné que de nombreuses zones de production de la région ALC, notamment celles situées dans les Caraïbes, sont de ce point de vue très vulnérables. Les répercussions environnementales préjudiciables du défrichage, de la déforestation et l'irrigation, entre autres, de même que les risques dus notamment aux ravageurs et aux maladies, font peser un stress supplémentaire sur la production et les échanges, menaçant non seulement la sécurité alimentaire de la région, mais aussi la viabilité commerciale du secteur. Les tensions commerciales, les restrictions phytosanitaires, la volatilité des coûts de transport et la tendance à la hausse des prix sur les marchés d'importation sont eux aussi des écueils sur le chemin pouvant mener le secteur à un développement durable en Amérique latine et dans les Caraïbes.

1. Les fruits tropicaux inclus dans cette analyse sont les ananas, les mangues, les avocats et les papayes.
2. Selon la valeur notifiée des exportations de la région.
3. Les projections dépendent d'hypothèses essentielles au sujet de la croissance de facteurs déterminants tels que les revenus, la population et le coût des intrants, ainsi que de conditions particulières entourant la production de fruits tropicaux dans le secteur rural. Ces conditions comprennent notamment les coûts d'opportunité de la terre, qui dépendent eux-mêmes des prix d'autres produits agricoles, des activités rurales et de la structure de la propriété. Les conditions agricoles également susceptibles d'influer sur le secteur ont été tirées des Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2019-28.

Viande

La production animale a également enregistré une forte progression dans la région ALC : au cours des vingt dernières années, la production de viande bovine a augmenté de 33 %, celle de viande porcine, de 111 %, et celle de volaille, de 302 %, sous l'effet non seulement du développement de l'élevage avicole, porcine et bovin, mais aussi de l'innovation technologique dans tous les secteurs de l'élevage.

Graphique 2.12. Production animale en Amérique latine et dans les Caraïbes



Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933964490>

La croissance annuelle moyenne de la production de viande bovine ralentira légèrement dans les dix prochaines années, s'établissant à 1.2 % au lieu de 1.4 % au cours des deux dernières décennies. Ce ralentissement est moins important que celui de la demande intérieure, étant donné qu'une part croissante de la production de la région ALC sera destinée à l'exportation. Comme dans d'autres régions, on s'attend à ce que la croissance de la demande par habitant diminue à mesure que les revenus augmentent. Le Brésil restera le principal producteur de viande bovine de la région : avec une augmentation prévue de deux millions de tonnes, la production brésilienne représentera 56.9 % de la production totale de viande bovine de la région ALC d'ici 2028. La production de viande porcine et de volaille continuera d'être plus dynamique que celle de viande bovine, progressant au rythme de 2.2 % par an dans les dix ans à venir. La part du Brésil dans la production totale de viande porcine et de volaille devrait se maintenir autour de 50 % au cours de la prochaine décennie.

Produits laitiers

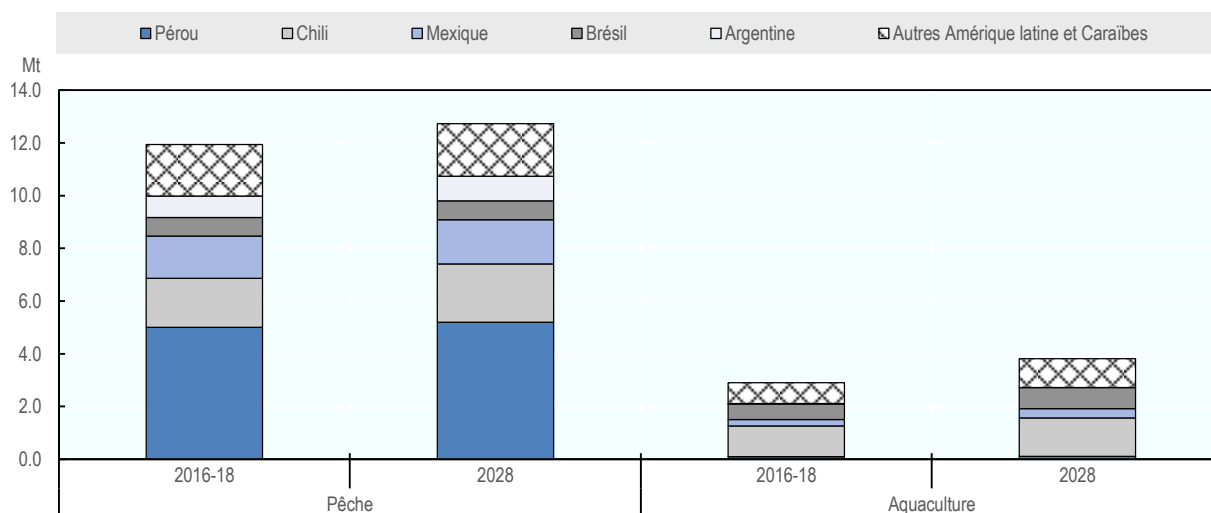
La production de produits laitiers frais devrait se redresser durant les dix années à venir, augmentant de 1.4 % par an, soit 0.6 point de pourcentage de plus qu'au cours des deux dernières décennies, sous l'effet d'une forte demande intérieure. La croissance de la production de produits laitiers frais sera en grande partie attribuable aux pays du cône Sud et au Brésil, car elle restera stationnaire dans le reste de la région. La production de beurre stagnera également au cours des dix prochaines années, tandis que la production de fromage croîtra de 1.2 % par an. Dans les pays du MERCOSUR, la production de lait entier en poudre devrait poursuivre sur sa lancée en progressant d'environ 3 % par an dans les dix années à venir. Globalement, la région restera toutefois importatrice nette de produits laitiers, sauf dans le cas de la poudre de lait entier.

Pêche et aquaculture

Importantes sources de protéines, moyen de subsistance de millions de ménages et génératrices de recettes d'exportation, la pêche et l'aquaculture jouent un rôle notable dans la région. Le Pérou, le Chili, le Mexique, le Brésil et l'Argentine sont les principaux producteurs de la zone. Si les captures marines sont restées relativement stables dans le monde ces dix dernières années, celles des pays d'Amérique latine et des Caraïbes ont considérablement diminué, nonobstant un certain redressement en 2017 et 2018 ((FAO), 2019[29]). Particulièrement manifeste au Pérou et au Chili, principaux producteurs d'Amérique latine, cette tendance à la baisse est surtout imputable à la mise en œuvre de plans de gestion plus stricts, ainsi qu'aux variations du climat (dus notamment à *El Niño*). Dans certains cas, l'aggravation de la surexploitation ne lui est pas étrangère (Food and Agriculture Organization of the UN (FAO) Barange.M et al. (Eds.), 2018B[30]). Le phénomène *El Niño* explique la chute des prises d'anchois au Pérou et au Chili, lesquelles représentent, dans le cas du Pérou, plus de 75 % des captures marines totales. Contrairement à la pêche en mer, l'aquaculture a enregistré une croissance régulière au cours de la décennie écoulée, à l'échelle mondiale et dans la région. Toutefois, l'Amérique latine et les Caraïbes ne représentent que 3.4 % de la production aquacole mondiale (le Chili assure à lui seul 38.3 % de la production aquacole régionale) (Food and Agriculture Organization of the UN (FAO), 2018[31]).

La production devrait croître de 12 % au cours de la prochaine décennie dans la région ALC. C'est au Paraguay, au Chili et au Brésil que son augmentation sera la plus prononcée (30 %, 21% et 17%, respectivement), et au Pérou qu'elle sera la plus modeste (4 %) sur la décennie. L'aquaculture, qui représente aujourd'hui moins de 20 % de la production totale de poisson de la région (contre 46.8 % à l'échelle mondiale) est appelée à prendre une importance croissante dans la production totale en raison de son fort potentiel d'expansion par rapport aux captures marines. Globalement, la région restera exportatrice nette de produits halieutiques et aquacoles, le Pérou et le Chili faisant partie des principaux exportateurs mondiaux de farine et huile de poisson, et le Chili des principaux exportateurs de saumon.

Graphique 2.13. Production de l'aquaculture et pêche de la région Amérique latine et Caraïbes



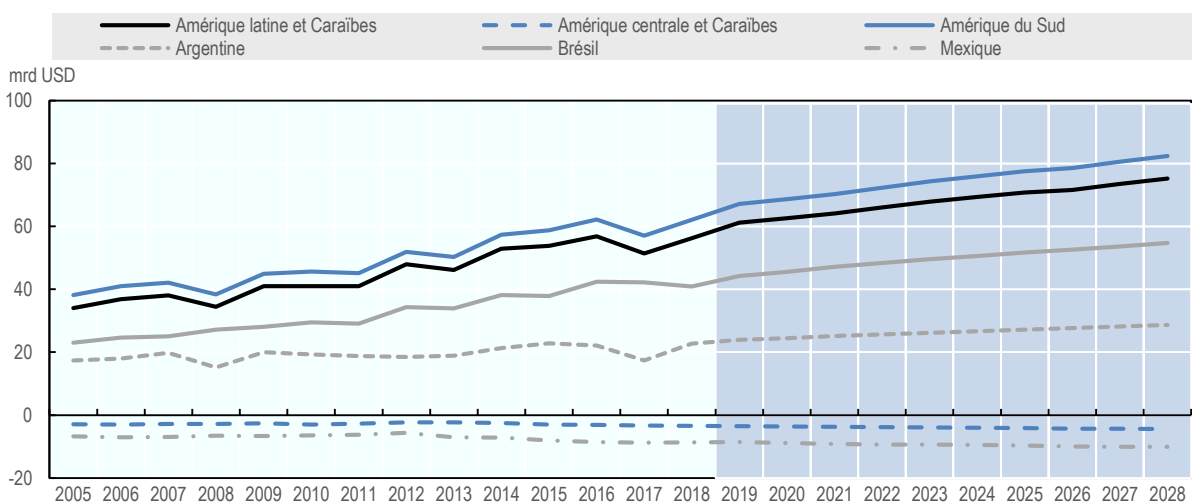
Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933964509>

Échanges

Malgré le ralentissement de la croissance du volume des échanges agricoles mondiaux ces vingt dernières années, la région de l'Amérique latine et des Caraïbes a vu ses exportations agricoles progresser régulièrement, dépassant les autres régions du monde. L'excédent commercial agricole de la région ALC a augmenté, passant de 12 milliards USD en 1996-98 à 54 milliards USD en 2016-18. Cette évolution est à comparer aux déficits commerciaux agricoles enregistrés par l'Afrique subsaharienne (17.3 milliards USD en 2016-18) et l'Asie du Sud-Est (71.6 milliards USD en 2016-18). Le Brésil et l'Argentine continuent de jouer un rôle de premier plan en tant qu'exportateurs mondiaux de soja, de maïs, d'huiles végétales, de sucre, de volaille et de viande bovine. La part des exportations dans la production intérieure est particulièrement élevée pour les oléagineux (46 %), le blé (48 %) et le sucre (56 %) (graphique 2.14). Le Brésil se positionne comme le troisième exportateur mondial de produits agricoles, avec des exportations atteignant 79.3 milliards USD en 2017. L'Argentine se classe au dixième rang, avec des exportations agricoles s'élevant à 35 milliards USD. Bien que leur valeur soit bien plus faible que celle de l'Argentine ou du Brésil, les exportations agricoles du Chili ont triplé au cours des deux dernières décennies et ses produits comme les petits fruits, les pommes, les pêches, les prunes, la volaille et le saumon sont de plus en plus présents sur des marchés mondiaux variés. Les exportations de fruits (avocats compris), de légumes et de café centraméricaines et mexicaines affichent également un dynamisme remarquable. En 2016, après près de quarante ans de déficit commercial agricole continu (sauf pendant la crise mexicaine de 1985-87), le Mexique est devenu exportateur net de produits agroalimentaires et le principal fournisseur de ces produits aux États-Unis, dépassant le Canada et l'Union européenne. Au cours de la décennie à venir, les exportations de sucre de la région ALC devraient progresser de 6.9 %, celles de blé et de riz, de 23.1 % et de 24.0 % respectivement, et les celles d'huiles végétales, de 40.5 %.

Graphique 2.14. Balance des échanges agricoles par sous-région de la zone Amérique latine et Caraïbes, en valeur constante



Note : exportations nettes (exportations moins importations) des produits agricoles pris en compte dans les Perspectives agricoles, mesurées en dollars constants de 2004-06.

Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933964528>

La région ALC devient également un fournisseur mondial important de produits d'élevage. La production animale et les exportations de viande ont augmenté assez rapidement : les exportations de viande bovine sont passées de 1.2 à 3.2 Mt entre 1995-97 et 2016-18, celles de volaille ont crû de 639 % durant la même période, atteignant 4.7 Mt en 2016-18, et celles de viande porcine, qui étaient modestes au milieu des années 1990, ont presque été multipliées par douze, frôlant 1 Mt en 2016-18. Le Brésil est le principal exportateur de viande de la région, avec une part de 45 % des exportations totales de viande bovine, de 65 % de celles de viande porcine, et de 91.6 % de celles de volaille. Les autres grands exportateurs de viande de la zone, loin derrière le Brésil, sont l'Argentine, le Chili et le Mexique. Dans les dix années à venir, la croissance annuelle des exportations de viande, qui était à deux chiffres pour la viande porcine et la volaille, ralentira pour s'établir autour de 2 % pour la viande bovine et la volaille, et de 2.5 % pour la viande porcine. Ainsi, d'ici la fin de l'année 2028, les exportations de viande bovine de la région ALC devraient croître de 57 %, celles de viande porcine, de 33 %, et celles de volaille, de 27 %.

Ces dernières années, les exportations de fruits et de légumes de la région ALC ont affiché un dynamisme remarquable, frôlant les 30 milliards USD en 2015-17. Les exportations centraméricaines ont en l'occurrence triplé entre 2002-04 et 2015-17. Au cours de la même période, les exportations mexicaines de ces produits ont progressé de 244.5 %, les exportations sud-américaines ont crû de 281.2 %, et celles des Caraïbes ont été multipliées par 15.

Certains pays de la région jouent un rôle important en tant qu'importateurs mondiaux de produits agricoles particuliers, comme le Mexique (soja, produits laitiers, maïs, viande porcine et volaille) et le Brésil (blé). En réalité, à l'exception des pays du MERCOSUR, tous ceux de la région ALC sont des importateurs nets de céréales, qui proviennent souvent de cette même région. Les importations agricoles et alimentaires de ces pays continueront

à augmenter durant la prochaine décennie. Les importations de blé de la région ALC, par exemple, devraient augmenter de 3.5 Mt d'ici 2028, et celles de maïs progresseront de près de 7 Mt, atteignant 40.3 Mt en 2028. D'après les projections, le Mexique représentera 41 % des importations totales de maïs de la région, la Colombie, 15 %, et le Pérou, 10 %. Dans le cas du blé, le Brésil sera le principal importateur de la région ALC, avec 6.6 Mt en 2028, soit une part de 25.1 % des importations totales de blé de la région ALC, suivi par le Mexique (20.2 %) et le Pérou (9.8 %).

Des changements importants sont intervenus au niveau des flux commerciaux de la région ALC ces vingt dernières années. Les pays asiatiques, en particulier la Chine, sont des marchés de destination de plus en plus importants pour les exportations agricoles de la région ALC. Les exportations de produits agricoles et halieutiques vers l'Asie de l'Est et le Pacifique ont quadruplé durant les deux dernières décennies, tandis que les exportations des pays du MERCOSUR vers cette région ont été multipliées par onze. Durant la période 2015-17, l'Asie de l'Est et le Pacifique sont devenus la principale destination des exportations de produits agricoles et halieutiques des pays du MERCOSUR avec une part de 35.7 % des exportations totales, dépassant l'Europe et l'Asie centrale. En réalité, la croissance relativement modeste des exportations de produits agricoles et halieutiques de la région ALC vers l'Europe et l'Asie centrale comparée à celle de ses exportations vers d'autres régions du monde a fait perdre du terrain à Europe et à l'Asie centrale sur tous les marchés d'exportation de l'ensemble des sous-régions de la région ALC.

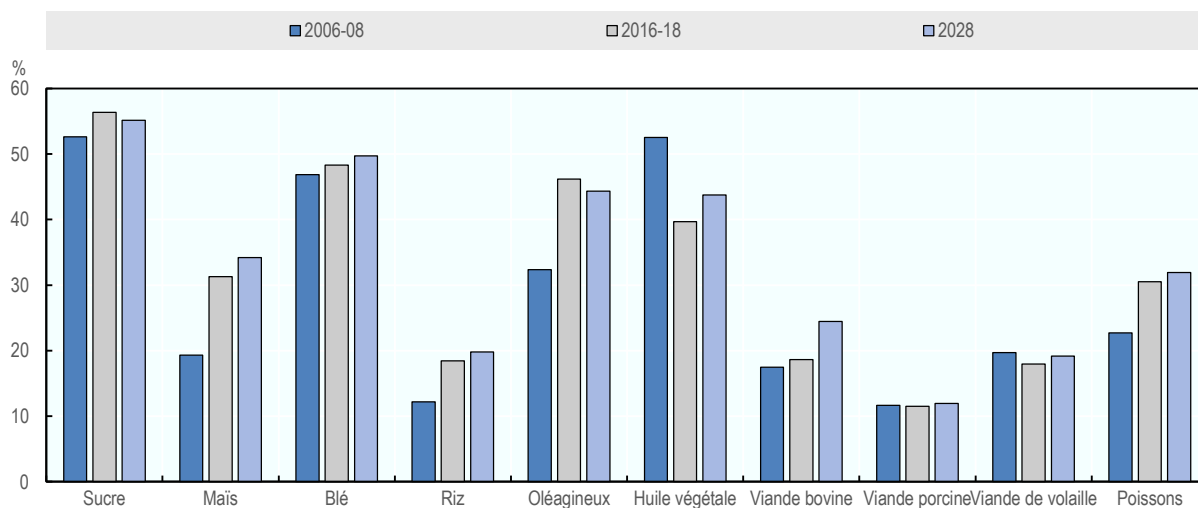
L'Amérique du Nord (États-Unis et Canada) est un marché de plus en plus important pour les exportations agricoles et halieutiques de l'ensemble des sous-régions de la région ALC en termes absolus. De plus, en raison de sa proximité et de ses conditions d'accès préférentielles, ce marché est particulièrement important pour les Caraïbes en termes relatifs : la part des exportations totales caribéennes y a progressé de 10 points de pourcentage au détriment de l'Europe et de l'Asie centrale. Les exportations de produits agricoles et halieutiques du Mexique en Amérique du Nord ont augmenté de 352.3 % ces vingt dernières années, mais la part de cette région dans les exportations mexicaines totales est restée relativement stable, autour de 80 %.

Le commerce intrarégional est également devenu plus significatif. Les pays andins ont augmenté leurs échanges de produits agricoles et halieutiques de 2.7 points de pourcentage ces vingt dernières années, les pays des Caraïbes, de 3.5 points, et les pays centraméricains ont vu le commerce intrarégional progresser de 11.6 points. En réalité, en 2015-17, 20.5 % des exportations totales de produits agricoles et halieutiques d'Amérique centrale étaient destinées à des pays de la même sous-région, et 9.8 % des exportations totales étaient destinées à d'autres pays de la région ALC (graphique 2.16).

Jusqu'à présent, aucune évolution n'a été observée concernant la part des produits agricoles transformés dans les exportations agricoles totales. L'Amérique latine reste spécialisée dans l'exportation de produits en vrac. Contrairement aux pays d'Asie du Sud-Est, qui affichent des liens solides avec les chaînes de valeur agroalimentaires mondiales au sein de la région et dans d'autres régions, les pays d'Amérique latine sont peu intégrés aux chaînes de valeur agroalimentaires mondiales, ce qui est due en partie aux nombreuses mesures non tarifaires en vigueur. En fait, l'Amérique latine (avec les pays nord-américains) arrive au dernier rang au chapitre de la participation totale moyenne aux chaînes de valeur mondiales, l'Asie se classant en tête, suivie par l'Europe, l'Afrique et le Moyen-Orient. La politique commerciale, la politique de l'investissement, les capacités agricoles (par exemple, éducation, R-D en agriculture) et les caractéristiques structurelles s'avèrent être des

facteurs influant sur la participation aux chaînes de valeur mondiales (Greenville, Kawasaki et Beaujeu, 2017^[31]).

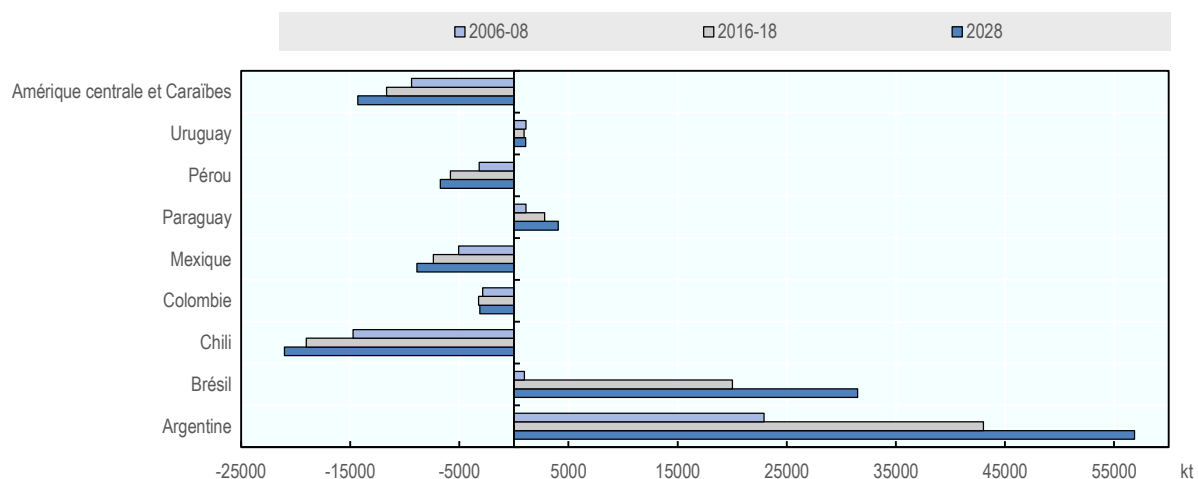
Graphique 2.15. Part des exportations dans la production intérieure de la région Amérique latine et Caraïbes



Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933964547>

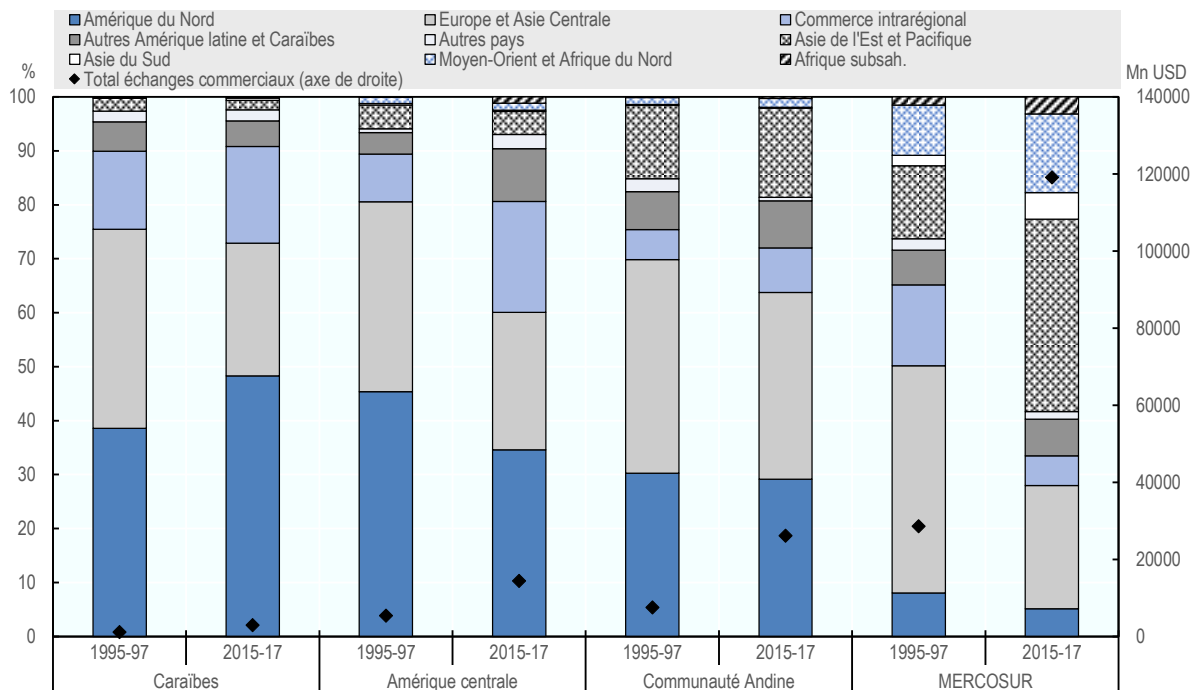
Graphique 2.16. Balance commerciale des céréales de la région Amérique latine et Caraïbes



Source : OCDE/FAO (2019), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933964566>

Graphique 2.17. Destination des exportations de produits agricoles et halieutiques de la région Amérique latine et Caraïbes par valeur en USD



Note : les régions correspondent aux définitions de la Banque mondiale, c'est-à-dire que l'Amérique du Nord comprend les États-Unis, le Canada et les Bermudes. Les échanges intrarégionaux sont les échanges entre les sous-régions définies sur l'axe horizontal. « Reste de la région ALC » correspond à la région ALC moins les sous-régions définies sur l'axe horizontal. Produits couverts : Chapitres 1 à 24 du SH, poissons et produits à base de poisson compris, rubriques du SH : 33.01, 35.01-33.05, 41.01-41.03, 43.01, 50.01-50.03, 51.01-51.03, 52.01-52.03, 53.01, 53.01, codes du SH 2905.43, 2905.44, 3809.10, 3823.60.

Source : (Division de statistique des Nations Unies (UNSD), 2019^[30]).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933964585>

Le dynamisme des échanges agricoles observé dans la région s'explique en partie par la participation active des pays qui la compose aux accords de libre-échange (ALE). Outre les efforts d'intégration économique sous-régionale déployés par les pays des Caraïbes, des Andes, du MERCOSUR et d'Amérique centrale, qui ont rencontré plusieurs difficultés, les pays de la région ALC ont conclu plus de 70 ALE au sein de la région et à l'extérieur. Le Chili et le Mexique, par exemple, ont un ALE avec la plupart des pays de la région, les États-Unis et le Canada, l'Union européenne et plusieurs pays asiatiques, dont (dans le cas du Chili) la Chine et le Japon.

La croissance démographique dans d'autres parties du monde fera également augmenter la demande de produits agricoles et alimentaires de la région ALC, notamment en Chine, où la population devrait atteindre 1 441 milliards d'habitants à l'horizon 2028. La croissance de la demande alimentaire mondiale, dont celle de la Chine, devrait ralentir ces dix prochaines années.

La prochaine décennie devrait offrir des perspectives favorables aux exportations agricoles de la région ALC, mais la croissance des exportations diminuera et la possible instauration de mesures protectionnistes risque d'accroître ce ralentissement. De plus, l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP) récemment signé (mars 2018)

pourrait modifier l'ampleur et le sens des flux d'échanges agricoles pour les pays de la région ALC. Entré en vigueur le 30 décembre 2018, cet accord ouvre des possibilités d'exportation vers des pays tels que le Japon, le Viet Nam, la Malaisie, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Les seuls pays de la région ALC participant au PTPGP sont le Mexique, le Pérou et le Chili. Si les États-Unis rejoignent l'Accord, après s'être retirés du PTP signé précédemment, la part de marché de l'Amérique latine pourrait diminuer dans les pays asiatiques pour des produits tels que le soja, la viande, le sucre, les produits laitiers et les légumes. Une réorientation similaire pourrait se produire si l'Union européenne et les États-Unis réduisaient leurs droits de douane sur les importations agricoles et alimentaires dans le cadre d'un éventuel Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP). Les pays de la région ALC devront déterminer des mesures et des stratégies commerciales afin de tirer parti de leur avantage comparatif dans le secteur agricole dans l'environnement dynamique des ALE.

2.4. Défis stratégiques et lignes d'action possibles

La politique agricole des pays de la région ALC poursuit des objectifs variés, en fonction de leur vision et de l'évolution de leur contexte socio-économique et politique. Parmi ces objectifs figurent notamment l'amélioration de la productivité et de la compétitivité, la sécurité alimentaire, la protection de l'environnement, l'accès des petits exploitants aux marchés et la hausse des recettes en devises. Les gouvernements recourent à divers instruments d'action pour atteindre ces objectifs. Cette section examine l'éventail des dispositions mises en place dans l'ensemble de la région ALC et vise à indiquer dans quelle mesure elles favorisent une croissance durable de la productivité et une plus grande inclusivité.

Action des pouvoirs publics

La dépendance des agriculteurs vis-à-vis des aides publiques varie fortement au sein de la région. Dans la plupart des pays, l'ESP en % (c'est-à-dire l'estimation du soutien aux producteurs exprimée en pourcentage des recettes agricoles brutes) est inférieure à la moyenne de 18 % de l'OCDE, sauf au Panama, au Pérou, en République dominicaine et au Salvador. Le soutien aux producteurs est faible (ESP en % inférieure à 5 %) dans plusieurs pays, dont le Guatemala, l'Uruguay, le Paraguay, le Chili et le Brésil. L'Argentine fait figure d'exception dans la région, avec une ESP en % négative, ce qui sous-entend qu'en définitive, les mesures gouvernementales taxent les agriculteurs du pays. Le faible niveau du soutien aux producteurs, en moyenne, fait écho à la compétitivité de l'agriculture dans la plupart des pays et à leur position d'exportateurs nets.

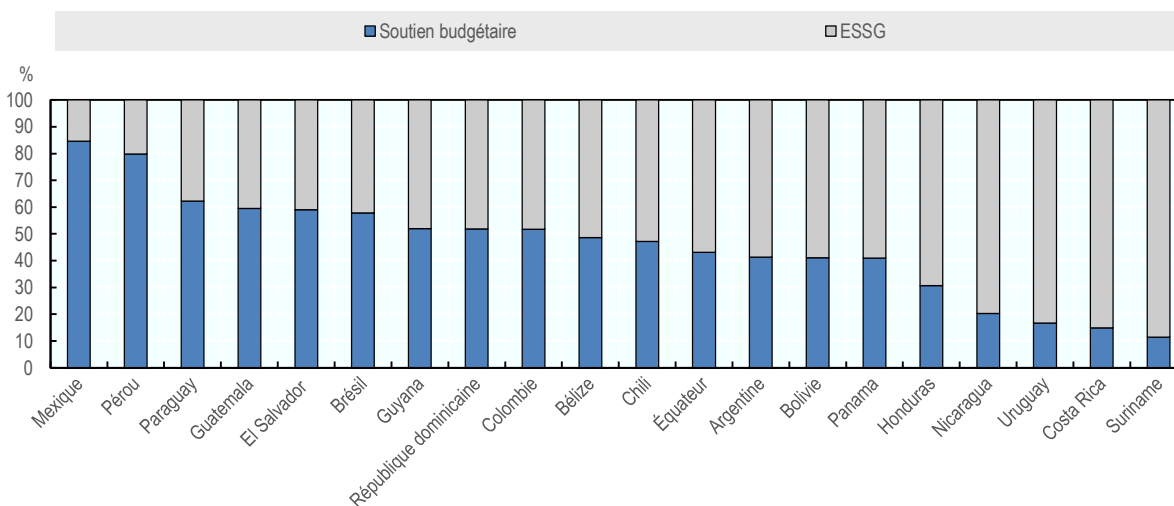
Dans la région ALC, les pouvoirs publics ont tendance à s'appuyer sur le soutien du marché et d'autres instruments susceptibles de créer des distorsions (comme les subventions aux intrants) plutôt que sur des paiements directs aux agriculteurs qui sont découplés de la production. Le Mexique est une exception, avec un niveau de soutien similaire à celui des États-Unis, dont plus de la moitié prend la forme de paiements directs aux agriculteurs, qui créent moins de distorsions. Les paiements directs occupent également une place prépondérante au Paraguay, au Chili et au Brésil, même si le niveau de soutien global aux producteurs est faible dans ces pays.

Comparativement à la place des interventions sur les prix dans la panoplie de mesures, le soutien budgétaire à l'agriculture tend à être relativement faible. De plus, sur les paiements budgétaires totaux au secteur, entre 40 % et 60 % sont versés aux producteurs (c'est-à-dire sont inclus dans l'ESP), le reste étant composé de paiements au secteur dans son ensemble

(comptabilisés dans l'estimation du soutien aux services d'intérêt général ou ESSG). Cette dernière catégorie comprend des secteurs d'investissement importants, dont la R-D en agriculture, les services de vulgarisation, l'aide technique, les systèmes d'innovation et l'infrastructure agricole. Les dépenses dans cette dernière catégorie ne représentent que 15 % des paiements budgétaires au Mexique, mais 85 % au Costa Rica. Globalement, il semble que la région ALC ne consacre pas assez de fonds aux biens publics à même d'accélérer le développement agricole.

L'allocation des investissements, dans l'agriculture, nécessite un diagnostic et une évaluation appropriés. L'évaluation est probablement le maillon faible du cycle d'élaboration de la politique. Parfois, des programmes de plusieurs millions de dollars sont mal évalués ou ne sont pas évalués du tout. Ainsi, souvent, les décideurs ne savent pas si leurs mesures et leurs programmes donnent les résultats escomptés, ou ne sont pas à même d'interpréter les résultats qu'ils observent. Il est donc essentiel d'institutionnaliser l'évaluation de l'action publique, en particulier lorsque les gouvernements doivent composer avec des budgets restreints. L'instauration d'une « culture de l'évaluation » est un processus de longue haleine, mais certains pays tels que le Mexique et le Chili ont déjà accompli d'importants progrès à cet égard, donnant la possibilité à d'autres pays de la région d'en tirer des enseignements.

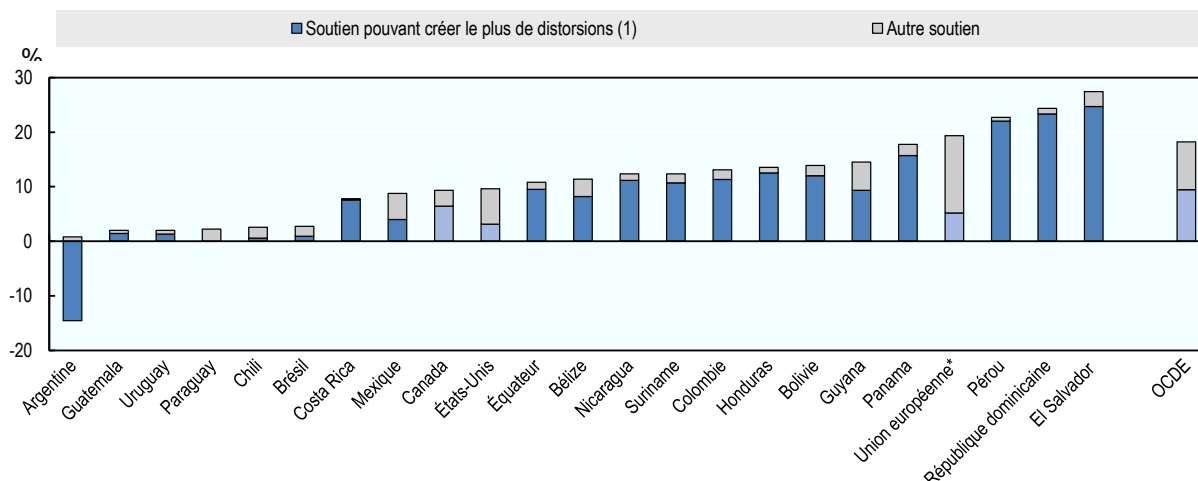
Graphique 2.18. Parts du soutien budgétaire et de l'ESSG dans les allocations budgétaires totales au secteur, 2015-17 ou dernière année disponible



Source : Argentine, Chili, Brésil, Costa Rica, Mexique, Canada, États-Unis, Colombie, Union européenne : OCDE (2018b), « Estimations du soutien aux producteurs et aux consommateurs », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-pcse-data-fr>. Guatemala (2012-14), Uruguay (2011-13), Paraguay (2011-13), Équateur (2014-16), Belize (2012-14), Nicaragua (2009-10), Suriname (2012-14), Honduras (2011-12), Bolivie (2007-09), Guyana (2009-11), Panama (2013-15), Pérou (2011-13), Rép. dominicaine (2015-17), El Salvador (2010-12) : base de données BID (2019), <https://mydata.iadb.org/Agriculture-and-Rural-Development/IDB-Agrimonitor-PSE-Agricultural-Policy-Monitoring/2dqw-u35p>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933964604>

Graphique 2.19. Composition de l'estimation du soutien aux producteurs par pays, 2015-17 ou dernière année disponible



Note : Pourcentage des recettes agricoles brutes. (1) Soutien au titre de la production (incluant le soutien des prix du marché et les paiements au titre de la production) et de l'utilisation d'intrants variables non assortie de contraintes. *UE28.

Source : Argentine, Chili, Brésil, Costa Rica, Mexique, Canada, États-Unis, Colombie, Union européenne : OCDE (2018b), « Estimations du soutien aux producteurs et aux consommateurs », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-pcse-data-fr>. Guatemala (2012-14), Uruguay (2011-13), Paraguay (2011-13), Équateur (2014-16), Belize (2012-14), Nicaragua (2009-10), Suriname (2012-14), Honduras (2011-12), Bolivie (2007-09), Guyana (2009-11), Panama (2013-15), Pérou (2011-13), Rép. dominicaine (2015-17), El Salvador (2010-12) : base de données BID (2019), <https://mydata.iadb.org/Agriculture-and-Rural-Development/IDB-Agrimonitor-PSE-Agricultural-Policy-Monitoring/2dqw-u35p>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933964623>

Augmentation de la productivité et nécessité d'un environnement favorable

Pour que l'Amérique latine reste compétitive sur les marchés mondiaux, la productivité agricole doit encore augmenter, et ce, de façon durable. Pour ce faire, il sera nécessaire d'allouer des ressources adéquates à la recherche agricole, de réaliser des investissements complémentaires dans le secteur, de disposer de marchés du crédit et de l'assurance qui fonctionnent bien et d'améliorer la coordination entre les interventions.

Recherche agricole

Les dépenses consacrées à la recherche agricole dans les pays latino-américains ont augmenté régulièrement au cours des dernières décennies. La région a réussi à atteindre l'objectif minimal d'investissement des Nations Unies d'au moins 1 % de la valeur ajoutée du secteur dans la R-D en agriculture. Cependant, il y a des différences considérables d'un pays à l'autre : si le Brésil, l'Uruguay, l'Argentine et le Chili consacrent nettement plus de 1 % de la valeur ajoutée du secteur à la R-D en agriculture, le pourcentage est de 0,4 % ou moins au Nicaragua, au Pérou, au Venezuela, en République dominicaine, au Paraguay, en Équateur, au Honduras et au Guatemala (Stads et al., 2016^[7]).

La hausse des investissements dans la R-D en agriculture est une condition préalable, mais qui pourrait ne pas suffire à faire augmenter la productivité, compte tenu des futurs défis sur le plan du climat et de la sécurité alimentaire. Il peut être nécessaire d'étudier de quelle façon les ressources actuellement disponibles pour la R-D en agriculture sont investies. Les pays d'Amérique latine investissent-ils dans le « bon » type de recherche ? Dans quelle

mesure les technologies de l'agriculture intelligente face au climat (AIC) sont-elles intégrées au programme de recherche agricole ? La lutte contre la résistance aux antimicrobiens (RAM) a-t-elle une priorité suffisamment élevée dans le programme de recherche sur les cultures et l'élevage ? Pour combattre la RAM, des recherches doivent être menées sur les coûts économiques d'une transition vers une diminution de l'utilisation des antibiotiques dans les élevages, sur les produits de remplacement possibles et sur la façon d'améliorer l'hygiène des exploitations d'élevage (O'Neill, 2016^[32]).

Les pays devront aussi relever trois autres défis. Tout d'abord, ils devront définir des stratégies de relève pour leurs scientifiques vieillissants, car 40 % des chercheurs en agriculture de la région étaient quinquagénaires ou sexagénaires en 2012-13 (Stads et al., 2016^[7]). Ensuite, ils devront cerner des façons efficaces de coordonner et de renforcer les synergies afin de surmonter la complexité de la structure institutionnelle au sein de laquelle la recherche agricole est menée (organismes gouvernementaux fédéraux, établissements gouvernementaux locaux, universités, secteur privé, organisations agricoles, ONG). Enfin, des mécanismes de financement doivent être garantis. Concernant ces derniers, l'attribution des fonds gouvernementaux par mise en concurrence et les taxes sur la production ou les exportations, déjà utilisés dans certains pays d'Amérique latine, constituent des options de financement que les gouvernements pourraient étudier en s'appuyant sur l'expérience acquise dans les pays du continent et ailleurs.

Investissement dans l'agriculture

La croissance de la productivité et la compétitivité sur les marchés mondiaux nécessiteront, outre des investissements plus importants et mieux ciblés dans la recherche agricole, un investissement permanent dans l'infrastructure, les services de vulgarisation et les initiatives visant les petits exploitants. En parallèle, un environnement favorable devra être maintenu afin d'encourager les investissements privés.

Les investissements publics dans l'infrastructure sont non seulement assujettis aux cycles économiques, mais dépendent aussi des priorités fixées par les gouvernements. En règle générale, ils figurent dans le bas de la liste des priorités parmi les dépenses publiques totales. Dans le cas du secteur agricole, ces vingt dernières années, les investissements dans l'infrastructure (dont leur entretien) ont progressé modestement au Chili (croissance annuelle moyenne de 7.2 %), en Colombie (8.5 %) et au Mexique (7.0 %), et significativement en Argentine (14.0 %) et au Costa Rica (10.9 %). Au Brésil, les investissements dans l'infrastructure liée à l'agriculture ont été assez irréguliers et ont beaucoup souffert des effets de la crise économique qui a secoué le pays récemment. Lorsqu'on additionne les ressources investies dans l'infrastructure pour ces six pays, on constate un déclin net notable entre 1997-99 et 2015-17. Ce phénomène s'explique par les sommes importantes investies par le Brésil dans les années 1990, qui représentaient 82.6 % de l'investissement total dans l'infrastructure en 1997-99 dans ces six pays. En 2015-17, la part du Brésil était tombée à 11 %.

La piètre qualité des réseaux d'irrigation, des routes de campagne, de la logistique et de l'infrastructure portuaire représente, dans plusieurs cas, des obstacles majeurs au développement agricole. Le mauvais état des routes, par exemple, ampute la compétitivité de la région du Brésil où le coût de production est le plus bas, à savoir le Mato Grosso, et porte à 32 % la part des coûts logistiques dans le coût total des exportations de soja. Selon les estimations, les coûts de transport du soja au Brésil seraient sept fois supérieurs à ceux des États-Unis (Arias et al., 2017^[2]). Néanmoins, le Brésil a accru ses exportations de soja beaucoup plus vite que les États-Unis au cours de la décennie écoulée.

Le Rapport sur la compétitivité du Forum économique mondial rend compte des problèmes de compétitivité liés à l'infrastructure. D'après l'édition 2017-18, sur un total de 137 pays, la plupart des pays d'Amérique latine se situent en dessous de la note moyenne pour l'infrastructure, à l'exception du Chili et de l'Uruguay, qui se classent en 41^e et 45^e positions respectivement. Par exemple, le Brésil occupe la 73^e place, l'Argentine, la 81^e, la Colombie, la 87^e et le Honduras, la 104^e.

Le secteur public est loin d'être la première source d'investissement dans l'agriculture. Ce sont les agriculteurs qui investissent le plus, dépassant les investissements publics dans une proportion de quatre contre un (FAO, 2012). Cependant, les investissements publics jouent un rôle de catalyseur, non seulement en développant l'infrastructure, mais aussi en soutenant les initiatives des petites exploitations familiales. Le faible taux d'adoption des pratiques d'AIC susmentionnées, par exemple, peut s'expliquer par l'insuffisance des services de vulgarisation destinés aux petits exploitants et le manque d'approches adaptées, comme des écoles pratiques d'agriculture, pour ce type de producteurs.

Il revient également aux pouvoirs publics de garantir un environnement favorable afin d'encourager les investissements privés dans l'agriculture. L'infrastructure joue certainement un rôle clé, mais il en est de même pour les droits de propriété, le respect des contrats, l'amélioration de la réglementation et de la fiscalité, le bon fonctionnement des marchés du travail et les institutions des marchés financiers (FAO, 2012_[33]). Un cadre d'action pour l'investissement agricole a été élaboré par l'OCDE (2014_[34]) ; il pourrait servir de référence importante pour les pays d'Amérique latine.

Crédit et assurance agricoles

Des systèmes compétitifs de crédit et d'assurance doivent être à la disposition des divers types d'agriculteurs pour que le secteur privé investisse dans l'agriculture. Les marchés financiers ruraux latino-américains ont connu des restructurations importantes, passées par une forte réduction de la participation des pouvoirs publics en tant que fournisseurs directs de services de crédit ou la suppression de la bonification d'intérêt et du subventionnement des coûts d'exploitation des banques commerciales. L'accès des petits exploitants aux services financiers s'est dégradé en particulier en raison du risque plus élevé qui leur est imputé, du manque de régimes d'assurance, des coûts de fonctionnement relativement plus élevés des banques (dispersion des clients, systèmes de communication défectueux, manque de moyens du système judiciaire, etc.), et du déficit d'informations sur le secteur productif dans lequel ils exercent leurs activités. Il n'en reste pas moins que les systèmes de crédit et d'assurance à court et à long terme sont indispensables pour que la productivité agricole latino-américaine connaisse une croissance durable.

L'environnement macroéconomique et financier a évolué de manière positive dans la région, jetant les bases de la création de marchés financiers ruraux concurrentiels. L'accès aux services financiers des exploitations de grande taille ou axées sur les exportations semble assuré. Dans certains cas, du fait de la rentabilité élevée de produits agricoles précis, ce sont en fait les fonds d'investissement qui font la démarche de proposer des ressources financières aux agriculteurs. Pourtant, malgré l'existence de programmes de crédit soutenus par les pouvoirs publics dans divers pays d'Amérique latine, les observateurs s'accordent à penser que les besoins d'assurance et de crédit ne sont pas satisfaits pour plus de 80 % des exploitations de la région.

Il existe depuis longtemps des établissements ruraux de microfinancement dans la région (Société financière internationale (SFI), 2014_[35]), ainsi que des régimes d'assurance novateurs pour les petits exploitants (Celaya et al., 2014_[36]), dont il est possible de tirer des

enseignements pour améliorer l'évaluation des risques, faire baisser des coûts de transaction et améliorer les canaux de distribution. Toutefois, pour que ces régimes soient efficaces, les pouvoirs publics doivent s'assurer qu'un cadre juridique et réglementaire est en place. Ils doivent également investir dans l'infrastructure financière, physique et de communication, et concevoir des programmes pour renforcer les établissements financiers ruraux. Afin d'encourager la participation du secteur privé au microfinancement rural, ils doivent envisager des mesures incitatives telles que des garanties de crédit, des mécanismes de partage des risques et des produits de crédit conçus conjointement pour les petits et moyens exploitants. La collecte et la diffusion des données est un autre secteur clé de l'intervention gouvernementale, car les données permettront aux établissements financiers de mieux connaître le secteur ou la chaîne de valeur auquel l'agriculteur participe et d'évaluer les risques de façon plus réaliste. Lors des interventions sur les marchés financiers, les pouvoirs publics doivent être particulièrement attentifs à éviter toute distorsion.

Cohérence et coordination des politiques

Diverses politiques sectorielles d'origine et de portée variées convergent vers l'agriculture et le secteur rural. Différents ministères opérationnels (agriculture, environnement, développement social, économie, etc.) conçoivent et mettent en œuvre des politiques et des programmes qui interagissent avec les programmes des régions/états et des communes à l'échelle locale. En outre, les ONG et les organismes multilatéraux exécutent des programmes qui peuvent revêtir une importance considérable dans certains pays.

Certains pays ont lancé des projets de grande ampleur en vue de coordonner les politiques et les programmes aux différents niveaux de gouvernement, avec plus ou moins de succès. Le renforcement de cette coordination est considéré comme un défi majeur en raison de la décentralisation de l'administration opérée dans plusieurs pays latino-américains ces vingt dernières années, ainsi que des synergies qui pourraient éventuellement être créées en coordonnant efficacement les politiques et les programmes.

Les organisations d'agriculteurs influent également sur l'élaboration de la politique agricole dans la région. Le *Consejo Nacional Agropecuario* (Conseil national agricole) du Mexique, par exemple, a joué un rôle clé dans le processus de réforme de la politique agricole mené par le pays dans les années 1990, lorsque les instruments de soutien des prix ont été remplacés par des mécanismes de soutien des revenus. La Confédération des organisations d'exploitations familiales du MERCOSUR (COPROFAM) est un exemple qui montre que des forums de dialogue peuvent être créés et durer. Avec la création de la *Reunión Especializada en Agricultura Familiar* ou REAF (Forum spécialisé dans l'agriculture familiale), les organisations d'exploitations familiales peuvent s'asseoir autour d'une table avec les pouvoirs publics, dans le cadre du MERCOSUR, afin de discuter des enjeux de l'agriculture familiale. La REAF a joué un rôle important dans la création de registres nationaux d'exploitations familiales dans les pays du MERCOSUR, qui ont servi de fondement à des mesures ciblées en faveur de l'agriculture familiale (FAO et REF/MERCOSUR, 2016^[37]).

Enjeux liés à l'environnement et aux ressources

Terres

L'Amérique latine est l'une des rares régions du monde disposant de ressources foncières substantielles, d'une densité de population relativement faible, et d'un potentiel de mise en

culture de terres inexploitées, notamment en Amérique du Sud. Les richesses foncières du Brésil et de l'Argentine sont bien connues, mais il y a d'autres pays qui pourraient agrandir davantage leur surface agricole, comme la Colombie. Ce pays pourrait, dans un avenir proche, mettre à disposition entre trois et quatre millions d'hectares supplémentaires, sous-utilisés à cause du conflit armé.

Plus de 90 % des terres cultivées d'Amérique latine sont considérées comme des terres de grande qualité convenant très bien à l'agriculture, un chiffre nettement supérieur à la moyenne mondiale (80 %). Cependant, la région est aussi confrontée à des problèmes de dégradation des sols liés entre autres à leur appauvrissement en nutriments naturels, à la salinisation, à l'érosion et la désertification (FAO, 2011^[38]).

Près de 20 % des sols d'Amérique latine présentent un risque d'érosion. En Argentine, l'érosion touche 25 millions d'hectares et les agriculteurs des plaines humides subissent souvent d'énormes pertes économiques à cause de la salinisation des sols. L'érosion représente aussi un défi majeur sur 19 % du territoire au Mexique, 43 % à Cuba, 30 % en Uruguay, 50 % en Équateur et 75 % au Salvador. En raison de la forte proportion de terres agricoles situées sur des versants, l'Amérique centrale est particulièrement vulnérable à l'érosion. La désertification touche 17 % du territoire colombien, 28 % de celui de l'Équateur et 62 % de celui du Chili, et pose des problèmes importants dans certaines régions vulnérables, comme le nord-est du Brésil (Vargas et al., 2015^[39]). Le problème de la dégradation des terres s'explique par des facteurs naturels (précipitations, vent), mais aussi par l'intervention humaine, comme la modification de l'affectation des terres (déforestation principalement), le surpâturage et la mauvaise gestion des terres arables.

Afin de faire face à la dégradation des terres, plusieurs agriculteurs ont opté pour l'agriculture de conservation, une approche qui suit trois principes directeurs : a) absence ou quasi-absence de travail du sol, b) couverture du sol (par exemple, préservation de la biomasse des cultures, des racines) et c) diversification ou rotation des cultures. L'agriculture de conservation se développe de façon exponentielle dans le monde, mais l'adoption de cette approche est particulièrement importante en Amérique du Sud (il convient de noter que le troisième principe de diversification ou rotation des cultures peut ne pas être pleinement suivi). On estime que l'agriculture de conservation est le mode d'exploitation de 70 % du total des terres arables des pays du MERCOSUR (Argentine, Brésil, Paraguay et Uruguay) (Kassam, Friedrich et Derpsch, 2019^[40]).

Néanmoins, l'agriculture de conservation confronte les agriculteurs et les pouvoirs publics à de nouveaux défis. Pour les agriculteurs, cette approche à forte intensité de capital nécessite d'avoir accès à des ressources financières suffisantes. De même, l'agriculture de conservation est fortement tributaire de l'utilisation des herbicides, notamment du glyphosate, que certains gouvernements envisagent d'interdire. Cette décision pourrait avoir des effets négatifs à court terme sur la rentabilité des exploitations, l'érosion des sols et les émissions de GES.

Conscients qu'une interdiction du glyphosate est possible, mais aussi à cause de l'apparition d'une résistance au produit chez certaines adventices, des agriculteurs testent des méthodes alternatives en Australie, aux États-Unis et au Royaume-Uni, une stratégie qui pourrait être reproduite en Amérique latine. Quelle que soit la méthode de remplacement adoptée pour lutter contre les adventices, celle-ci nécessitera d'investir des capitaux supplémentaires pour les agriculteurs latino-américains pratiquant actuellement l'agriculture de conservation.

La pratique de l'agriculture de conservation ne se limite pas aux grandes exploitations. Plusieurs moyens de lutte contre les adventices (mécaniques, biologiques et intégrées) ont été mis en évidence pour les petits exploitants souhaitant adopter l'agriculture de conservation (Sims et al., 2018^[41]). Cependant, si l'agriculture de conservation se développe rapidement dans les grandes propriétés foncières à forte intensité de capital d'Amérique latine, elle semble avoir pris du retard dans les petites exploitations par rapport à d'autres régions du monde (Asie et Afrique), et la politique agricole pourrait donc s'emparer du sujet.

Eau

L'Amérique latine est relativement bien pourvue en ressources hydriques et plus de 90 % de l'agriculture est pluviale. Toutefois, la croissance de la population et l'urbanisation exercent une pression considérable sur l'eau disponible pour l'irrigation, et le changement climatique pourrait accroître la pression sur les ressources hydriques, étant donné que les précipitations devraient diminuer dans l'ensemble de la région.

L'agriculture représente 68 % des prélèvements d'eau douce en Amérique latine et dans les Caraïbes, et avec ses produits (principalement agricoles) vendus sur le marché international, la région ALC est un exportateur net virtuel d'eau vers d'autres régions du monde (PNUE, 2016^[42]). Les terres irriguées représentent 8 % de la totalité des terres cultivées en Amérique du Sud et 7 % en Amérique centrale, contre 17 % à l'échelle mondiale (FAO, 2011^[38]). Les subventions à l'irrigation ont été fortement réduites à la suite de la décentralisation des unités de gestion de l'irrigation, confiées à leurs utilisateurs, en Amérique latine. L'investissement dans l'irrigation a diminué régulièrement au fil des ans, et les projets d'irrigation de grande ampleur mis en place au cours des décennies précédentes deviennent rares aujourd'hui. L'infrastructure d'irrigation actuelle est parfois mal gérée, ce qui entraîne des pertes d'eau. La gestion de l'eau, la politique de l'eau et les investissements dans des petits réseaux d'irrigation (un domaine largement négligé par la politique gouvernementale) semblent être les questions à étudier pour améliorer l'efficacité et l'équité de l'irrigation dans la région (Salcedo et al., 2011^[18]).

Forêts et déforestation

L'Amérique latine a perdu une partie considérable de sa surface boisée au cours des trente dernières années. Entre 1990 et 2015, la déforestation a touché 9 % des terres boisées, soit 90,3 millions d'hectares. Près de 60 % de ces pertes concernent le territoire brésilien. Même si, en valeur absolue, les chiffres ne sont pas aussi conséquents, l'Amérique centrale a perdu 25 % de ses forêts et l'Amérique du Sud, 9,5 % au cours de cette période, tandis que les Caraïbes ont vu leur surface boisée croître de 43,4 % (FAO, 2015^[43]).

Le rythme de la déforestation diminue au fil des ans, et des actions publiques ont été introduites pour le réduire davantage. Cependant, le Brésil a enregistré une perte nette de surface forestière entre 2010 et 2015, de près d'un million d'hectares, tandis que le Paraguay, l'Argentine et la Bolivie ont perdu environ 300 000 hectares chacun. La surface forestière en pourcentage de la superficie totale dans la région est donc passée de 51,3 % en 1990 à 46,4 % en 2015 (FAO, 2018^[44]).

La croissance agricole contribue, directement ou indirectement, à la déforestation. La politique et la réglementation agricoles et environnementales, le droit et le déficit de capacités de surveillance et de contrôle jouent également un rôle. Ainsi, tout assouplissement de la réglementation environnementale pourrait entraîner un risque de déforestation.

Les décideurs ne perçoivent pas toujours les avantages économiques des forêts, au-delà de leurs avantages environnementaux. Il est donc primordial de sensibiliser à la contribution des forêts au développement économique et à leur potentiel dans des systèmes agroforestiers intégrés afin de lutter contre la déforestation. La FAO considère comme essentiels les principes d'action suivants : (a) créer un environnement favorable à la participation du secteur privé, grâce à un savant mélange d'approches réglementaires et de mesures incitatives ; (b) investir dans la transformation du secteur informel en secteur formel ; et (c) intégrer les mesures en faveur de la forêt au programme plus général de développement durable. Une telle approche nécessite des informations, des données et une analyse sur les conditions locales afin de prendre des décisions adéquates (FAO, 2018^[44]).

Le Programme de collaboration des Nations Unies sur la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement (Programme ONU-REDD) et le programme ONU-REDD+ sont des mécanismes clés pour lutter contre la déforestation (outre les autres avantages qu'on en attend). Ces programmes sont déjà exécutés dans 23 pays de la région ALC, en collaboration avec les peuples autochtones et d'autres communautés tributaires de la forêt.

Changement climatique

Les sécheresses prolongées, les précipitations et les inondations plus intenses, les variations climatiques et la modification du type, de la répartition et de la nocivité des organismes nuisibles et des maladies sont tous des effets prévus du changement climatique. Ce dernier peut donc réduire les rendements agricoles et la productivité de l'élevage, menaçant la sécurité alimentaire des 9.7 milliards d'habitants que devrait compter la planète d'ici 2050. Il est donc urgent d'agir pour rendre l'agriculture plus résiliente au changement climatique.

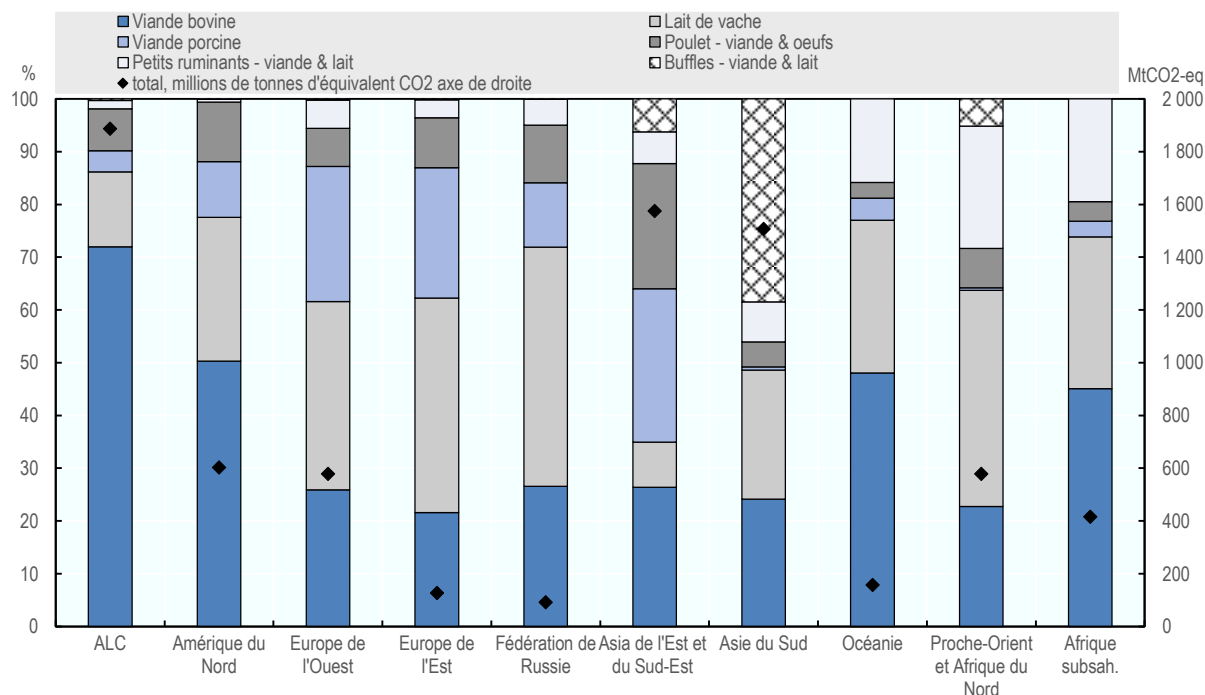
Cependant, l'agriculture elle-même contribue au changement climatique. En effet, à l'échelle mondiale, l'évolution de l'agriculture, de la foresterie et des autres affectations des terres (AFAT) est responsable de près d'un quart (24 %) des émissions totales de gaz à effet de serre (GES). L'électricité et la production de chaleur sont les seuls secteurs qui, ensemble, représentent une part plus élevée des émissions (25 %). Au cours des dernières décennies, les émissions du secteur AFAT ont affiché une tendance à la hausse dans les pays en développement (les émissions directes de l'agriculture ont augmenté de 54 % entre 1970 et 2000) en raison de la hausse du nombre de ruminants, de l'augmentation de l'utilisation des engrais de synthèse, et de la déforestation (Blandford et Hassapoyannes, 2018^[45]).

Dans le cas des pays latino-américains, la contribution de l'agriculture aux émissions totales de gaz à effet de serre peut atteindre 75 % (Uruguay) (Banque mondiale, Centro Agronomico Tropical de Investigacion Ensenanza et Centre international d'agriculture tropicale, 2014^[46]), une situation particulièrement délicate étant donné que les GES sont concentrés dans des secteurs clés de l'économie.

Au sein du secteur agricole, la production animale émet la majeure partie des GES. Au niveau des régions, l'Amérique latine et les Caraïbes enregistrent les émissions de GES les plus élevées (graphique 2.19), en grande partie du fait de la spécialisation de la région dans la production de viande bovine. Quel que soit le niveau de la contribution aux émissions totales de GES, il est urgent de prendre des mesures afin de réduire celles qui ont une origine agricole.

Des hausses sensibles des émissions imputables à l'agriculture ont été enregistrées dans la première puissance agricole de la région, le Brésil, principalement en raison de l'accroissement substantiel du cheptel bovin du pays, qui a fait augmenter les émissions de méthane provenant de la fermentation entérique et les émissions d'hémioxyde d'azote du fait de la plus grande quantité d'effluents d'élevage laissée dans les pâturages. D'autres sources d'émissions de GES jouent un rôle relativement mineur (graphique 2.20). Malgré la hausse des émissions directes du secteur agricole, les émissions globales du secteur AFAT ont diminué du fait du ralentissement du rythme de la déforestation.

Graphique 2.20. Émissions de GES du secteur de l'élevage par région en 2017



Note : les petits ruminants sont les ovins et les caprins.

Source : (FAO, 2017^[47]).

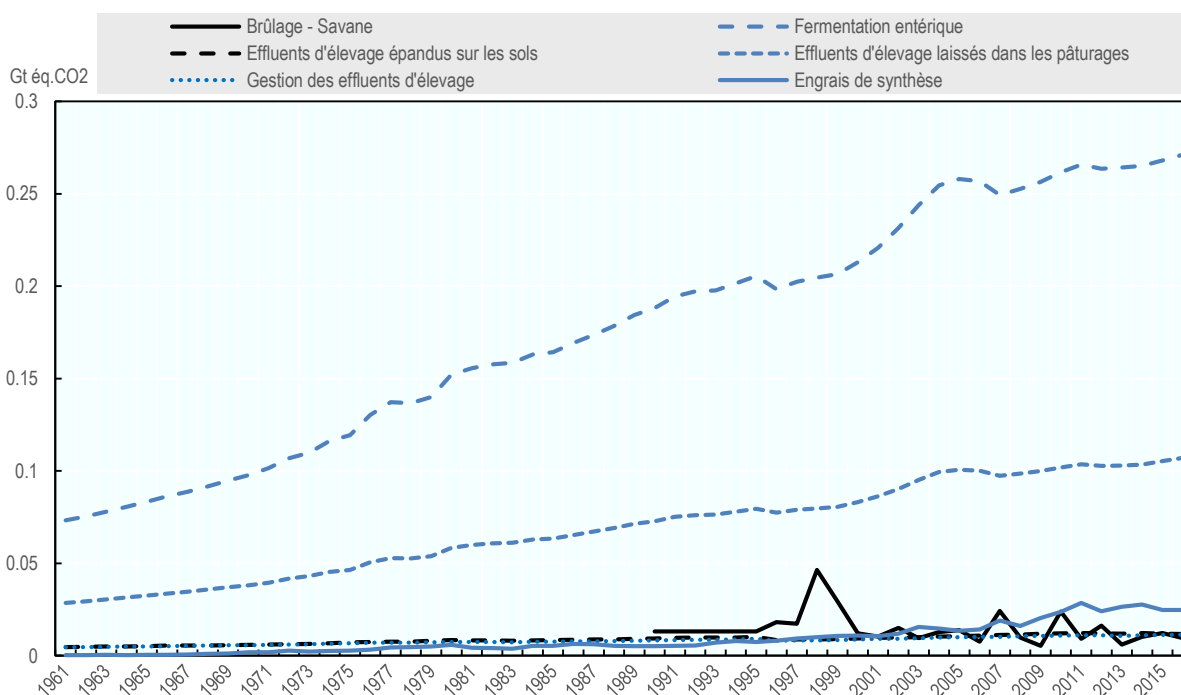
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933964642>

Tableau 2.3. Contribution de l'agriculture aux émissions de GES de certains pays

	Contribution de l'agriculture aux émissions totales de GES du pays (%)	Part imputable aux cultures (en % du total de l'agriculture)	Part imputable à l'élevage (en % du total de l'agriculture)
Argentine	44.3	52.9	47.1
Colombie	38	58	49.2
Costa Rica	37	59.4	40.6
Salvador	22	49.5	50.5
Grenade	0.02	75	25
Mexique	12.3	50.2	49.8
Nicaragua	11.9	53.1	46.9
Pérou	19	49.6	50.4
Uruguay	75	44	56

Source : Banque mondiale/CIAT (2015).

Graphique 2.21. Brésil : sources d'émissions directes de l'agriculture



Source : (FAO, 2018^[15]).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933964661>

Parvenir à une croissance agricole durable tout en atteignant les objectifs d'atténuation du changement climatique

Dans le passé, les pays d'Amérique latine ont donné plus d'importance à la réalisation des objectifs de production agricole qu'à la réduction de la pollution ou des émissions de GES. Toutefois, ils n'ont pas tous suivi exactement la même voie. L'Argentine, le Belize, la Bolivie, le Brésil, le Costa Rica et le Mexique sont parvenus à rendre leur agriculture plus respectueuse de l'environnement tout en maintenant la croissance de la productivité (Moreno-Moreno, Velasco Morente et Sanz Diaz, 2018^[48]).

Il existe plusieurs exemples montrant que la productivité agricole peut croître de façon durable, grâce aux pratiques de l'agriculture intelligente face au climat. L'agriculture intelligente face au climat (AIC) repose sur trois piliers : a) l'augmentation durable de la productivité et des revenus, b) l'adaptation et le renforcement de la résilience face au changement climatique, et c) la réduction ou la suppression des émissions de gaz à effet de serre, dans la mesure du possible (FAO, 2013^[49]). Compte tenu de cette définition, on estime qu'il existe déjà des centaines de pratiques d'AIC et qu'elles sont utilisées à divers degrés.

Des études détaillées ont été consacrées à certaines pratiques d'AIC pour déterminer dans quelle mesure elles sont « intelligentes », à l'aune de six critères clés : efficacité de l'utilisation de l'eau, effets sur les stocks de carbone, efficacité de l'utilisation de l'azote, utilisation d'énergies fossiles, réduction des risques météorologiques et mise en avant des connaissances locales. L'adoption de ces pratiques d'AIC a été évaluée dans les systèmes de production concernés et, dans certains cas, par type d'agriculteur (taille de

l'exploitation). Les travaux menés par la Banque mondiale, le CIAT et plusieurs institutions nationales dans dix pays d'Amérique latine et des Caraïbes a permis de recenser et de classer selon leur « intelligence » 304 pratiques d'AIC pour 68 systèmes de production agricole pertinents. La gestion de l'eau, la tolérance des cultures au stress et les cultures intercalaires faisaient partie des pratiques d'AIC les plus souvent observées dans la région. Trente-trois pour cent des pratiques d'AIC dans la région ALC ont été recensées dans les cultures commerciales, 28 % dans les cultures de céréales, 21 % dans l'élevage, 15 % dans les systèmes mixtes, et 3 % dans les cultures de tubercules (Sova et al., 2018_[50]).

Dans le cas du Brésil, les pratiques d'AIC dont il est prouvé qu'elles réduisent effectivement les émissions de GES ont également été définies dans le cadre du Plan pour une agriculture à faible émission de carbone (Plano ABC). Ce plan se compose de sept volets, à avoir la reforestation des pâturages dégradés, les systèmes intégrés culture-élevage-sylviculture, les techniques culturales simplifiées, la fixation biologique de l'azote, les forêts plantées, le traitement des déjections animales et d'autres mesures d'adaptation au changement climatique. Dans le cas du secteur de l'élevage brésilien, cette approche comprend l'évolution vers des systèmes plus intensifs de gestion des pâturages et de production de viande, l'adoption de variétés végétales améliorées et l'amélioration du fourrage destiné au bétail, pour réduire les émissions de méthane provenant des processus digestifs sans diminuer la production totale de viande (Arias et al., 2017_[2]).

Cependant, globalement, le fait que les pratiques d'AIC soient disponibles ne signifie pas que les agriculteurs y aient facilement accès et les adoptent. Les pratiques d'AIC les mieux classées dans les dix pays de la région ALC étudiées par la Banque mondiale et le CIAT (2014_[46]), par exemple, affichaient des taux d'adoption faibles à modérés dans la majorité des cas. Les petites exploitations familiales sont moins susceptibles d'adopter ces types de technologies et des différences régionales sont observées au sein des pays.

Les pouvoirs publics doivent garantir l'accès aux technologies de l'AIC, en particulier aux petits exploitants, et concevoir des mesures incitatives adaptées qui encouragent les grandes exploitations à adopter ces types de pratiques. Il faut avant toute chose qu'existe, semble-t-il, une forte volonté politique de s'attaquer au changement climatique, que les pouvoirs publics de la région ALC ont démontrée lors des forums multilatéraux et exprimée au travers de leur législation nationale et de leur structure organisationnelle.

La pleine intégration du changement climatique dans la politique agricole et la conception des stratégies et des programmes d'AIC ne sont pas des tâches aisées, que ce soit sur le plan technique, institutionnel ou financier (pour une approche exhaustive de l'atténuation du changement climatique dans le secteur agricole, voir (Blandford et Hassapoyannes, 2018_[45])). Il faut parfois que les pratiques d'AIC soient adaptées aux conditions locales. Les institutions habituellement chargées des questions de productivité peuvent trouver difficile d'intégrer les questions environnementales et inversement. De plus, dans leurs tentatives de mise en œuvre de programmes d'AIC, les pouvoirs publics peuvent être confrontés à des contraintes budgétaires.

Le Fonds vert pour le climat offre de nouvelles possibilités importantes de financement des initiatives d'AIC. Ce fonds a déjà commencé à financer des projets de cette nature en Amérique latine et dans les Caraïbes, plus précisément au Mexique, au Guatemala, en République dominicaine et au Paraguay. Il faut peut-être étudier et solliciter d'autres sources de financement internationales, et les pouvoirs publics doivent peut-être également réaffecter des ressources internes afin que l'agriculture joue un véritable rôle dans l'atténuation du changement climatique.

Rendre la croissance agricole plus inclusive

La croissance économique et agricole prévue en Amérique latine ne suffit pas à elle seule à garantir que les petites exploitations familiales en bénéficieront. La croissance peut être d'autant plus inclusive que les petits exploitants participent déjà au dynamisme du secteur agricole et à ses activités exportatrices. En général, ils ne participent guère à la production de soja, de blé, de viande bovine, de viande porcine, de volaille et de produits laitiers, et beaucoup à la production de café, de cacao et de certains fruits tropicaux. En outre, plusieurs obstacles, dont certains structurels, empêchent toujours d'intégrer véritablement les petites exploitations familiales aux marchés agricoles dynamiques, un défi que les pouvoirs publics devront relever en améliorant leur accès aux services public et privé, ainsi qu'aux marchés des intrants et des produits.

Pour parvenir à une véritable croissance agricole inclusive, les pouvoirs publics devront peut-être adopter différentes stratégies passant notamment par la poursuite des programmes de protection sociale et la mise en place de programmes ciblant les petites exploitations familiales, mais aussi par le renforcement des liens avec les chaînes de valeur mondiales, la réduction des inégalités entre agriculteurs et agricultrices, et la multiplication des débouchés offerts à la jeunesse rurale.

Les programmes de protection sociale, notamment les programmes de transferts monétaires sous conditions, se sont montrés très efficaces pour réduire la pauvreté rurale, de sorte que les gouvernements les maintiendront très probablement. Toutefois, ces programmes doivent s'accompagner de mesures et de stratégies différenciées selon les caractéristiques socio-économiques de chaque filière agricole et du degré d'intégration de celle-ci aux chaînes de valeur mondiales. À cet égard, quatre grandes catégories de filières peuvent être envisagées : (A) dynamique, axée sur les exportations, à forte intensité de capital, avec une faible participation des petits exploitants (par exemple, soja, blé, viande) ; (B) dynamique, axée sur les exportations, à forte intensité de main-d'œuvre (par exemple, certains fruits et légumes), avec une faible participation des petits exploitants ; (C) dynamique, axée sur les exportations, à forte intensité de main-d'œuvre, avec une forte participation des petits exploitants (par exemple, café, cacao, certains fruits tropicaux) et (D) relativement moins dynamique, axée sur le marché intérieur, avec une forte participation des petits exploitants (par exemple, céréales, légumineuses, tubercules, fruits, légumes, viande, produits laitiers).

S'agissant de la catégorie A, « dynamique, axée sur les exportations, à forte intensité de capital, avec une faible participation des petits exploitants », le renforcement des chaînes de valeur agroalimentaires mondiales émergentes, avec une approche fondée sur les pôles d'activité, pourrait être une option pour assurer une croissance agricole inclusive. La participation de la population rurale par le biais de cette approche nécessitera d'offrir une formation spécialisée et ciblée, selon les besoins actuels des chaînes de valeur, ainsi que de soutenir les initiatives entrepreneuriales afin de favoriser la création de petites et moyennes entreprises rurales qui fourniront des services compétitifs aux filières axées sur les exportations et aux chaînes de valeur agroalimentaires. La Banque mondiale a financé plusieurs programmes visant les petites et moyennes entreprises (PME) dans la région et dans le monde, et a réalisé des évaluations d'impact et tiré plusieurs leçons sur l'efficacité des programmes en faveur des PME. De plus, l'un des objectifs du Fonds d'investissement pour l'entrepreneuriat agricole du Fonds international de développement agricole est de procurer des financements aux créateurs de PME et aux jeunes entrepreneurs ruraux. Dans le cadre de la stratégie visant la catégorie A, l'innovation, dans laquelle les universités devraient jouer un rôle clé, et les investissements dans l'infrastructure seront également des

composantes importantes pour accroître la productivité des filières axées sur les exportations et pour les intégrer aux chaînes de valeur mondiales concurrentielles.

Pour la catégorie B, « dynamique, axée sur les exportations, à forte intensité de main-d'œuvre, avec une faible participation des petits exploitants », la solution pour atteindre une croissance agricole inclusive pourrait être d'encourager la création d'emplois ruraux décents. Les travailleurs ruraux de la région ALC, en particulier les jeunes, ont habituellement des emplois précaires et faiblement rémunérés, souvent sans contrat de travail officiel, et n'ont pas de sécurité sociale. La promotion d'emplois ruraux décents (l'objectif 8 des objectifs de développement durable fait explicitement référence au travail décent) devrait contribuer à réduire l'écart salarial actuel entre zones urbaines et zones rurales, et améliorer globalement la qualité des emplois existants dans les zones rurales. De plus, pour les petits exploitants faisant partie de cette catégorie, le renforcement du capital social et des organisations d'agriculteurs concourra à assurer une meilleure inclusion.

Le renforcement des organisations d'agriculteurs devient également primordial pour la catégorie C « dynamique, axée sur les exportations, à forte intensité de main-d'œuvre, avec une forte participation des petits exploitants ». Par ailleurs, les stratégies portant sur cette catégorie devront prendre en compte les répercussions possibles du changement climatique, étant donné que certaines régions ne se prêteront plus à la production à l'avenir, et trouver des façons de mieux faire face aux nouveaux ravageurs et maladies. Outre l'amélioration de la productivité agricole, la commercialisation, la différenciation des produits (produits biologiques, commerce équitable, dénomination géographique) et l'intégration verticale seront des aspects clés de ces stratégies.

Néanmoins, la majorité des petits exploitants font partie de la catégorie D « relativement moins dynamique, axée sur le marché intérieur », couvrant une large gamme de produits agricoles. Dans ce cas, il ne sera pas forcément nécessaire que les petits exploitants passent de leur catégorie actuelle aux catégories dynamiques axées sur les exportations pour assurer une croissance agricole inclusive. Cette dernière demandera plutôt la mise en place de programmes propres au secteur des petites exploitations familiales afin d'augmenter la productivité de manière durable et d'améliorer l'accès aux marchés des intrants, des services et des produits. Dans bien des cas, cela reviendra à réduire les coûts de transaction élevés auxquels les petits exploitants sont habituellement confrontés et à mettre en œuvre des mécanismes durables de crédit et d'assurance pour ce type d'agriculteurs. Il existe de nombreux documents expliquant comment de petites exploitations familiales latino-américaines ont réussi à accroître leur production de façon durable, à améliorer leur accès aux marchés locaux et nationaux, et même à se lancer dans un projet avec de grandes entreprises agro-industrielles (FAO, 2014^[51]). Cependant, ces initiatives réussies ont une portée relativement limitée étant donné que dans la plupart des cas, il n'existe aucun système institutionnel solide ou durable pour soutenir un passage à grande échelle.

Des mécanismes institutionnels axés sur les petites exploitations familiales doivent être élaborés et mis en place. Il y a deux exemples remarquables à cet égard dans la région. Le Brésil a mis en œuvre des programmes complets visant les exploitations familiales (crédit, assurance, soutien à la commercialisation, par exemple) et une législation (par exemple, une certaine proportion des produits alimentaires acquis par les pouvoirs publics pour les programmes d'alimentation scolaire devait provenir d'exploitations familiales), et il a créé des institutions au plus haut niveau (jusqu'en 2018, le Brésil avait un ministère dédié aux petits exploitants et à la réforme agraire). Les bons résultats du secteur de l'agriculture familiale, dans ce pays, ces vingt dernières années ne pourraient s'expliquer sans ces mécanismes institutionnels. Au Chili, l'INDAP, qui relève du ministère de l'Agriculture,

soutient les petits exploitants depuis près de 60 ans à l'aide d'une panoplie d'instruments (crédit, assistance technique, aides à l'investissement, amélioration de l'accès aux marchés, formation, infrastructure d'irrigation, par exemple) qui a évolué au fil du temps pour s'adapter à l'évolution des contextes.

Des mécanismes institutionnels spécifiques devraient être définis selon les caractéristiques propres de chaque pays. Cependant, la croissance agricole de la prochaine décennie a peu de chances d'être inclusive sans mécanismes institutionnels spécifiquement orientés vers les petites exploitations familiales, qui adoptent une approche intégrée, mais mettent fortement l'accent sur les domaines de la recherche agricole (agriculture intelligente face au climat), la vulgarisation (utilisation des connaissances locales et écoles pratiques d'agriculture), le crédit et l'assurance.

Le renforcement du capital social est également considéré comme une nécessité, non seulement pour pouvoir participer aux filières agricoles dynamiques, mais aussi pour garantir des schémas d'inclusivité plus favorables. L'inclusion des petites exploitations agricoles dans les chaînes de valeur agricoles peut revêtir différentes formes. Des organisations de petits exploitants plus fortes sont plus susceptibles d'influer sur le transfert de technologies (en évitant les approches descendantes), d'adopter de meilleures pratiques de gestion des cultures et d'offrir de plus grands avantages en général que les organisations plus faibles (Ramirez et al., 2018^[52]). De ce point de vue, la constitution d'un capital social ou son renforcement, aspect qui faisait partie des grands programmes de développement rural auparavant, mais qui a été de plus en plus négligé au fil du temps, sauf dans les projets d'organisations multilatérales, mérite plus d'attention des pouvoirs publics.

La féminisation de l'agriculture devrait se poursuivre à l'avenir, les hommes continuant à migrer vers les grandes villes ou l'étranger. Les pouvoirs publics devront prendre des mesures pour gommer les disparités entre femmes et hommes, celles-ci ayant un effet non négligeable sur la productivité. Les agricultrices sont moins instruites et ont moins accès aux services de vulgarisation et aux informations agricoles que les agriculteurs. Elles ont également moins recours aux intrants et au crédit que les hommes. Si les écarts entre femmes et hommes étaient comblés, les rendements agricoles pourraient augmenter de 20 à 30 % (FAO, 2011^[38]). Pour rendre la croissance agricole plus inclusive, il faudrait donc éliminer les disparités entre femmes et hommes en intégrant la question du genre à la politique agricole, en luttant contre la discrimination des femmes, et en mettant au point des actions sexospécifiques afin de relever le niveau d'éducation des agricultrices et d'améliorer leur accès aux marchés des intrants, des services et des produits agricoles.

Du fait du vieillissement de la population agricole en Amérique latine, les jeunes sont un autre segment particulièrement vulnérable de la population rurale qui nécessite une attention particulière de la part du gouvernement. Sur les 30.9 millions de jeunes (entre 15 et 29 ans) vivant en zone rurale, 11.9 millions n'ont pas d'emploi. Toutefois, même ceux ayant un emploi sont souvent sous-payés et ne bénéficient pas de la sécurité sociale et des autres avantages qu'ont les jeunes employés dans les zones urbaines (Dirven, 2016). Plusieurs documents décrivent des initiatives qui améliorent effectivement l'accès de la jeunesse rurale à la terre (le programme « Jeune entrepreneur rural et fonds agraire », au Mexique, en est un exemple), aux connaissances, aux informations, à l'éducation, aux services financiers et aux marchés (FAO, 2014^[53]). Le FIDA et la FAO conduisent actuellement des projets axés sur la jeunesse rurale dans la région. En outre, il existe quelques initiatives innovantes telles que le programme chilien « Moi, jeune en zone rurale » (Yo joven & rural), soutenu par l'INDAP et mis en œuvre à l'aide de Facebook, qui crée une communauté virtuelle rassemblant les jeunes agriculteurs, ingénieurs,

entrepreneurs et professeurs des zones rurales, entre autres, afin qu'ils partagent leurs expériences, posent des questions, échangent des informations, innover et se lancent dans des entreprises.

La création de passerelles entre les projets ou initiatives ayant une portée limitée et les stratégies nationales globales semble être le chaînon manquant pour traiter adéquatement la question de la jeunesse rurale. Même si des initiatives régionales et nationales tentent de faire de cette question un sujet politique, leur impact a été assez limité. La volonté politique semble donc être le préalable indispensable. Enfin, en cas de disparités régionales très fortes au sein d'un pays, les pouvoirs publics peuvent devoir recourir à une approche territoriale du développement rural pour rendre la croissance agricole plus inclusive.

2.5. Conclusion

L'agriculture est un secteur majeur de la région ALC en raison de sa contribution à la production et à l'emploi, ainsi que des recettes en devises qu'elle génère. Dans la plupart des pays de la région, ce secteur a connu une croissance rapide ces vingt dernières années, mais le ralentissement de la demande intérieure et extérieure devrait contribuer à freiner la hausse de la production au cours de la décennie à venir.

Les échanges feront contrepoids au fléchissement de la production. Les échanges mondiaux de produits agricoles devraient certes ralentir, mais du fait de son avantage comparatif pour un grand nombre de ces produits, la région ALC est en mesure de gagner de nouvelles parts de marché à l'international. S'agissant de plusieurs produits agricoles, comme le maïs, le riz et la viande bovine, étant donné que la croissance de la demande sera plus soutenue à l'étranger que dans la région, une plus grande partie de la production sera destinée à l'exportation. En ce qui concerne la plupart des produits, les exportations seront en majorité destinées aux marchés situés en dehors de la région ALC, ce qui souligne que l'ouverture des échanges à l'échelle mondiale est importante pour cette zone.

La croissance agricole peut être soutenue par des mesures qui favorisent une augmentation durable de la productivité. Toutefois, moins de la moitié du soutien budgétaire total apporté au secteur prend la forme d'investissements stratégiques qui pourraient faire progresser la productivité agricole de façon durable, comme la R-D, l'infrastructure rurale ou d'autres investissements dans un environnement favorable à l'agriculture. Plusieurs pays ne consacrent pas assez de dépenses à ces biens publics.

Parallèlement, la croissance agricole doit être rendue plus respectueuse de l'environnement. La région ALC dispose de terres et d'eau en abondance, mais les problèmes environnementaux persistent, en particulier l'érosion des sols, tandis que la déforestation reste un défi majeur. Une série de mesures a été adoptée afin d'améliorer la performance environnementale de l'agriculture dans la région, par exemple pour promouvoir l'agriculture de conservation. Ces mesures vont de pair avec des actions visant à atténuer le changement climatique, comme les actions en faveur de l'agriculture intelligente face au climat. Pour orienter ces initiatives à plus long terme, il serait judicieux de mettre davantage l'accent sur l'évaluation des programmes.

Les avantages de la croissance agricole peuvent également être répercutés plus largement. Les fortes perspectives de croissance des cultures de fruits et de légumes à forte valeur ajoutée offrent des opportunités aux petits exploitants, mais les interventions des pouvoirs publics visant cette population devront être adaptées ses ressources et au potentiel du marché. Des mesures différenciées sont également nécessaires pour aborder la question de la « féminisation » de l'agriculture, les hommes quittant ce secteur. En règle générale, les

femmes ont moins accès aux services qui leur permettraient d'accroître leur productivité, comme l'éducation, le crédit et les services de vulgarisation.

La sécurité alimentaire reste un sujet de préoccupation dans la région, de nombreux ménages n'ayant pas les moyens d'acheter la nourriture dont ils ont besoin. Il s'agit principalement d'assurer une hausse des revenus dans les catégories les plus pauvres, un défi dans lequel le développement agricole a un important rôle à jouer. La région ALC enregistre simultanément une augmentation particulièrement rapide du nombre de personnes en surpoids et obèses, ce qui représente un problème de santé publique de plus en plus sérieux. Plusieurs initiatives ont été lancées pour infléchir ces tendances. Il devient urgent de les évaluer afin que celles donnant des résultats puissent être mises en œuvre à grande échelle dans les pays et étendues à d'autres pays.

Note

¹ Dans ce chapitre, la région andine inclut la Bolivie, la Colombie, l'Équateur et le Pérou ; la région de l'Amérique centrale comprend le Costa Rica, le Salvador, le Guatemala, le Honduras, le Nicaragua et le Panama ; le MERCOSUR regroupe l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay ; la région des Caraïbes comprend le Belize, Antigua-et-Barbuda, les Bahamas, la Barbade, Cuba, la Dominique, la République dominicaine, la Jamaïque, Grenade, Haïti, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines et Trinité-et-Tobago. La région du cône Sud comprend l'Argentine, le Chili, le Paraguay et l'Uruguay. L'Amérique du Sud inclut le Brésil, le Venezuela, le Cône sud et les pays andins.

References

- (FAO), F. (2019), *Fishery and Aquaculture Statistics, Global Production by production source 1950-2017 (FishstatJ)*, FAO Fisheries and Aquaculture Department [online]. Rome. Mise à jour 2019, <http://www.fao.org/fishery/statistics/software/fishstatj/en>. [29]
- (UN), U. (2017), “Department of Economic and Social Affairs, Population Division”, *World Population Prospects: The 2017 Revision, DVD Edition*.. [25]
- Arias, D. et al. (2017), *Agriculture Productivity Growth in Brazil: Recent Trends and Future Prospects*, <http://dx.doi.org/10.1596/29437>. [2]
- Bisang, R., G. Anlló and M. Campi (2015), “Políticas Tecnológicas para la Innovación: La Producción Agrícola Argentina”, <http://www.scioteca.caf.com/handle/123456789/773> (consulté le 1 avril 2019). [9]
- Blandford, D. and K. Hassapoyannes (2018), “The role of agriculture in global GHG mitigation”, *OECD Food, Agriculture and Fisheries Papers*, No. 112, OECD Publishing, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/da017ae2-en>. [47]
- Celaya, V. et al. (2014), “La gestión de riesgos climáticos catastróficos para el sector agropecuario en México: Caso del Componente para la Atención a Desastres Naturales para el Sector Agropecuario”, in Salcedo, S. and L. Guzmán (eds.), *Agricultura Familiar en América Latina y el Caribe: Recomendaciones de Política*, FAO, Santiago, Chile, <http://www.fao.org/3/i3788s/i3788s.pdf> (consulté le 1 avril 2019). [38]
- CEPAL (2018), *Panorama Social de América Latina 2017*, <http://www.cepal.org/es/suscripciones> (consulté le 1 avril 2019). [3]
- Chang, H. and L. Zepeda (2001), “Agricultural Productivity for Sustainable Food Security in Asia and the Pacific: the Role of Investment”, in Zepeda, L. (ed.), *Agricultural investment and productivity in developing countries*, Food and Agriculture Organization of the United Nations, Rome, Italy, <http://www.fao.org/3/x9447e/x9447e00.htm> (consulté le 1 avril 2019). [13]
- Devaux, M. and F. Sassi (2015), *OECD iLibrary | The Labour Market Impacts of Obesity, Smoking, Alcohol Use and Related Chronic Diseases*, https://www.oecd-ilibrary.org/social-issues-migration-health/the-labour-market-impacts-of-obesity-smoking-alcohol-use-and-related-chronic-diseases_5jrqn5fpv0v-en (consulté le 4 novembre 2018). [22]
- Food and Agriculture Organization of the UN (FAO) (2018), *FAOSTAT Database*, <http://www.fao.org/faostat/en/#data>. [15]
- Food and Agriculture Organization of the UN (FAO) (2018), *Panorama de la Pobreza Rural en América Latina y el Caribe*, FAO, Santiago, Chile, <http://www.fao.org/3/CA2275ES/ca2275es.pdf> (consulté le 4 avril 2019). [4]

- Food and Agriculture Organization of the UN (FAO) (2018), *The State of the World's Forests 2018 - Forest pathways to sustainable development.*, <http://www.fao.org/3/I9535EN/i9535en.pdf> (consulté le 4 avril 2019). [46]
- Food and Agriculture Organization of the UN (FAO) (2018), *The State of World Fisheries and Aquaculture 2018 - Meeting the sustainable development goals*, FAO, Rome, Italy, <http://www.fao.org/3/i9540en/I9540EN.pdf> (consulté le 4 April 2019). [31]
- Food and Agriculture Organization of the UN (FAO) (2017), *Global Livestock Environmental Assessment Model (GLEAM)*, <http://www.fao.org/gleam/en/>. [49]
- Food and Agriculture Organization of the UN (FAO) (2015), *Global Forest Resources Assessment 2015*, <http://www.fao.org/3/a-i4808e.pdf> (consulté le 4 avril 2019). [45]
- Food and Agriculture Organization of the UN (FAO) (2013), *Climate-Smart Agriculture Source Book*, <http://www.fao.org/3/i3325e/i3325e.pdf> (consulté le 4 avril 2019). [51]
- Food and Agriculture Organization of the UN (FAO) (2012), *The State of Food and Agriculture 2012*, <http://www.fao.org/3/a-i3028e.pdf> (consulté le 4 avril 2019). [35]
- Food and Agriculture Organization of the UN (FAO) (2011), *Fortalecimiento de Organizaciones Indígenas y Rescate de sus Productos Tradicionales (2007-2011): Evaluación de Impacto*, <http://www.fao.org/3/as403s/as403s.pdf> (consulté le 5 avril 019). [58]
- Food and Agriculture Organization of the UN (FAO) (2011), *The State of Food and Agriculture: Closing the gender gap for development 2010-11*, Food and Agriculture Organization of the UN (FAO), Rome, Italy, <https://www.mendeley.com/viewer/?fileId=4aafad0d-7f82-62e7-7e86-c291f4f87137&documentId=4776fea6-aa4c-352c-88b8-a0776d359175> (consulté le 4 avril 2019). [40]
- Food and Agriculture Organization of the UN (FAO) Barange.M et al. (Eds.) (2018B), *Impacts of Climate Change on fisheries and Aquaculture: Synthesis of Current Knowledge, Adaptation and Mitigation Options*, FAO Fisheries Technical Paper 627, <http://www.fao.org/3/I9705EN/i9705en.pdf>. [30]
- Food and Agriculture Organization of the UN (FAO) et al. (2018), *Panorama de la Seguridad Alimentaria y Nutricional en América Latina y el Caribe 2018*, <http://www.fao.org/3/CA2127ES/CA2127ES.pdf> (consulté le 4 avril 2019). [5]
- Food and Agriculture Organization of the UN (FAO) and Reunión Especializada en Agricultura Familiar (REF)/MERCOSUR (2016), *REAF (Reunión Especializada en Agricultura Familiar) MERCOSUR: una Década de Coproducción de Políticas Públicas entre el Estado y la Sociedad Civil*, <http://www.fao.org/3/a-i5749s.pdf> (consulté le 4 avril 2019). [39]
- Food and Agriculture Organization of and the United Nations (FAO) (2014), *Youth and Agriculture: Key Challenges and Concrete Solutions*, <http://www.fao.org/3/a-i3947e.pdf> (consulté le 6 avril 2019). [55]

- Fuglie, K. and S. Wang (2012), *Productivity Growth in Global Agriculture Shifting to Developing Countries*, Agricultural and Applied Economics Association (AAEA), <http://www.choicesmagazine.org/choices-magazine/submitted-articles/productivity-growth-in-global-agriculture-shifting-to-developing-countries> (consulté le 4 avril 2019). [12]
- González-Estrada, A. (2016), *Contribuciones Económicas y Sociales del INIFAP al Desarrollo de la Agricultura Mexicana*, Instituto Nacional de Investigaciones Forestales, Agrícolas y Pecuarias, <https://www.redalyc.org/articulo.oa?id=263149504008> (consulté le 4 avril 2019). [11]
- Graf, S. and M. Cecchini (2017), “Diet, physical activity and sedentary behaviours: Analysis of trends, inequalities and clustering in selected oecd countries”, *OECD Health Working Papers*, No. 100, OECD Publishing, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/54464f80-en>. [20]
- Greenville, J., K. Kawasaki and R. Beaujeu (2017), “How policies shape global food and agriculture value chains”, *OECD Food, Agriculture and Fisheries Papers*, No. 100, OECD Publishing, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/aaf0763a-en>. [33]
- International Finance Cooperation (IFC) (2014), *Acceso a las finanzas para pequeños productores agropecuarios: Lecciones de las Experiencias Microfinancieras en América Latina*, International Finance Cooperation (IFC), Washington, D.C., <https://www.ifc.org/wps/wcm/connect/977afa004605b289b9b1b99916182e35/A2F+for+Smallholder+Farmers-Final+Spanish+Publication.pdf?MOD=AJPERES> (consulté le 4 avril 2019). [37]
- Kassam, A., T. Friedrich and R. Derpsch (2019), “Global spread of Conservation Agriculture”, *International Journal of Environmental Studies*, Vol. 76/1, pp. 29-51, <http://dx.doi.org/10.1080/00207233.2018.1494927>. [42]
- Leporati, M. et al. (2014), “La agricultura familiar en cifras”, in Salcedo, S. and L. Guzmán (eds.), *Agricultura Familiar en América Latina y el Caribe: Recomendaciones de Política*, Food and Agriculture Organization of the UN (FAO), Santiago, Chile, <http://www.fao.org/3/i3788s/i3788s.pdf> (consulté le 4 avril 2019). [14]
- Moreno-Moreno, J., F. Velasco Morente and M. Sanz Diaz (2018), “Assessment of the operational and environmental efficiency of agriculture in Latin America and the Caribbean”, *Agricultural Economics Czech Republic*, Vol. 64/2, pp. 74-88, <http://dx.doi.org/10.17221/260/2016-AGRICECON>. [50]
- OECD (2014), *Policy Framework for Investment in Agriculture*, OECD Publishing, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/9789264212725-en>. [36]
- OECD/FAO (2015), *OECD-FAO Agricultural Outlook 2015*, OECD Publishing, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/agr_outlook-2015-en. [8]
- O’Neill, J. (2016), *Tackling Drug-Resistant Infections Globally: Final Report and Recommendations*, The review on antimicrobial resistance, London, United Kingdom, https://amr-review.org/sites/default/files/160525_Final%20paper_with%20cover.pdf (consulté le 4 avril 2019). [34]

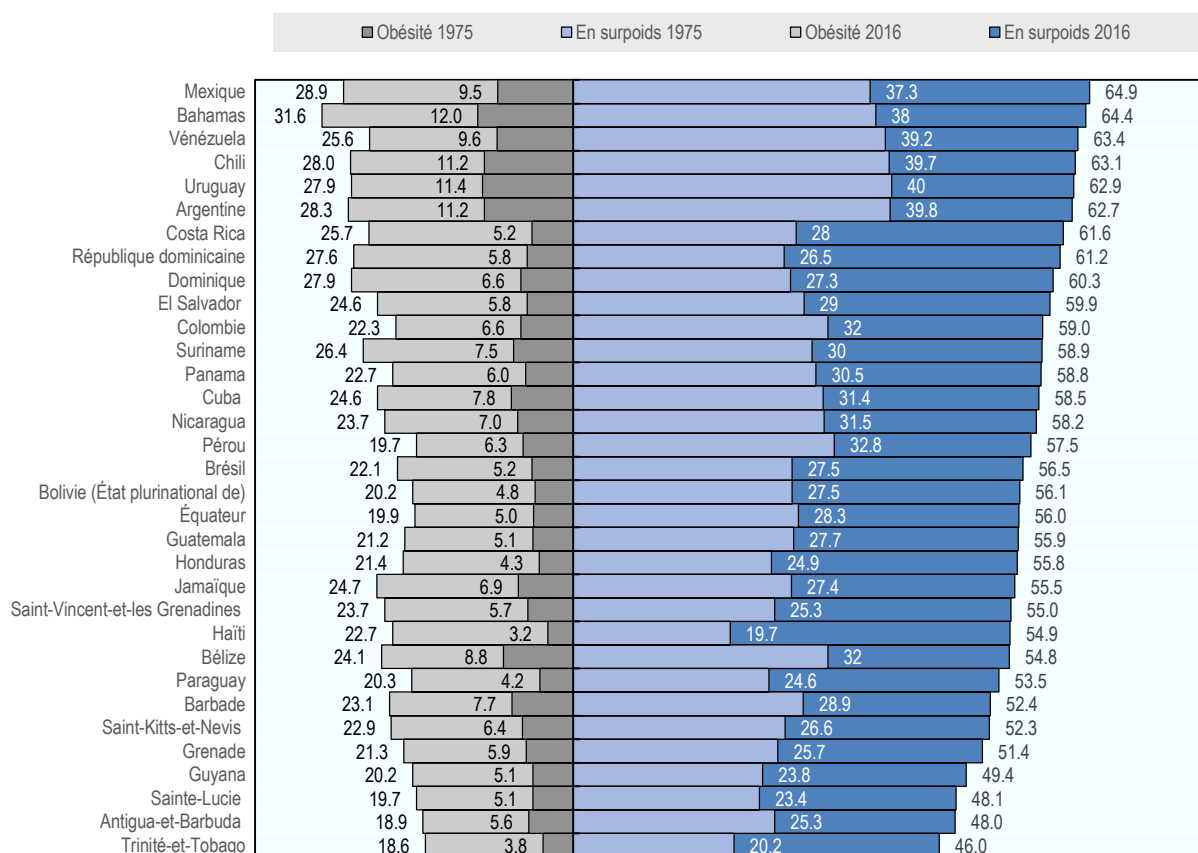
- Pérez-Escamilla, R. et al. (2017), “Prevention of childhood obesity and food policies in Latin America: from research to practice”, *Obesity Reviews*, Vol. 18, pp. 28-38, <http://dx.doi.org/10.1111/obr.12574>. [57]
- Popkin, B. and T. Reardon (2018), “Obesity and the food system transformation in Latin America.”, *Obesity reviews : an official journal of the International Association for the Study of Obesity*, Vol. 19/8, pp. 1028-1064, <http://dx.doi.org/10.1111/obr.12694>. [56]
- Rada, N., S. Helfand and M. Magalhães (2018), “Agricultural productivity growth in Brazil: Large and small farms excel”, *Food Policy*, <http://dx.doi.org/10.1016/J.FOODPOL.2018.03.014>. [6]
- Ramirez, M. et al. (2018), “The role of social networks in the inclusion of small-scale producers in agri-food developing clusters”, *Food Policy*, Vol. 77, pp. 59-70, <http://dx.doi.org/10.1016/J.FOODPOL.2018.04.005>. [54]
- Renewable Energy Policy Network for the 21st century (REN21) (2018), *Renewables 2018 Global Status Report*, http://www.ren21.net/wp-content/uploads/2018/06/17-8652_GSR2018_FullReport_web_-1.pdf (accessed on 5 April 2019). [27]
- Romero Galaz, M. and M. Solar García (eds.) (2014), *50 Años del Instituto de Investigaciones Agropecuarias: Liderando el Desarrollo de la Agricultura de Chile*, Instituto de Investigaciones Agropecuarias (INIA), Santiago, Chile. [10]
- Salcedo, S. and L. Guzmán (eds.) (2014), *Agricultura Familiar en América Latina y el Caribe: Recomendaciones de Política*, Food and Agriculture Organization of the UN (FAO), Santiago, Chile, <http://www.fao.org/3/i3788s/i3788s.pdf> (consulté le 4 avril 2019). [53]
- Salcedo, S. et al. (2011), “Agricultural and Rural Development”, in Ocampo, J. and J. Ros (eds.), *The Oxford Handbook of Latin American Economics*, Oxford University Press, <http://dx.doi.org/10.1093/oxfordhb/9780199571048.013.0024>. [18]
- Sänger, C. (2018), *State of the global coffee market*, United Nations Conference on Trade and Development (UNCTAD), Geneva, Switzerland, https://unctad.org/meetings/en/Presentation/MYEM2018_Christoph%20Saenger_25042018.pdf (consulté le 4 avril 2019). [28]
- Sims, B. et al. (2018), “Sustainable Weed Management for Conservation Agriculture: Options for Smallholder Farmers”, *Agriculture*, Vol. 8/8, <http://dx.doi.org/10.3390/agriculture8080118>. [43]
- Soto Baquero, F. and S. Gómez (eds.) (2014), *Reflexiones sobre la concentración y extranjerización de la tierra en América Latina y el Caribe*, Food and Agricultural Organization of the UN (FAO), Santiago, Chile, <http://www.fao.org/3/a-i3075s.pdf> (consulté le 4 avril 2019).
- Sotomayor, O. and M. Namdar-Irani (2016), “Tendencias Estructurales en la Agricultura de América Latina y Desafíos para la Política Pública”, *mimeo*. [16]

- Sova, C. et al. (2018), *Bringing the Concept of Climate-Smart Agriculture to Life: Insights from CSA Country Profiles Across Africa, Asia and Latin America*, World Bank, and the International Centre for Tropical Agriculture, <https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/132672-WP-P168692-PUBLIC-4-12-2018-12-27-47-CSAInsightsfromCSAProfiles.pdf> (consulté le 4 avril 2019). [52]
- Stads, G. et al. (2016), *A Cross-Country Analysis of Institutions, Investment, and Capacities*, Inter-American Development Bank (IDB), International Food Policy Research Institute (IFPRI), <https://www.asti.cgiar.org/sites/default/files/pdf/LACRegionalReport2016.pdf> (consulté le 4 avril 2019). [7]
- UN Economic Commission for Latin America and the Caribbean (UNECLAC); Food and Agriculture Organization of the UN (FAO); Inter-American Institute for Cooperation on Agriculture (IICA) (2017), *Perspectivas de la agricultura y del desarrollo rural en las Américas: una mirada hacia América Latina y el Caribe 2017-2018*, <http://www.fao.org/3/i8048es/i8048ES.pdf> (accessed on 1 April 2019). [17]
- UN Statistics Division (UNSD) (2019), *UN Comtrade*, <https://comtrade.un.org/data>. [32]
- United Nations Environment Programme (UNEP) (2016), *Global environment outlook : GEO-6 : regional assessment for Latin America and the Caribbean*, United Nations Environment Programme (UNEP), Nairobi, Kenya. [44]
- USDA, Economic Research Service (2018), *International Agricultural Productivity*, <https://www.ers.usda.gov/data-products/international-agricultural-productivity.aspx>. [59]
- Vargas, R. et al. (2015), *Atlas de suelos de America Latina y el Caribe - Publications Office of the EU*, European Union, Luxembourg, <http://dx.doi.org/10.2788/37334>. [41]
- WFP-ECLAC (2017), *Economic Commission for Latin America and the Caribbean The cost of the double burden of malnutrition: Social and economic impact*, <http://www.cepal.org/es/areas-de-trabajo/desarrollo-social> (consulté le 15 mars 2019). [19]
- WHO (2019), *Global Health Observatory data repository | By category | Overweight / Obesity*, WHO, <http://apps.who.int/gho/data/node.main.A896?lang=en> (consulté le 15 mars 2019). [23]
- WHO (2019), *Healthy diet*, <https://www.who.int/news-room/fact-sheets/detail/healthy-diet> (consulté le 7 février 2019). [26]
- WHO (2019), <http://www.who.int/en/news-room/fact-sheets/detail/obesity-and-overweight>, <http://www.who.int/en/news-room/fact-sheets/detail/obesity-and-overweight> (consulté le 8 novembre 2018). [21]
- World Bank (2019), *World Development Indicators (WDI)*, World Bank, Washington, D.C., <https://datacatalog.worldbank.org/dataset/world-development-indicators> (consulté le 5 avril 2019). [1]

- World Bank, Centro Agronomico Tropical de Investigacion Ensenanza and International Center for Tropical Agriculture (2014), *Climate-smart agriculture country profiles: Latin America and the Caribbean* | CCAFS: CGIAR research program on Climate Change, Agriculture and Food Security, The World Bank Group, Washington, D.C., <https://ccafs.cgiar.org/publications/climate-smart-agriculture-country-profiles-latin-america-and-caribbean#.XKeHopgzaUk> (consulté le 5 avril 2019). [48]
- World Health Organization (WHO) (2019), “Global Health Observatory data repository”, *Prevalance of overweight and obesity, age-standardized*, <http://apps.who.int/gho/data/node.main.A896?lang=en>. [24]

Annexe 2.A. Prévalence de l'obésité en Amérique latine et dans les Caraïbes

Graphique d'annexe 2.A.1. Prévalence du surpoids et de l'obésité (%) dans les pays de la région Amérique latine et Caraïbes, 2016 en comparaison de 1975



Source : OMS (2019).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933964680>

Tableau d'annexe 2.A.1. Mesures de politique nutritionnelle en Amérique latine

Pays	Mesure	Source
Sous-alimentation		
Argentine	Promotion de l'allaitement	Ministerio de Salud (2019), <i>Políticas de Salud</i> , Ministerio de Salud – Argentina, http://www.msal.gob.ar/images/stories/bes/graficos/0000001030cnt-modulo_5_politicas-salud.pdf (consulté le 4 avril 2019)
	Distribution de lait enrichi	Ministerio de Salud (2019), <i>Políticas de Salud</i> , Ministerio de Salud – Argentina, http://www.msal.gob.ar/images/stories/bes/graficos/0000001030cnt-modulo_5_politicas-salud.pdf (consulté le 4 avril 2019)
Brésil	Système national de sécurité alimentaire et nutritionnelle	Ministério do Desenvolvimento Social e Combate à Fome (2014), <i>Estratégia Intersectorial de Prevenção e Controle da Obesidade: Recomendações para Estados e Municípios</i> , Ministério do Desenvolvimento Social e Combate à Fome – Brasil, http://www.mds.gov.br/webarquivos/publicacao/seguranca_alimentar/estrategia_prevencao_obesidade.pdf (consulté le 4 avril 2019)
	Programme de distribution alimentaire	Ministério da Saúde (2019), <i>Portal do Departamento de Atenção Básica - Desnutrição</i> , http://dab.saude.gov.br/portaldab/ape_pcan.php?conteudo=desnutricao (consulté le 4 avril 2019) Ministério da Saúde (2019), <i>Portal do Departamento de Atenção Básica – Fortificação da alimentação infantil com micronutrientes em pó (NutriSUS)</i> , http://dab.saude.gov.br/portaldab/ape_pcan.php?conteudo=nutrisus (consulté le 4 avril 2019)
	Surveillance de l'état nutritionnel des enfants de moins de cinq ans	Ministério da Saúde (2019), <i>Portal do Departamento de Atenção Básica - Desnutrição</i> , http://dab.saude.gov.br/portaldab/ape_pcan.php?conteudo=desnutricao (consulté le 4 avril 2019)
	Prévention de carences nutritionnelles spécifiques et apport de compléments alimentaires	Ministério da Saúde (2019), <i>Portal do Departamento de Atenção Básica - Desnutrição</i> , http://dab.saude.gov.br/portaldab/ape_pcan.php?conteudo=desnutricao (consulté le 4 avril 2019)
	Promotion de l'allaitement	Ministério da Saúde (2013), <i>PNAN – National Food and Nutrition Policy</i> , Ministério da Saúde – Brasília-DF, http://189.28.128.100/dab/docs/portaldab/publicacoes/national_food_nutrition_policy.pdf (consulté le 4 avril 2019)
Chili	Programme national d'alimentation complémentaire (PNAC et PACAM)	Ministerio de Salud (2019), <i>Políticas Públicas en Alimentación y Nutrición</i> , https://www.minsal.cl/politicas-publicas-en-alimentacion-y-nutricion/ (consulté le 4 avril 2019)
Mexique	Programme de distribution alimentaire	Gobierno de México – <i>Programa de Inclusión Social PROSPERA (2019), Día mundial de la alimentación</i> , https://www.gob.mx/prospera/articulos/dia-mundial-de-la-alimentacion-178687?idiom=es (consulté le 4 avril 2019) Gobierno de México – <i>Programa de Abasto Social de Leche (2019)</i> , https://www.gob.mx/liconsa/acciones-y-programas/programa-de-abasto-social-de-leche (consulté le 4 avril 2019)
	Promotion de l'allaitement	Secretaría de Salud (2013), <i>Estrategia Nacional para la Prevención y el Control del Sobrepeso, la Obesidad y la Diabetes</i> , Secretaría de Salud – México, https://www.gob.mx/cms/uploads/attachment/file/276108/estrategia_sobrepeso_d_iabetes_obesidad.pdf (consulté le 4 avril 2019)
Suralimentation : recommandations alimentaires		
Argentine	Recommandations alimentaires	Ministerio de Salud (2019), <i>Mensajes y gráfica de las Guías Alimentarias para la Población Argentina</i> , http://www.msal.gob.ar/ent/index.php/component/content/article/9-informacion-ciudadanos/482-mensajes-y-grafica-de-las-guias-alimentarias-para-la-poblacion-argentina (consulté le 4 avril 2019)
Brésil	Guides alimentaires	Ministério da Saúde (2019), <i>Guia alimentar para a população brasileira</i> , http://dab.saude.gov.br/portaldab/biblioteca.php?conteudo=publicacoes/guia_alimentar2014 (consulté le 4 avril 2019)
		Ministério da Saúde (2019), <i>Portal do Departamento de Atenção Básica – Programa Saúde na Escola</i> , http://dab.saude.gov.br/portaldab/pse.php (consulté le 4 avril 2019)

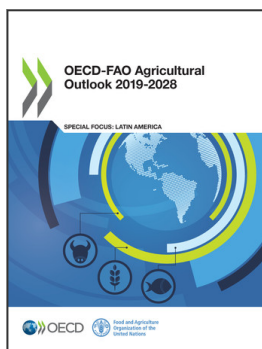
Pays	Mesure	Source
Chili	Recommandations alimentaires	Ministerio de Salud (2015), <i>Guía de Alimentación del Niño(a) Menor de 2 años</i> , http://www.crececontigo.gob.cl/wp-content/uploads/2016/01/Guia-alimentacion-menor-de-2.pdf (consulté le 4 avril 2019) Ministerio de Salud (2013), <i>Estudio para Revisión y Actualización de las Guías Alimentarias para la Población Chilena</i> , https://www.minsal.cl/portal/url/item/dde0bc471a56a001e040010165012224.pdf (consulté le 4 avril 2019)
Mexique	Recommandations alimentaires	Secretaría de Educación Pública (2019) – <i>Lineamientos generales para el expendio y distribución de alimentos y bebidas preparados y procesados en las escuelas del Sistema Educativo Nacional</i> , http://alimentosescolares.insp.mx/alimentacion/ (consulté le 4 avril 2019)
Suralimentation : programmes d'éducation		
Argentine	Éducation nutritionnelle	Ministerio de Salud (2019), <i>Programa Nacional de Alimentación Saludable y Prevención de la Obesidad</i> , Ministerio de Salud – Argentina, http://www.msal.gob.ar/ent/images/stories/programas/pdf/2016-09_resolucion-732-programa-nacional-alimentacion-saludable.pdf (consulté le 4 avril 2019)
Brésil	Création de potagers dans les cours d'école	Ministério da Educação (2019), <i>Programa Nacional de Alimentação Escolar (PNAE) – Educação Alimentar e Nutricional (EAN)</i> , http://www.fn.de.gov.br/programas/pnae/pnae-eixos-de-atuacao/pnae-educacao-alimentar-nutricional (consulté le 4 avril 2019)
Chili	Programme Vie saine	Ministerio de Salud (2019), <i>Intervención en factores de riesgo de enfermedades no transmisibles</i> , http://ssms.cl/como-me-cuido/programas-de-salud/vida-sana/ (consulté le 4 avril 2019)
Mexique	Amélioration des informations nutritionnelles	Secretaría de Salud (2013), <i>Estrategia Nacional para La Prevención y el Control del Sobrepeso, la Obesidad y la Diabetes</i> , Secretaría de Salud – México, https://www.gob.mx/cms/uploads/attachment/file/276108/estrategia_sobrepeso_d_iabetes_obesidad.pdf (consulté le 4 avril 2019)
	Création de potagers dans les cours d'école	Secretaría de Agricultura y Desarrollo Rural (2018) – <i>Huertos Escolares, Enseñanza y Alimentación</i> , https://www.gob.mx/sader/es/articulos/huertos-escolares-ensenanza-y-alimentacion (consulté le 4 avril 2019)
Suralimentation : modification de la composition des produits		
Argentine	Accords avec l'industrie alimentaire afin de réduire la quantité de sel, de sucre et de matières grasses dans les aliments transformés	Ministerio de Salud (2019), <i>Menos Sal + Vida</i> , http://www.msal.gob.ar/ent/index.php/informacion-para-ciudadanos/menos-sal-vida (consulté le 4 avril 2019)
	Formation à la préparation d'aliments sains pour les restaurants, les commerces, etc.	Ministerio de Salud (2019), <i>Programa Nacional de Alimentación Saludable y Prevención de la Obesidad</i> , Ministerio de Salud – Argentina, http://www.msal.gob.ar/ent/images/stories/programas/pdf/2016-09_resolucion-732-programa-nacional-alimentacion-saludable.pdf (consulté le 4 avril 2019)
Brésil	Accords volontaires avec l'industrie alimentaire visant à réduire les acides gras trans, le sucre et le sel dans les aliments transformés	Ministério da Saúde (2019), <i>Portal do Departamento de Atenção Básica – Redução de Sódio, Açúcar e Gordura Trans</i> , http://dab.saude.gov.br/portaldab/ape_promocao_da_saude.php?conteudo=reducao (consulté le 4 avril 2019)
Chili	Accords volontaires avec les Associations des supermarchés du Chili (ASACH) et la Fédération chilienne des boulangers industriels (FECHIPAN) afin de réduire la quantité de sel dans le pain	Ministerio de Salud (2019), <i>Políticas Públicas en Alimentación y Nutrición</i> , https://www.minsal.cl/politicas-publicas-en-alimentacion-y-nutricion/ (consulté le 4 avril 2019)
Mexique	Accords volontaires avec l'industrie alimentaire	Secretaría de Salud (2013), <i>Estrategia Nacional para la Prevención y el Control del Sobrepeso, la Obesidad y la Diabetes</i> , Secretaría de Salud – México, https://www.gob.mx/cms/uploads/attachment/file/276108/estrategia_sobrepeso_d_iabetes_obesidad.pdf (consulté le 4 avril 2019)
Suralimentation : étiquettes de mise en garde		
Argentine	Réglementation en vigueur sur l'étiquetage des aliments	https://www.argentina.gob.ar/sites/default/files/anmat_capitulo_v_rotulacion_14-01-2019.pdf

Pays	Mesure	Source
Brésil	Consultations publiques sur la réglementation de l'étiquetage des aliments	Agência Nacional de Vigilância Sanitária – ANVISA (2019), <i>Relatório Preliminar de Análise de Impacto Regulatório sobre Rotulagem Nutricional</i> , http://portal.anvisa.gov.br/documents/33880/4712786/Resultado+preliminar+da+TPS/7d4e17d2-804d-401c-a3a3-a19de2c8219a (consulté le 4 avril 2019)
	Réglementation en vigueur sur l'étiquetage des aliments	Agência Nacional de Vigilância Sanitária – ANVISA (2019), <i>Resolução da Diretoria Colegiada - RDC n° 54 de 12/11/2012</i> , http://portal.anvisa.gov.br/documents/10181/4825974/%281%29RDC_54_2012_.pdf/921d3c25-cef9-40d8-9b3f-7861eb7b8235 (consulté le 7 juin 2019)
Chili	Étiquettes indiquant une teneur élevée en sucre, en graisses saturées, en sel ou en calories	Ministerio de Salud (2019), <i>Ley de Alimentos – Nuevo Etiquetado de Alimentos</i> , https://www.minsal.cl/ley-de-alimentos-nuevo-etiquetado-de-alimentos/ (consulté le 4 avril 2019)
Mexique	Réglementation de l'étiquetage des aliments	Secretaría de Salud (2013), <i>Estrategia Nacional para la Prevención y el Control del Sobrepeso, la Obesidad y la Diabetes</i> , Secretaría de Salud – México, https://www.gob.mx/cms/uploads/attachment/file/276108/estrategia_sobrepeso_d_iabetes_obesidad.pdf (consulté le 4 avril 2019)
Suralimentation : réglementation de la publicité		
Argentine	Réglementation de la publicité pour les aliments	Ministerio de Salud (2019), <i>Publicidad de Productos para la Salud</i> , Ministerio de Salud – Argentina, http://www.anmat.gov.ar/comunicados/comunicado-publicidad-consumidores.pdf (consulté le 4 avril 2019)
Brésil	Réglementation de la publicité pour les aliments	Ministério da Saúde (2019), <i>Portal do Departamento de Atenção Básica – Publicidade de Alimentos</i> , http://dab.saude.gov.br/portaldab/ape_promocao_da_saude.php?conteudo=publicidade (consulté le 4 avril 2019) Ministério da Saúde (Année?), <i>Public Health and Regulation of Food Publicity</i> , Ministério da Saúde – Brazil, http://189.28.128.100/dab/docs/portaldab/documentos/regulamentaPublicidadeAlimentosEnglish.pdf (consulté le 4 avril 2019)
Chili	Réglementation de la publicité pour les aliments	Ministerio de Salud (2019), <i>Ley de Alimentos – medidas respecto a la publicidad de alimentos</i> , https://www.minsal.cl/ley-de-alimentos-medidas-respecto-a-la-publicidad-de-alimentos/ (consulté le 4 avril 2019)
	Restriction de la publicité pour les aliments non sains ciblant les enfants	Ministerio de Salud (2019), <i>Ley de Alimentos – medidas respecto a la publicidad de alimentos</i> , https://www.minsal.cl/ley-de-alimentos-medidas-respecto-a-la-publicidad-de-alimentos/ (consulté le 4 avril 2019)
Mexique	Réglementation de la publicité pour les aliments	Secretaría de Salud (2013), <i>Estrategia Nacional para la Prevención y el Control del Sobrepeso, la Obesidad y la Diabetes</i> , Secretaría de Salud – México, https://www.gob.mx/cms/uploads/attachment/file/276108/estrategia_sobrepeso_d_iabetes_obesidad.pdf (consulté le 4 avril 2019)
	Réglementation de la nourriture et des boissons dans les écoles	Secretaría de Salud (2013), <i>Estrategia Nacional para la Prevención y el Control del Sobrepeso, la Obesidad y la Diabetes</i> , Secretaría de Salud – México, https://www.gob.mx/cms/uploads/attachment/file/276108/estrategia_sobrepeso_d_iabetes_obesidad.pdf (consulté le 4 avril 2019)
Suralimentation : règles concernant les compositions de produit non saines		
Argentine	Réforme du code alimentaire limitant les acides gras trans dans les aliments	Ministerio de Salud (2017), <i>Alimentación Saludable, Sobrepeso y Obesidad en Argentina</i> , Ministerio de Salud – Argentina, http://www.msal.gob.ar/images/stories/ryc/graficos/0000001137cnt-2017-09_cuadernillo-obesidad.pdf (consulté le 4 avril 2019)
	Loi pour la réduction de la consommation de sel	Ministerio de Salud (2018), <i>Nueva reducción de sodio en alimentos procesados</i> , https://www.argentina.gob.ar/noticias/nueva-reduccion-de-sodio-en-alimentos-procesados (consulté le 4 avril 2019)
Brésil	Surveillance et réglementation du sel, des sucres et des matières grasses dans les aliments	Ministério da Saúde (2019), <i>Portal do Departamento de Atenção Básica – Redução de Sódio, Açúcar e Gordura Trans</i> , http://dab.saude.gov.br/portaldab/ape_promocao_da_saude.php?conteudo=reducao (consulté le 4 avril 2019)

Pays	Mesure	Source
		Ministério da Saúde (2019), <i>Nota Técnica: Ações do Governo Brasileiro sobre as Gorduras Trans</i> , Ministério da Saúde – Brasil, http://189.28.128.100/dab/docs/portaldab/documentos/nota_imprensa_gorduras_trans.pdf (consulté le 4 avril 2019)
Chili	Programmes de surveillance et de contrôle alimentaires	Ministerio de Salud (2019), <i>Políticas Públicas en Alimentación y Nutrición</i> , https://www.minsal.cl/politicas-publicas-en-alimentacion-y-nutricion/ (consulté le 4 avril 2019)
Suralimentation : mesures fiscales		
Chili	Taxes sur les boissons sucrées	Biblioteca de Congreso Nacional de Chile – BCN (2014), <i>Ley 20780 - Reforma Tributaria que Modifica el Sistema de Tributación de la Renta e Introduce Diversos Ajustes en el Sistema Tributario</i> , https://www.leychile.cl/Navegar?idNorma=1067194&idParte=0&idVersion= (consulté le 4 avril 2019)
Mexique	Taxes sur les aliments non sains	Gobierno de México (2019), <i>Lo que todo Contribuyente debe saber</i> , Procuraduría de la Defensa del Contribuyente – Mexico, https://www.gob.mx/cms/uploads/attachment/file/64513/Lo_que_Todo_Contribuyente_debe_de_saber.pdf (consulté le 4 avril 2019)
Suralimentation : activité physique		
Argentine	Plans « Plus actifs, en meilleure santé »	Ministerio de Salud (2019), <i>Argentina presentó la implementación del plan “Más Activos, Más Saludables”</i> , http://www.msal.gob.ar/ent/index.php?option=com_content&view=article&id=602:argentina-presento-la-implementacion-del-plan-mas-activos-mas-saludables-en-un-encuentro-internacional-de-politicas-publicas-de-cultura-fisica-en-ecuador&catid=6:destacados-slide602 (consulté le 4 avril 2019)
Brésil	Séances de sport dans les espaces publics	Ministério da Saúde (2019), <i>Programa Academia da Saúde</i> , http://dab.saude.gov.br/portaldab/ape_academia_saude.php?conteudo=sobre_a_academia (consulté le 4 avril 2019)
Chili	Programme Vie saine	Ministerio de Salud (2019), <i>Intervención en factores de riesgo de enfermedades no transmisibles</i> , http://ssms.cl/como-me-cuido/programas-de-salud/vida-sana/ (consulté le 4 avril 2019)
Mexique	Promotion de l'activité physique à l'école	Secretaría de Gobernación (2014), <i>Programa Nacional de Cultura Física y Deporte 2014-2018</i> , http://www.dof.gob.mx/nota_detalle.php?codigo=5342830&fecha=30/04/2014 (consulté le 4 avril 2019) Comisión Nacional de Cultura Física y Deporte (2017), <i>Estrategia Nacional de Activación Física</i> , https://www.gob.mx/conade/acciones-y-programas/muevete-en-30-30m (consulté le 4 avril 2019)

Note : informations complétant le tableau 2.2.

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.



Extrait de :
OECD-FAO Agricultural Outlook 2019-2028

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/agr_outlook-2019-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE/Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2019), « L'agriculture en Amérique latine : perspectives et enjeux », dans *OECD-FAO Agricultural Outlook 2019-2028*, Éditions OCDE, Paris/Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Rome.

DOI: <https://doi.org/10.1787/312b7d43-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.